

2m 11. 2670.1

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les réflexions du scripteur en difficulté sur certains cas de morphologie
verbale

par

Nathalie Bellerive

Département de didactique

Faculté des sciences de l'éducation

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en didactique

Novembre 1998

© Nathalie Bellerive, 1998



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LB
5
U57
1999
V.010

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les efforts du projet de recherche ont permis de mettre en évidence

verbe

par
Mlle S. Gauthier
Département de linguistique
Faculté des sciences de l'éducation

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en arts (M.A.)

en linguistique

Novembre 1999



à l'Université de Montréal

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Les réflexions du scripteur en difficulté sur certains cas de morphologie
verbale

présenté par:
Nathalie Bellerive

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Marie-Christine Paré
Nicole Van Ginderterck
Flora Germain

Mémoire accepté le: 99-03-30

SOMMAIRE

Malgré douze ans de scolarité, voire plus, un certain nombre d'adultes écrivent encore avec des fautes. L'orthographe grammaticale ne semble toujours pas maîtrisée.

Cette étude a été entreprise dans le but de mieux connaître les réflexions sur certains cas de morphologie verbale d'étudiants-adultes qui ont des difficultés à écrire correctement le français dans des situations quotidiennes. Précisément le sujet de cette étude est la connaissance des réflexions des individus concernant des cas d'accords de verbes, de participes passés et des cas de verbe à l'infinitif, car d'autres études avaient déjà porté sur d'autres cas d'accords grammaticaux (entre autres celle de Legros, 1993).

Les questions spécifiques de cette étude sont au nombre de 4, soit:
Quelles sont les connaissances du scripteur concernant les accords de verbe? Comment le scripteur explique-t-il les cas de morphologie verbale qu'il a lui-même produits en situation de production de texte? Existe-t-il des liens entre les performances obtenues par le scripteur à la récitation des règles d'accord des verbes d'une part et l'application et l'explication des cas de morphologie verbale produits par le scripteur d'autre part? Est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits?

Douze sujets adultes, âgés entre 25 et 35 ans, de langue maternelle française et ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études collégiales ont été interviewés. Ils ont passé un test qui permettait de les classer comme étant faibles en orthographe grammaticale.

Un test de connaissances de règles d'accord de verbe a été soumis à chacun des sujets de l'étude et par la suite, ils ont été invités à produire un texte susceptible d'être rédigé en milieu de travail. Durant une entrevue qui suivait la production de texte, chaque individu était questionné sur une dizaine de mots choisis dans son propre texte. La question posée était la suivante: «Vous avez écrit le mot de cette manière, qu'avez-vous pensé en l'écrivant ainsi»? Les réponses des sujets ont fait l'objet d'une classification a posteriori. Cinq grandes catégories ont été définies contenant chacune des sous-catégories.

Des résultats analysés, il ressort qu'aucun sujet n'a une connaissance parfaite des cinq règles sur lesquelles ils ont été interrogés. Très peu de règles sont connues intégralement, par contre plusieurs sont connues partiellement. Dans l'ensemble, plus de la moitié des réponses fournies indiquent une connaissance inexacte ou une méconnaissance totale des règles. Quant aux réflexions sur les accords verbaux produits par les sujets, le recours à des procédés de substitution prédomine; les explications grammaticales ou le recours aux règles sont plus rares. Les explications fournies par chaque scripteur sont semblables et se retrouvent chez chacun d'eux. Enfin, les données recueillies montrent des liens existant entre la capacité à réciter des règles et celles de les appliquer et de les expliquer.

Cette étude nous amène à penser que sur le plan de l'intervention pédagogique auprès de ces jeunes adultes, une révision des règles s'impose accompagnée d'une compréhension de celles-ci afin que le transfert puisse s'opérer dans les écrits quotidiens.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| Sommaire | i . |
| Table des matières | ii . |
| Liste des tableaux. | iii . |
| Problématique | 1 . |
| 1.1 Expérience personnelle | 2. |
| 1.2 Problème général de la recherche | 4 |
| 1.3 Question générale de la recherche | 9 |
| 1.4 Problème spécifique de la recherche | 10 |
| 1.5 Questions spécifiques de la recherche | 13 |
| Cadre théorique | 15 |
| 2.1 L'utilisation fonctionnelle de l'orthographe grammaticale | 16 |
| 2.2 La grammaire et l'orthographe | 18 |
| 2.3 L'orthographe grammaticale | 19 |
| 2.4 Les difficultés d'orthographe grammaticale rencontrées par les scripteurs | 19 |
| 2.5 Les réflexions des scripteurs concernant l'orthographe grammaticale | 25 |

| | |
|--|-----------|
| 2.6 La place de l'orthographe grammaticale dans le modèle de production de Hayes et Flower | 31 |
| 2.7 Les connaissances cognitives | 36 |
| 2.8 Surcharge cognitive | 39 |
| Méthodologie | 43 |
| 3.1 Les sujets. | 44 |
| 3.2 Le choix des sujets. | 45 |
| 3.3 Les instruments de collecte des données. | 46 |
| 3.3.1 Le test de classement | 47 |
| 3.3.1.1 La description des sujets | 47 |
| 3.3.1.2 Le texte à corriger | 48 |
| 3.3.1.3 Le questionnaire sur les règles de grammaire | 55 |
| 3.3.2 La situation d'écriture | 56 |
| 3.3.3 Les questions d'entrevue | 58 |
| 3.3.3.1 Traitement des réponses aux questions d'entrevue | 61 |
| 3.4 Expérimentation | 67 |
| Analyse et interprétation des données du groupe | 68 |

| | |
|--|-------------|
| 4.1 Le test de classement | 70 |
| 4.1.1 L'identification des sujets | 70 |
| 4.1.2 Le texte à corriger | 70 |
| 4.1.3 Le questionnaire sur les règles de grammaire | 73 |
| 4.2 La situation d'écriture | 77 |
| 4.3 L'entrevue. | 84 |
| 4.4 L'interprétation des données du groupe. | 90 |
| Analyse et interprétation des résultats cas par cas | 95 |
| 5.1 Étude des résultats cas par cas | 96 |
| 5.2 Les liens entre la récitation d'une règle, son application et l'explication de celle-ci | 121 |
| Conclusion. | 125 |
| Bibliographie | 129 |
| Remerciements | 134 |
| Annexes | iv . |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---------------------|---|
| TABLEAU I | |
| | Moyennes des résultats d'étudiants universitaires aux 18 items relevant de l'orthographe grammaticale au TURBO 5. |
| TABLEAU II | |
| | Moyennes des résultats d'étudiants du secondaire à l'université au 18 items relevant de l'orthographe grammaticale au TURBO 6 |
| TABLEAU III | |
| | Nombre d'erreurs d'orthographe grammaticale par pourcentage d'étudiants . . . 9 |
| TABLEAU IV | |
| | Le modèle de Hayes et Flower (1980) 32 |
| TABLEAU V | |
| | Le processus d'écriture de Hayes et Flower adapté par Moffet (1993) 33 |
| TABLEAU VI | |
| | Le processus d'écriture renouvelé par Hayes (1995, p.51) 35 |
| TABLEAU VII | |
| | Résultats au test de classement lors de la pré-expérimentation . . . 49 |
| TABLEAU VIII | |
| | Distribution de la correction des mots au test de classement lors de la pré-expérimentation 51 |
| TABLEAU IX | |
| | Distribution du nombre de corrections erronées par mots bien orthographiés . 54 |
| TABLEAU X | |
| | Résultats à la première partie du test de classement «Texte à corriger» des sujets du groupe expérimental 71 |
| TABLEAU XI | |
| | Distribution des mots corrects ayant subi une correction erronée. 73 |
| TABLEAU XII | |
| | Résultats par scripteur de la correction des définitions des cinq règles grammaticales 74 |
| TABLEAU XIII | |
| | Distribution des règles corrigées par scripteur 76 |

| | |
|--|-----|
| TABLEAU XIV | |
| Nombre de mots et d'erreurs dans les textes des scribes. | 78 |
| TABLEAU XV | |
| Distribution des erreurs sur les verbes dans les textes des scribes | 81 |
| TABLEAU XVI | |
| Distribution des verbes et temps de verbe utilisés plus d'une fois. | 83 |
| TABLEAU XVII | |
| Distribution du nombre de réflexions par sous-catégories | 85 |
| TABLEAU XVIII | |
| Distribution du nombre de réflexions par sous-catégorie - deuxième regroupement | 87 |
| TABLEAU XIX | |
| Sommaire des fiches des 12 scribes | 121 |

CHAPITRE PREMIER

PROBLÉMATIQUE

Malgré une douzaine d'années ou plus de scolarité, certains adultes ne maîtrisent toujours pas le français écrit. Ils écrivent avec beaucoup de difficultés et font plusieurs erreurs. Ce manque de maîtrise les handicape dans leur milieu de travail lorsqu'ils ont des notes ou des rapports écrits à produire et dans leur vie quotidienne lorsqu'ils ont de la correspondance à faire. Plusieurs d'entre eux entreprennent une démarche pour recevoir de l'aide.

1.1. Expérience personnelle

Depuis quelques années, j'enseigne à des adultes qui éprouvent des difficultés en français écrit. Je les rencontre parce qu'ils se sont aperçus de leurs lacunes et que celles-ci les empêchent de rédiger des textes soit à leur travail, soit dans des situations personnelles d'écriture.

Le déroulement des sessions de cours que j'offre à ces adultes est le suivant: chaque participant se présente à des rencontres individuelles et hebdomadaires de deux heures. Une évaluation permet d'abord de déterminer approximativement le nombre d'heures et de rencontres nécessaires à l'étudiant pour acquérir une connaissance minimale de l'orthographe grammaticale. Toutefois, c'est à l'étudiant que revient le choix de la durée du cours qu'il achète. Lorsqu'il s'inscrit à ce cours, il est donc motivé: il est prêt à investir temps et argent pour résoudre son problème.

Ces étudiants sont âgés de 20 à 35 ans. Ils ont un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ils sont sur le marché du travail ou en quête d'un emploi. Parmi toutes les

connaissances possibles en français écrit, ils ont le souci de l'orthographe grammaticale. Très souvent, ils s'expriment en ces termes: «Il me faut connaître la base. Je connais un peu les règles de grammaire, mais quand il faut écrire les mots, je ne sais plus comment». Ils veulent pouvoir rédiger des mémos, des rapports ou des lettres sans erreurs.

Ces étudiants connaissent les règles de grammaire en partie, c'est-à-dire qu'ils peuvent les réciter oralement de façon plus ou moins complète, mais dans une situation d'écriture, ils sont incapables de les appliquer quand ils se retrouvent face à un accord. Par exemple, ils réciteront la règle d'accord du verbe avec son sujet de cette manière: "Le verbe s'accorde avec son sujet." et ils écriront: * " Le printemps revient et les oiseaux chante pour saluer son retour." Dans cet exemple tiré d'une production écrite d'une étudiante ayant obtenu un D.E.S., la récitation de la règle est incomplète car on ne mentionne pas que c'est en nombre et en personne que le verbe s'accorde avec son sujet. L'accord du verbe *revenir* avec le sujet *Le printemps* est correct, mais la terminaison du deuxième verbe (chanter) est erronée parce qu'il n'a pas été accordé avec son sujet *les oiseaux* qui est pluriel. Cet exemple illustre que les étudiants peuvent commettre des erreurs dans certains cas et réussir à appliquer correctement la règle dans d'autres cas.

Pour nombre de ces individus, les connaissances grammaticales sont une chose, les situations d'écriture en sont une autre. Ainsi, lorsque je les questionne pour savoir ce qu'ils pensent en écrivant des mots ou des phrases qui contiennent ou non des erreurs, ils ne répondent pas toujours qu'ils ont appliqué une règle. Pour eux, il y a les règles que l'on récite et il

y a les mots que l'on écrit et, très rarement, ils se risquent à traiter ces deux éléments comme étant reliés.

1.2. Problème général de la recherche

Dans cette recherche, le problème général abordé est le suivant: Malgré plusieurs années de scolarité et un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), des adultes écrivent des textes en situation quotidienne d'écriture avec plusieurs erreurs d'accords grammaticaux. Ce constat que nous avons fait sur les personnes qui viennent nous consulter est corroboré par l'étude de Roy et Lafontaine (1992) et par un rapport du M.E.Q. (1989).

L'étude de Roy et Lafontaine (1992) a été réalisée à l'université de Sherbrooke. Elle présente des résultats pertinents quant aux difficultés d'écriture que rencontrent les finissants du secondaire et du cégep suite à la passation du test TURBO. Le TURBO est un test universitaire de rédaction et de bonne orthographe qui comprend trois sections. La première section a pour but d'identifier une faute soit de syntaxe, soit de vocabulaire, soit d'orthographe grammaticale ou d'orthographe lexicale à l'intérieur d'une série de quatre phrases données. Cette section compte cinquante items à choix multiples. La deuxième section est un texte qui comprend les mêmes types d'erreurs que ceux de la première section auxquels on a ajouté la ponctuation et la majuscule. Il s'agit de repérer les erreurs à l'intérieur d'un court texte de quinze à vingt lignes renfermant vingt-cinq erreurs. L'étudiant doit encercler les erreurs et les corriger en réécrivant le mot correctement. La troisième section consiste en la

rédaction d'un texte de trois cents à quatre cent cinquante mots sur un sujet choisi parmi trois sujets énoncés sur la feuille du test (Roy & Lafontaine, 1992, p. 15 à 38).

Pour la première section du test TURBO, les moyennes des résultats en orthographe grammaticale des étudiants universitaires de premier cycle à leur première session, généralement ceux qui ont obtenu un D.E.C. dans les mois précédents, sont présentées dans le Tableau I. Ces moyennes tournent autour de 50%.

TABLEAU I

Moyennes des résultats d'étudiants universitaires aux 18 items relevant de l'orthographe grammaticale au TURBO*

| | Sur 18 questions | 1987 | 1988 | 1989 |
|-----------|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| A) | 9 accords verbaux | 53.5% | 54.7% | 51% |
| B) | 4 accords de participe passé | 47.6% | 44.5% | 51.4% |
| C) | 5 accords de genre et de nombre | 45.1% | 49.3% | 49.5% |

*(étude de Roy et Lafontaine, 1992)

Le tableau I présente les moyennes des notes des étudiants pour les dix-huit items qui traitaient de l'orthographe grammaticale. En ce qui concerne les autres éléments mesurés tels que la syntaxe, le vocabulaire ou l'orthographe lexicale, les étudiants ont obtenu des moyennes

comparables, soit des notes entre 45% et 60%. Sachant que le seuil de réussite du test est de 60%, les résultats des trois années présentées au Tableau I marquent l'échec des finissants de cégep ayant obtenu un D.E.C. Donc ces résultats indiquent que les étudiants qui ont obtenu un D.E.C. et qui poursuivent leurs études à un niveau universitaire ne réussissent à relever des erreurs d'accord grammatical que dans environ 50% des cas où ils en rencontrent.

Cette étude présente encore d'autres résultats (Roy & Lafontaine, 1992, p.73). Durant le trimestre d'hiver 1988, les chercheurs ont voulu connaître l'évolution de la maîtrise de l'écrit du secondaire à l'université. Ils ont administré le TURBO à des élèves de secondaire 2, à d'autres élèves de secondaire 4, à des étudiants en première année du collégial et également à des universitaires de première année inscrits à des programmes de premier cycle. Les résultats concernant l'orthographe grammaticale de la première section du test TURBO sont présentés dans le Tableau II.

Tableau II

Moyennes des résultats d'étudiants du secondaire à l'université au 18 items relevant de l'orthographe grammaticale au TURBO *

| | Sur 18 questions | sec 2 | sec 4 | cegep | univ. |
|-----------|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| A) | 9 accords verbaux | 33.1% | 39.1% | 46.9% | 54.7% |
| B) | 4 accords de participe passé | 28.1% | 25.7% | 35.7% | 44.5% |
| C) | 5 accords de genre et de nombre | 30% | 31.6% | 42.1% | 49.3% |

* (étude de Roy et Lafontaine, 1992)

Ces résultats concernant l'orthographe grammaticale révèlent qu'en 1988, il y a une amélioration des résultats depuis le secondaire 2 jusqu'à l'université, mais ces résultats n'atteignent pas encore le seuil de réussite de 60% quand l'étudiant arrive à l'université. Actuellement, cette même population serait sur le marché du travail ou en quête d'un emploi sans être en mesure de produire un écrit sans erreurs d'orthographe grammaticale. D'où la nécessité pour certains individus de faire appel à un programme d'enseignement particulier afin de combler leurs lacunes en orthographe grammaticale.

Le rapport global de janvier 1989, publié par le ministère de l'Éducation du Québec, traite des résultats à l'épreuve de français écrit passée au Québec en Mai 1988 par 52 538 étudiants de cinquième secondaire dont le français est la langue parlée à la maison dans 94% des cas. Ces étudiants ont obtenu leur D.E.S. en juin 1988. De ce nombre, 6% ont terminé leurs études par un cours professionnel conduisant au marché du travail alors que 94% des étudiants ont obtenu le diplôme général qui permet l'accès au cégep.

L'épreuve consistait à produire un texte d'opinion. L'étudiant choisissait un sujet parmi les trois mentionnés sur la feuille d'examen. En trois heures, il devait produire un texte d'environ cinq cents mots. Sur dix critères de correction, cinq concernaient le respect de la situation de communication et du fonctionnement du discours; 10% de la note étaient alloués pour chacun de ces cinq critères, soit un total de 50% pour le fond. L'autre moitié des critères portait sur la forme, soit le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation, l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale; 10% de

la note étaient également alloués pour chacun de ces cinq critères. Le seuil de réussite était fixé à 60%.

Les résultats généraux sont les suivants (M.E.Q., 1989, p.9): la moyenne pour le fond est de 73.3%, la moyenne pour la forme est de 52.5% et la moyenne pour toute l'épreuve est de 63.1%. Ces chiffres montrent que les difficultés se trouvent au niveau de la forme car le résultat concernant le fond est nettement supérieur au seuil de réussite de l'épreuve.

Parmi les cinq critères concernant la forme, seulement 30% des étudiants ont réussi à atteindre le seuil de réussite au critère de l'orthographe grammaticale (M.E.Q., 1989, p.13). Il s'agit-là du critère le moins réussi parmi les dix critères d'évaluation de cette épreuve. Le tableau III indique la distribution des erreurs d'orthographe grammaticale faites par les étudiants.

Tableau III

Nombre d'erreurs d'orthographe grammaticale par pourcentage d'étudiants

| Nombre d'erreurs | % d'étudiants |
|-------------------------------|---------------|
| 0 | 2.1 |
| 1 ou 2 | 8.2 |
| 3 ou 4 | 10.3 |
| 5 ou 6 | 10.2 |
| ----- seuil de réussite ----- | |
| 7 ou 8 | 9.5 |
| 9 ou plus | 59.7 |

(Enquête du M.E.Q., 1989)

Les résultats rapportés dans ce tableau confirment qu'environ 60% des finissants du secondaire ont de la difficulté à respecter les règles de l'orthographe grammaticale.

1.3. Question générale de la recherche

Les résultats rapportés ci-avant montrent que les étudiants qui finissaient soit le secondaire, soit le cégep en 1987 ou en 1988 à l'âge de 16 à 20 ans, avaient de la difficulté à respecter l'orthographe grammaticale. La partie intitulée: «Expérience personnelle» montre que certains jeunes adultes qui ont entre 20 et 35 ans sentent le besoin de suivre des cours particuliers en orthographe grammaticale parce que, leur D.E.S. ou leur D.E.C. terminé, ils ne respectent toujours pas l'orthographe grammaticale dans leurs écrits.

Devant ces constatations, nous nous demandons si, dans une situation d'écriture, des adultes qui ont obtenu leur D.E.S. ou leur D.E.C. pensent à accorder les mots. Si oui, quelle est leur réflexion à cet effet?

1.4. Problème spécifique de la recherche

Les adultes inscrits à des cours particuliers de français écrit désirent vraiment apprendre les règles d'orthographe grammaticale et cesser de faire des erreurs de ce type dans leurs écrits courants. Déjà, ils ont réalisé qu'ils ont des faiblesses et ils sont prêts à travailler fort pour régler leur problème. Cela permet donc d'exclure toute difficulté quant à l'apprentissage ou quant à l'utilisation correcte de l'orthographe grammaticale relevant d'un manque de motivation comme cela semble être le cas dans les activités de rattrapage offertes par certaines universités ou dans les CAF (centre d'aide en français) mis sur pied par plusieurs cégeps où, malgré les progrès que les étudiants avouent avoir faits, il y a une baisse de fréquentation remarquable entre le début et la fin d'une session (Roy, Lafontaine, 1992, p.20-21).

Lors de la première rencontre d'un cours particulier, les individus passent une évaluation; la première activité est de demander aux adultes quels sont, selon eux, leurs besoins. À ce moment, les réponses qu'ils donnent montrent qu'ils sont capables de réciter oralement certaines règles de grammaire de façon exacte et complète et d'autres en partie seulement. Si nous questionnons davantage ces individus, nous nous apercevons que des règles de grammaire qui devraient être acquises depuis le secondaire III telle que celle du nom dans un groupe prépositionnel complément du

nom, par exemple: «une nuit sans étoiles» (M.E.Q., 1996, p.151) ou la règle d'accord du participe passé d'un verbe pronominal (M.E.Q. , 1996, p.152), ne sont pas assimilées.

Les réponses des adultes montrent également que ceux-ci ne reconnaissent la classe grammaticale que de certains mots. Par exemple, une secrétaire que nous avons interrogée sur ses écrits dit:«*lapin* est un nom commun alors que *Montréal* est un nom propre. Dans *une foule d'élèves*, *foule* est un nom collectif et *élèves* un nom ordinaire, je veux dire pas collectif.» La secrétaire peut repérer un nom collectif et est capable de reconnaître les deux composantes de ce groupe du nom, mais nous remarquons que les conjonctions, les prépositions et les adverbes sont souvent pris pour des déterminants. En outre, une bonne partie des scripteurs ignorent les fonctions des mots dans une phrase donnée.

La deuxième activité proposée lors de la rencontre d'évaluation est la production d'un texte sans l'aide du dictionnaire et de la grammaire. L'individu choisit lui-même le sujet et la longueur du texte. La consigne est la suivante: «Pouvez-vous produire un texte afin que je puisse voir comment vous écrivez le français? Rappelez-vous que vous êtes ici pour apprendre et qu'il n'y a pas de note pour ce travail, donc soyez à l'aise et écrivez au meilleur de votre connaissance.» Le résultat de cet exercice est que chacun écrit son texte en s'efforçant d'être le plus naturel possible. Tout en étant très différents de par les thèmes traités, ces textes contiennent les mêmes types d'erreurs: accords erronés du verbe avec le sujet, erreur causée par un pronom complément devant le verbe (mot écran), par exemple: * *ils lui donne*; pas d'accord pour l'épithète

accompagnant un nom féminin ou un nom pluriel; erreurs dans les accords des participes passés, etc. Ainsi, les règles grammaticales que l'adulte avait pourtant récitées oralement en totalité ou en partie au début de la rencontre, ne sont pas appliquées dans le texte écrit.

Après avoir vécu ces expériences d'évaluation, nous pensons que les adultes ont des problèmes concernant l'application des règles de l'orthographe grammaticale en situation de production écrite. Parmi tous les cas d'accords possibles, l'étude portera plus particulièrement sur les cas de morphologie verbale incluant les cas du participe passé et du verbe à l'infinitif; ceci dans le but de ne pas répéter la recherche de Legros qui s'est concentrée sur les cas d'accord en genre et en nombre en général (Legros, 1993).

Puisque nous avons remarqué lors des rencontres d'évaluation que les adultes font souvent les mêmes types d'erreurs dans leur production écrite, nous nous demandons si leurs réflexions concernant les cas de morphologie verbale sont semblables contrairement à l'opinion d'Ariaux-Maraux qui suite à son étude, propose «d'attribuer à chaque sujet une sorte de terrain de références» qui lui est propre et acquis avec les expériences. (Ariaux-Maraux, 1985, p.67).

La méthodologie et les résultats des recherches de Legros (1993) et d'Ariaux-Maraux (1985) sont détaillés au chapitre deuxième de notre étude.

des accords grammaticaux dans une situation d'écriture donnée. Ceci signifie que le scripteur a reconnu la classe grammaticale et la fonction d'un mot dans une phrase, établit les liens adéquats entre ce mot et les autres mots de la phrase et effectue l'accord correctement. Dans les phrases suivantes: *Manger une pomme est bon pour la santé.* et *La pomme que j'ai mangée était délicieuse.* Les deux homonymes *manger* ont une classe grammaticale et une fonction différentes. Dans cet exemple, le scripteur qui parvient à utiliser de façon fonctionnelle l'orthographe grammaticale sait différencier les deux classes grammaticales et les deux fonctions dans les deux phrases où il a rencontré *manger*.

Le programme d'étude du français au secondaire (M.E.Q., 1995, p.151 à p.154) mentionne deux types de savoir en orthographe grammaticale et conjugaison qui englobent ce que le finissant du secondaire devrait maîtriser en ce domaine. Il s'agit de «savoir accorder selon les règles le verbe, le nom, le pronom, l'épithète, l'adverbe» (p.151) et de «savoir conjuguer les verbes» en écrivant correctement les radicaux et les terminaisons (p.153). Selon les programmes de français du primaire et du secondaire, certaines règles d'orthographe grammaticale devraient être acquises au primaire, d'autres règles d'orthographe grammaticale sont présentées au primaire et l'étude de celles-ci se poursuit au secondaire et enfin un certain nombre de règles sont étudiées pour la première fois au secondaire et doivent être acquises à la fin de la cinquième secondaire. Donc, le scripteur ayant obtenu un D.E.S. ou un D.E.C. devrait savoir faire les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, épithète, complément du nom, etc.) , il devrait savoir accorder le verbe avec son sujet (sujet qui est un groupe nominal simple, qui comporte plusieurs

éléments, qui comprend des personnes différentes, etc.) et il devrait connaître la formation des verbes réguliers et irréguliers aux temps simples et aux temps composés. De plus, il devrait être capable d'appliquer les règles d'accord dans des situations fonctionnelles d'écriture. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, les étudiants qui s'inscrivent à nos cours particuliers ont obtenu le D.E.S. ou le D.E.C. et pourtant, ils ne sont pas capables d'utiliser leurs connaissances des règles en situation quotidienne d'écriture.

2.2 La grammaire et l'orthographe

Dès cette partie, il convient de distinguer «grammaire» et «orthographe». Tout d'abord, selon Grevisse dans Le bon usage (édition de 1986), le langage a d'autres fonctions que la communication entre êtres humains, il sert aussi «d'expression, de support à la pensée» (p. 1). Ce langage peut être traduit à l'écrit avec des lettres, qui regroupées, forment des mots. La grammaire serait l'étude systématique des éléments qui constituent une ou plusieurs langues et dans le cas de notre recherche, il s'agit de la langue française, donc de la grammaire française. Toujours selon Grevisse, on utilise souvent le terme «grammaire» de façon restreinte et il réunit alors la morphologie et la syntaxe, d'où l'appellation connue de «morphosyntaxe».

Dubois et al. dans Le dictionnaire de linguistique (1973), présentent le terme «grammaire» comme ayant plusieurs acceptations de sens. Les deux définitions intéressantes pour cette recherche sont les suivantes:

Description plus vaste:

1- La grammaire est la description complète du fonctionnement d'une langue et comporte plusieurs parties par exemple: la phonologie, la syntaxe, la lexicologie, etc.

Description plus restreinte:

2- La grammaire est «la description des morphèmes grammaticaux et lexicaux, l'étude de leurs formes (flexion) et de leurs combinaisons pour former des mots (formation de mots) ou des phrases (syntaxe)» (p.238)

Ainsi cette deuxième définition du terme «grammaire» de Dubois et al. rejoint celle de Grevisse sur la morphosyntaxe.

«L'orthographe», selon Dubois et al., est l'écriture d'une langue par des sujets, soit l'écriture du français en ce qui concerne notre étude. Ils définissent «l'orthographe» comme un processus de transcription à l'écrit où il y a reconnaissance de normes et non pas uniquement reconnaissance de graphies, c'est-à-dire la représentation écrite et visuelle d'un mot ou d'une lettre. L'orthographe est directement reliée à la phonétique puisqu'elle constitue la transcription écrite de l'oral. Cependant les phonèmes étant nombreux et pouvant s'écrire différemment (par exemple le son [o] qui peut être écrit entre autres par les regroupements de lettres suivants: «o, eau, au...») il est évident qu'une norme s'impose, d'où l'importance pour ces auteurs de reconnaître des normes à l'orthographe. Ces auteurs reconnaissent aussi à l'orthographe des fonctions secondes telles que la fonction syntaxique, lexicale, morphologique, stylistique, etc. (p.350).

Ainsi au cours de cette recherche, les termes «orthographe» et «grammaire» seront utilisés en gardant l'idée restrictive que ces concepts désignent la transcription de la langue orale en ce qui concerne l'orthographe, l'étude et la description des morphèmes grammaticaux et lexicaux que l'on utilise pour la formation des mots et des phrases en ce qui concerne la grammaire.

2.3 L'orthographe grammaticale

Dans le Dictionnaire actuel de l'éducation (1993), Legendre définit l'orthographe d'usage comme étant celle qui «est relative à la manière d'écrire les mots, à leur graphie, sans tenir compte de leurs variations grammaticales» et il définit l'orthographe grammaticale comme étant celle qui «s'intéresse aux variations en genre et en nombre du mot, à la conjugaison des verbes et aux phénomènes d'accord que cela entraîne» (repris à Blanche-Benveniste, C., Chervel, A. et Catach, N., 1969, par Legendre, 1993, p. 951). Dans cette recherche, la définition de l'orthographe grammaticale retenue est celle de Legendre (1989, p.951), soit celle qui a rapport aux variations en genre et en nombre des mots, à la conjugaison des verbes et à l'utilisation des accords que cela entraîne.

2.4 Les difficultés d'orthographe grammaticale rencontrées par les scripteurs

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les praticiens de l'enseignement ou les chercheurs de tous les pays de la francophonie tentent de percer le mystère qui rend si difficile l'acquisition et l'utilisation efficace et correcte

de l'orthographe grammaticale française. Certains auteurs cherchent à résoudre le problème en s'attaquant aux méthodes d'enseignement. D'autres vont chercher à comprendre ce qui arrive au scripteur qui présente des difficultés en orthographe grammaticale. Nous nous attarderons sur ces recherches qui nous semblent pertinentes parce qu'elles posent le problème à partir de l'individu. Le but de notre recherche étant de connaître la pensée du scripteur alors qu'il effectue un accord, il nous paraît approprié d'examiner les données de ces études semblables à la nôtre.

D'abord, les recherches de Roy et Lafontaine (1992), du M.E.Q. (1989) et de Bibeau & al. (1975) se rejoignent dans leurs descriptions des erreurs des scripteurs du niveau secondaire au niveau universitaire qui sont les suivantes: des fautes concernant les accords en genre et en nombre des noms et des adjectifs qualificatifs, des fautes où on confondrait le déterminant et le pronom, des cas d'homophones grammaticaux et, concernant les verbes, des erreurs d'accords de verbes avec leur sujet, des erreurs de conjugaison, de modes, de temps et de personnes.

Girolami-Boulinier (1984), Catach et ses collaborateurs (1980) et de Maistre (1970) présentent des typologies d'erreurs rencontrées chez des individus dysorthographiques de niveau primaire. Girolami-Boulinier y inclut les types d'erreurs rencontrées au secondaire. Ce qui ressort de ces typologies est en lien avec les études mentionnées ci-haut, c'est-à-dire que les erreurs que l'on retrouve le plus fréquemment sont celles qui concernent le genre et le nombre d'un nom et d'une épithète et l'accord du verbe.

En ce qui concerne les erreurs de genre et de nombre, Girolami-Boulinier (1984, p.171) présente les erreurs comme étant l'addition ou l'omission de morphèmes alors que Catach et ses collaborateurs (1980, p.14-15) mentionnent dans leur grille de correction, les erreurs concernant les exceptions (bijoux, régals, baux...) et les erreurs d'accord en genre et en nombre à l'intérieur du groupe nominal.

En ce qui concerne l'accord du verbe avec le sujet, Girolami-Boulinier (1984, p.166) et Catach et al. (1980, p.14 -15) incluent sous cette appellation les erreurs de modes, de temps et de personnes, les erreurs provoquées par l'inversion du sujet, le mot écran et les erreurs de participes passés.

En ne nommant que les catégories d'erreurs rencontrées chez ses sujets dysorthographiques qui sont des adultes et des enfants, de Maistre (1970, p.177), quant à elle, présente une troisième catégorie d'erreurs soit celles qui concernent les homophones grammaticaux. Par ailleurs, de Maistre dans sa typologie, explique que ces types d'erreurs apparaissent lors de situations d'écriture qui exigent l'utilisation de l'orthographe grammaticale mais qu'il s'agit aussi de difficultés rencontrées lors de l'apprentissage de l'orthographe grammaticale.

Toujours selon de Maistre (1970), il existerait quatre types de difficultés de compréhension expliquant la non-acquisition de l'orthographe grammaticale:

1- «Difficultés de compréhension des distinctions logiques qui correspondent aux distinctions grammaticales.» (de Maistre, 1970, p.91). Ces difficultés seraient pour un individu, de ne pas savoir et de ne pas comprendre ce qu'est la nature, le genre ou le nombre des mots ou encore ce qu'est un mode, un temps ou une personne lorsqu'il s'agit d'un verbe. Aussi, l'individu ne saurait pas, par exemple quelle catégorie de mots prend un s au pluriel ou quelle terminaison de verbe prend *ent*. Ces difficultés donnent des erreurs telles que: **Les chiens jappes*.

2- «Difficultés à retrouver les rapports logiques qui commandent les accords grammaticaux.» (de Maistre, 1970, p.94). Ces difficultés seraient de repérer quels mots doivent s'accorder. L'accord du verbe avec le sujet est pertinent pour décrire ce type de difficulté. Les individus connaissent généralement cette règle pour la réciter ainsi: «Le verbe s'accorde avec le sujet». Quand vient le moment d'accorder le verbe avec son sujet, ils accordent le verbe avec d'autres mots qui ne sont pas le sujet du verbe. Dans la phrase: *Derrière cette maison, coulent des ruisseaux.*, où le sujet du verbe est *des ruisseaux*, les individus écriront plutôt **Derrière la maison, coule des ruisseaux.*, car ils accordent le verbe avec le mot *maison* et ils donneront comme explication que le mot *maison* est en avant du verbe, donc il est le sujet de ce verbe.

3- «Difficultés se rapportant aux signes du code grammatical.» (de Maistre, 1970, p.95). Ces difficultés sont dues au fait que les morphèmes qui annoncent le pluriel ou le féminin ne s'entendent pas toujours. *Aiment* et *aime* n'ont pas de différence à l'oral. En outre, d'autres difficultés viennent du fait que certains accords de nom ou d'épithète se font avec les mêmes lettres ou morphèmes que certains accords de verbe. La phrase *Tu marches dans ces rues désertes* présente un verbe du premier groupe à la deuxième personne du singulier se terminant par *es*. Cette même phrase contient un nom et une épithète qui sont de genre féminin et de nombre pluriel, ces deux mots se terminent également par *es*. Selon de Maistre, distinguer des catégories différentes de mots qui se terminent de façon identique est, en soi, une difficulté importante pour l'individu lorsqu'il se trouve dans un processus d'acquisition de l'orthographe grammaticale.

4- «Opérations mentales exigées par l'observation de l'orthographe grammaticale.» (de Maistre, 1970, p.96). Ce quatrième point présente la nécessité du raisonnement dans l'utilisation des règles de grammaire. Il faut, selon de Maistre, que le scripteur se questionne de façon explicite ou pas et il doit vouloir utiliser les règles qui régissent l'orthographe grammaticale afin d'écrire sans erreurs.

Ces quatre types de difficultés de compréhension se rapportant à la non-acquisition de l'orthographe grammaticale pourraient être des indices de réponse à la question générale et aux questions spécifiques que pose notre recherche, car par exemple si le scripteur ne peut expliquer l'utilisation d'une règle d'accord du verbe qu'il a lui-même produit (question

spécifique #2), c'est peut-être en partie parce qu'il ne peut retrouver les rapports grammaticaux (deuxième type de difficultés dans la typologie de de Maistre) qui commandent les accords de certains verbes avec leur sujet. Ces quatre types de difficultés de compréhension décrivent toute la complexité que rencontrent les scripteurs lorsqu'ils ont à appliquer les règles d'accord dans leurs écrits.

Ces difficultés concernant l'acquisition ou l'application des règles de l'orthographe grammaticale corroborent les données recueillies dans l'étude de Roy et Lafontaine (1992, p.73), soit que les étudiants éprouvent des difficultés concernant les accords en genre et en nombre, concernant les conjugaisons et les accords de verbe en général, qu'ils éprouvent ces difficultés lors de l'apprentissage et que ces mêmes difficultés demeurent d'année en année (voir le Tableau II, p.6).

Ces données corroborent également en tout point les observations que nous avons faites des textes des adultes fréquentant les cours particuliers de français écrit. Ces individus éprouvent les mêmes types de difficultés que celles citées par les auteurs ci-haut et ils avouent souvent qu'ils traînent leur problème depuis le secondaire et parfois même depuis le primaire.

2.5 Les réflexions des scripteurs concernant l'orthographe grammaticale

Certains auteurs, en plus de constater que les types de difficultés rencontrées en orthographe grammaticale reviennent généralement à

celles énumérées plus haut, ont voulu pousser leur recherche pour essayer de comprendre comment le scripteur réfléchissait lorsqu'il produisait un écrit. C'est le cas de Legros (1993) qui, dans un mémoire de maîtrise, s'est penchée sur le discours métalinguistique émis par des étudiants des ordres postsecondaires alors que ceux-ci sont aux prises avec des problèmes d'accords en genre et en nombre. C'est aussi le cas d'Ariaux-Maraux (1985) qui a fait une recherche à partir des réflexions orales obtenues de la part d'adultes et d'enfants en cours de rééducation de l'orthographe grammaticale.

Legros a rencontré dix étudiants de cegep et dix étudiants d'université. L'auteur leur a fait subir un «mini-TURBO» (1993, p.43) afin de connaître leurs raisonnements sur les accords en genre et en nombre. Ce test comportait trois étapes: la première était de relever une erreur de genre et/ou de nombre à l'intérieur de quatre phrases, la deuxième étape consistait à repérer à l'intérieur de courts textes, des erreurs de genre et/ou de nombre, le nombre d'erreurs pour cet exercice n'étant pas divulgué; enfin, la troisième étape consistait à produire un texte dont on avait suggéré le thème (choix d'un thème parmi plusieurs). À chacune des trois étapes, les étudiants devaient verbaliser spontanément sur les accords en genre et en nombre. Leurs réflexions verbales étaient enregistrées et transcrites par la suite. C'est à partir de cette transcription que l'analyse des raisonnements des étudiants a été faite. L'étude tente de regrouper les raisonnements des étudiants en les analysant par rapport aux variables suivantes: le sexe, le niveau d'études, le domaine d'études et la note obtenue au test TURBO (Roy, Lafontaine, 1992).

Ce qui ressort de cette étude est que les étudiants ayant obtenu un résultat élevé au test TURBO sont ceux qui ont des raisonnements du type: «énoncé et application de la règle» (Legros, 1993, p.99). Dans la conclusion, Legros explique que l'étude, malgré ses limites quant à l'échantillon, a permis de montrer que ce sont les étudiants les plus faibles qui ont des difficultés à comprendre les règles d'accords en genre et en nombre telles que les manuels de grammaire traditionnelle les enseignent. Les étudiants qui sont classés comme étant «forts» arrivent à comprendre, mais pour les étudiants faibles, ces «règles de grammaire sont souvent ambivalentes et n'offrent pas un cadre clair» (Legros, 1993, p. 100).

Dans son étude, Ariaux-Maraux (1985) a interviewé des individus âgés de 9 à 28 ans pour connaître leurs réflexions explicatives de certains accords qu'ils ont faits dans une situation de dictée. Ceci dans le but de montrer que chaque scripteur possède sa propre représentation du fonctionnement de la langue écrite qu'elle nomme «conscience linguistique». L'auteur veut ainsi vérifier l'hypothèse que chaque scripteur possède une base de référence qu'il a acquise à partir de ses expériences et par les enseignements qu'il a reçus. Les critères de sélection des sujets de l'étude étaient les suivants: le sujet devait être faible en orthographe, ses résultats scolaires en faisant foi; il devait être capable de s'exprimer oralement, il était soit en cours de rééducation, en fin de rééducation ou avait terminé depuis environ deux ans la rééducation; ceci dans le but de comparer les réflexions à différents stades de la rééducation. Enfin, il fallait qu'on puisse resituer à partir de leurs origines, les difficultés orthographiques des sujets.

Vingt-neuf sujets ont répondu à ces exigences et ont participé à des rencontres individuelles où chacun avait à écrire, dans une première étape, des phrases dictées par le chercheur. La deuxième étape de cette entrevue d'une demi-heure à deux heures était de dire pourquoi ils avaient choisi d'écrire les «mots pilotes» (Ariaux-Maraux, 1985, p.70) de cette façon. Ces explications ont été analysées et catégorisées et l'auteur en a fait une typologie.

Nous retenons de ces deux recherches des informations qui nous semblent pertinentes:

A) D'abord, dans ces deux recherches, malgré leurs différences quant à la cueillette des données, soit:

1- la passation d'un mini-TURBO d'une part et une dictée de l'autre,

2- le prélèvement des explications orales durant l'exercice écrit dans l'étude de Legros alors qu'Ariaux-Maraux les a exigées après l'exercice écrit,

3- la différence entre la population des deux études,

les auteurs se sont vus dans l'obligation de regrouper, de classer ou de catégoriser les explications fournies par les sujets. Tel que cela est mentionné par les auteurs, les explications étaient nombreuses et elles se recoupaient.

B) Deuxièmement, comme le précise Ariaux-Maraux, des explications semblables reviennent selon les mots ou selon les sujets, c'est-à-dire qu'un scripteur peut donner le même type d'explications pour plusieurs

accords rencontrés dans l'exercice ou plusieurs scripteurs peuvent donner la même explication pour l'accord d'un mot. Cela pourrait être un indice de réponse à notre question spécifique #4: «Est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits?»

C) Dans les recherches de Legros et d'Ariaux-Maraux, on retrouve une typologie des réflexions, des raisonnements ou des explications des scripteurs. La typologie de Legros concerne l'accord en genre et en nombre et la typologie d'Ariaux-Maraux concerne tous les accords quels qu'ils soient. En sachant que ces données ont été recueillies de façon différente, il est intéressant de constater que les mêmes types de réflexions, de raisonnements ou d'explications du scripteur se rejoignent d'une recherche à l'autre. Cependant, ces deux auteurs n'intitulent pas leurs catégories de la même façon. Par exemple: Une catégorie de Legros s'intitule «raisonnements liés aux connaissances déclaratives» qui sont en fait, un amalgame de plusieurs règles; dans la typologie d'Ariaux-Maraux, la catégorie correspondante s'intitule « Catégories linguistiques complexes» qui sont en fait des recompositions de lois ou des amalgames d'idées et de règles. Un deuxième exemple est celui de la sous-catégorie de Legros intitulée: «recherche support oral», où le scripteur recherche l'orthographe de son mot en faisant appel à la prononciation du mot, alors qu'Ariaux-Maraux parle de «rapport phonie-graphie», où l'individu part de l'aspect phonétique du mot pour l'écrire. Enfin, un dernier exemple qui prouve que les réflexions ou les explications des scripteurs se rejoignent est celui de la catégorie de Legros intitulée: «substitution sémantique» et celle d'Ariaux-Maraux nommée: «rapport grapho-sémantique», où l'individu

écrit un homophone d'une certaine manière à cause du sens qu'il donne à ce mot. Ariaux-Maraux rapporte l'explication suivante: « *ben parce que j'avouais pas faire d'analogie entre le mètre avec un seul t et ... le verbe mettre, mais, ben parce que sinon ça veut dire appartenir à quelqu'un*» (Ariaux-Maraux, 1995, p.71)

D) Les typologies de Legros et d'Ariaux-Maraux se rejoignent malgré une façon différente de nommer les catégories, mais elles nous semblent incomplètes en ce qui concerne l'objet de notre recherche soit: le questionnement sur les réflexions du scripteur concernant l'utilisation fonctionnelle de l'orthographe grammaticale plus précisément concernant l'accord du verbe avec le sujet en situation quotidienne d'écriture. Legros a administré un test composé de trois parties telles que mentionnées ci-haut tandis qu'Ariaux-Maraux a procédé à une dictée.

Dans cette recherche, les réflexions des scripteurs à partir d'un texte qu'ils auront eux-mêmes produits seront étudiées parce qu'il s'agit, selon nous, de l'activité la plus proche des tâches qu'ils ont à effectuer à leur travail. Malgré le fait que produire un texte implique bien d'autres éléments que l'orthographe, elle reste un élément essentiel à une bonne compréhension du texte par le destinataire. C'est pourquoi, avant d'étudier l'orthographe grammaticale dans un contexte quotidien d'écriture, il nous semble important d'expliquer la place de l'orthographe grammaticale dans le processus d'écriture et d'aborder la question des connaissances que doit avoir le scripteur pour utiliser l'orthographe grammaticale de façon fonctionnelle en situation quotidienne de production écrite.

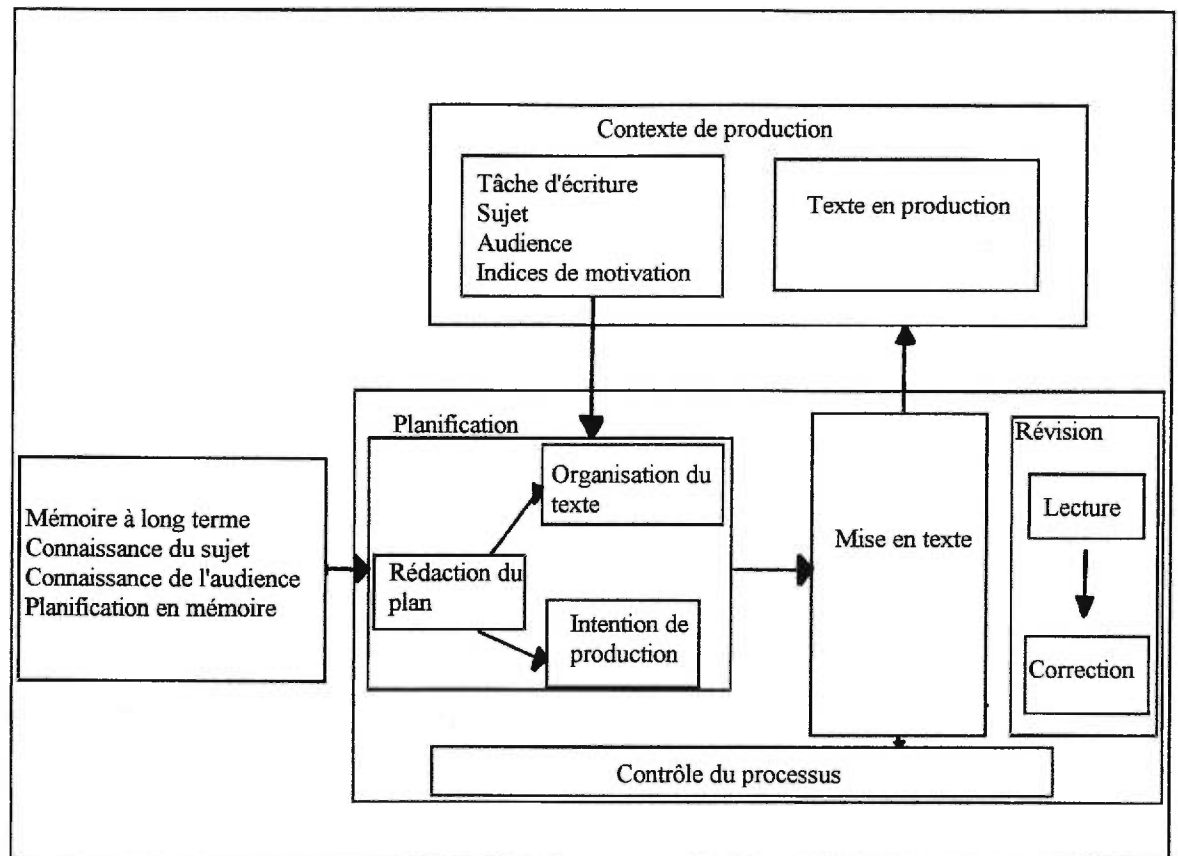
2.6 La place de l'orthographe grammaticale dans le modèle de production de Hayes et Flower

L'écriture est un processus complexe. Le scripteur doit tenir compte de différents éléments: le message qu'il veut livrer à son destinataire, le choix des mots, l'écriture de ces mots, etc. Plusieurs auteurs ont essayé de formaliser les différents aspects de ce processus, le modèle le plus répandu est celui de Hayes et Flower. C'est aussi celui que nous utilisons comme référence dans notre recherche.

Le modèle de production de Hayes et Flower (1980) est composé de trois ensembles (voir Tableau IV):

- 1- le contexte de production qui comprend la tâche d'écriture elle-même (le thème, les lecteurs, les consignes de production et le texte en cours).
- 2- les connaissances nécessaires concernant le sujet de l'écrit et les lecteurs, et les connaissances concernant la rhétorique, soit les techniques d'expression. Ces connaissances sont situées dans la mémoire à long terme.
- 3- le processus de production écrite qui se subdivise aussi en trois parties: la planification, la mise en texte et la révision qui sont sous le contrôle du processus métacognitif. La planification consiste à décider ce qui doit être dit, la mise en texte est le moment où le scripteur rédige ce qui ressort de la planification et la révision est la relecture et la correction du texte produit.

TABLEAU IV
Le modèle de Hayes et Flower (1980)*



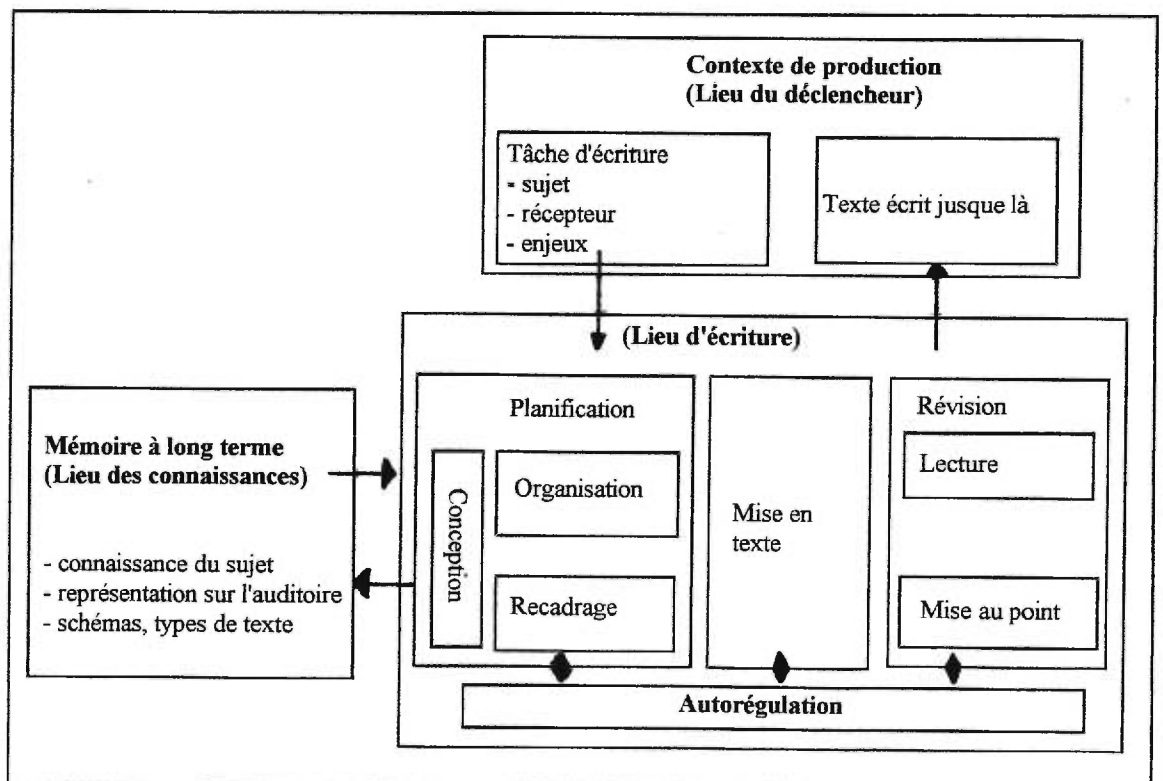
* Traduit par FORTIER, Gilles dans BOYER et al. (1995, p.50)

Dans le processus d'écriture, selon le modèle de Hayes et Flower adapté par Moffet, on retrouve la place de l'orthographe grammaticale dans le "lieu d'écriture" (tableau V) au moment de la mise en texte et de la révision (Moffet, 1993, p.24). Ce tableau, en mettant en évidence le «lieu d'écriture», fait ressortir l'importance accordée à l'orthographe: La mise en texte est le

moment d'écrire en mots ce que l'on veut faire connaître au lecteur. Pour la première fois dans le processus d'écriture, le scripteur doit se servir de l'orthographe. Quant à l'autre moment qui est la révision, elle se divise en deux étapes: premièrement, la lecture qui permet de voir, entre autres, si les règles grammaticales ont été appliquées et deuxièmement, le moment où le scripteur met au point le texte c'est-à-dire qu'il change et qu'il corrige ce qu'il y a d'écrit. Dans ces deux cas, le scripteur quel qu'il soit doit utiliser les connaissances qu'il possède concernant l'orthographe grammaticale.

TABEAU V

Le processus d'écriture de Hayes et Flower adapté par Moffet (1993, p.24)



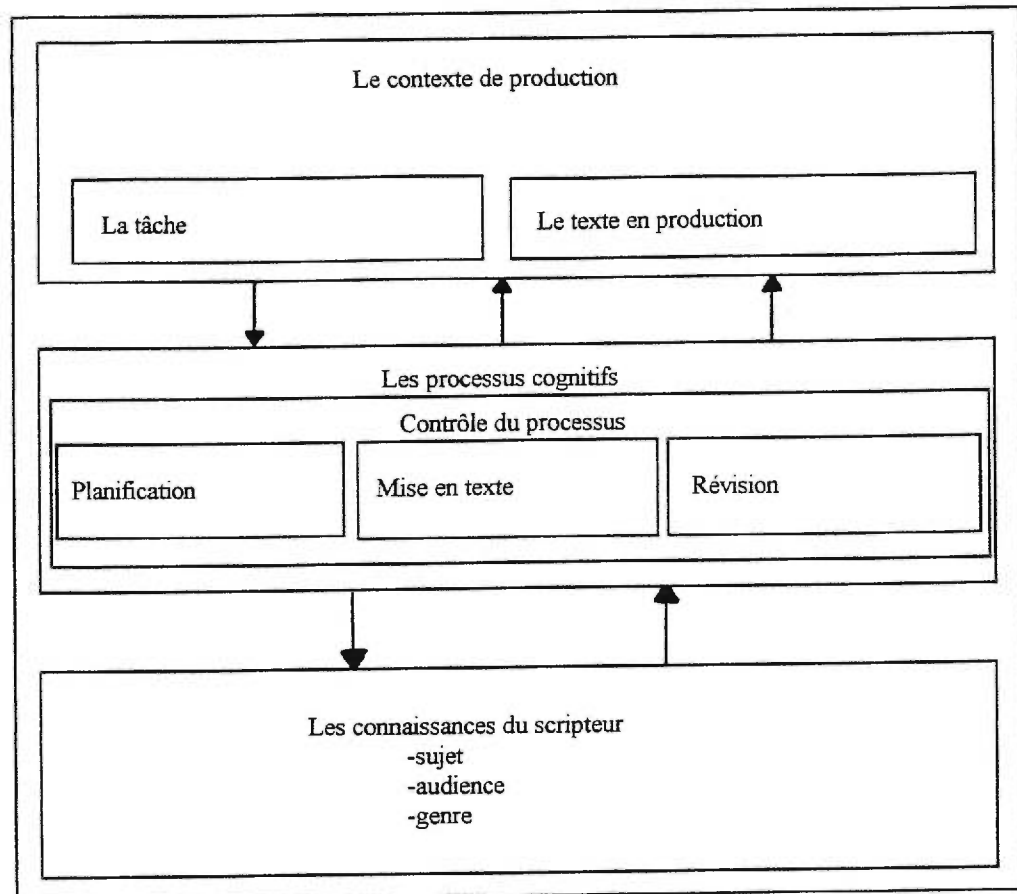
Moffet souligne, comme plusieurs autres auteurs, que les étapes qui impliquent ces savoirs grammaticaux sont récursives (Moffet, 1993, p.26). Ainsi, dans un processus d'écriture, le scripteur peut revenir à ces deux étapes autant de fois qu'il le juge nécessaire afin de parfaire sa production.

Hayes, dans un article plus récent sur le processus d'écriture (1995), présente à la lumière de nombreuses recherches faites sur le sujet, une version mise à jour du processus d'écriture (Tableau VI). Les changements à son modèle initial qui concernent notre recherche sont les suivants:

1- Le cadre intitulé: "Les processus cognitifs" (Hayes, 1995, p.51) contient dorénavant trois cadres de grosseur identique qui représentent la planification, la mise en texte et la révision de sorte que l'on ne peut plus croire à une étape plus importante qu'une autre à cause d'un cadre plus gros qu'un autre comme dans l'ancien modèle; les trois étapes ayant la même importance.

2- Dans le nouveau modèle, on a placé le cadre intitulé: "Les connaissances du scripteur" (Hayes, 1995, p.51) en dessous du cadre intitulé: "Les processus cognitifs" (Hayes, 1995, p.51) et on relie les deux cadres avec deux flèches qui rendent l'idée d'un va-et-vient entre les processus cognitifs et le contrôle des processus d'une part et les connaissances du scripteur d'autre part (Hayes, 1995, p.49-54).

TABLEAU VI
Le processus d'écriture renouvelé par Hayes (1995)*



* Traduit par FORTIER, Gilles dans BOYER et al. (1995, p. 51)

Malgré l'absence de détails concernant l'orthographe grammaticale à l'intérieur du Tableau VI, le modèle renouvelé par Hayes en 1995, présente avec ses doubles flèches, le caractère récursif de la «mise en texte» et de la «révision» à l'intérieur de la production de texte. En effet, le scripteur qui a le souci de produire un texte impeccable doit revenir précisément à ces deux étapes afin de vérifier l'orthographe grammaticale et appliquer les règles de grammaire.

2.7 Les types de connaissances

Le modèle de Hayes et Flower (Tableau IV), renouvelé par Hayes (Tableau VI), rejoint les données récentes de la psychologie cognitive, car il s'attache au processus plus qu'au produit. Écrire impliquerait que le scripteur fasse appel à des connaissances déjà acquises. Il doit, selon Tardif (1992, p.44), «pouvoir utiliser fonctionnellement les connaissances acquises et... avoir développé un ensemble de stratégies cognitives et métacognitives qui lui permettront de poser les actions appropriées». Les recherches en psychologie cognitive ont mis en évidence trois types de connaissances que Tardif (1992) définit comme suit:

1) «Les connaissances déclaratives correspondent essentiellement à des connaissances théoriques» (Tardif, 1992, p.48). Par exemple, un scripteur qui énonce la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir de façon exacte et complète a acquis une connaissance déclarative.

2) Les connaissances procédurales correspondent au comment faire, «à la procédure permettant la réalisation d'une action» (Tardif, 1992, p.50). Dans le cas du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, il s'agit de:

- 1- repérer l'auxiliaire avoir et le participe passé
 - 2- repérer le complément d'objet direct s'il y en a un
 - 3- remarquer si celui-ci est placé avant le participe passé, etc.
- et ainsi faire l'accord si cela est nécessaire.

3) Les connaissances conditionnelles «...se réfèrent aux conditions de l'action...», elles «concernent le quand et le pourquoi» (Tardif, 1992, p.52). Le scripteur emploie des connaissances conditionnelles lorsqu'il reconnaît le moment où il doit appliquer des règles d'orthographe grammaticale. Par exemple: la règle du participe passé avec l'auxiliaire avoir s'applique dans une phrase à la condition qu'il y ait un temps composé avec l'auxiliaire avoir, que le verbe soit transitif direct et que le complément d'objet direct précède le participe. Le scripteur qui a acquis des connaissances conditionnelles saura reconnaître qu'il est en présence d'un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir lorsqu'il rencontre tous ces éléments réunis.

Comme le souligne Tardif, dans ces définitions, les connaissances semblent dissociées mais, dans la réalité les trois types de connaissances sont interreliées (Tardif, 1992, p.48). Comme le remarquent les auteurs en psychologie cognitive, les apprentissages se réalisent grâce à cette relation récursive entre les trois types de connaissances.

Lorsque nous avons cité de Maistre (1970) ci-avant, nous avons présenté sa typologie des difficultés de compréhension se rapportant à la non-acquisition de l'orthographe grammaticale. Il est possible de faire des liens entre ces quatre types de difficultés et les types de connaissances qui, selon Tardif (1990, p.48) et les psychologues cognitivistes, sont nécessaires à l'apprentissage des concepts grammaticaux et des règles d'orthographe grammaticale:

1) Lorsque le scripteur a des difficultés de compréhension des distinctions qui correspondent aux distinctions grammaticales (de Maistre, 1970, p.91), c'est qu'il ne sait pas, par exemple, ce que sont les classes grammaticales des mots telles que le verbe, le nom ou encore le pronom. Il lui manque d'abord des connaissances déclaratives lui permettant de savoir ce qu'est un verbe, un nom ou un pronom.

2) Lorsque le scripteur a des difficultés à retrouver des rapports «logiques» qui commandent les accords grammaticaux (de Maistre, 1970, p.94), c'est qu'il ne repère pas les mots selon leur classe grammaticale, leur fonction et leur place dans la phrase. Par exemple, ne pas reconnaître le complément d'objet direct placé devant un verbe est un manque de connaissances procédurales. Ne pas reconnaître la présence d'un participe passé employé avec avoir serait toutefois un manque de connaissances conditionnelles.

3) Lorsque le scripteur présente des «difficultés se rapportant aux signes du code grammatical» (de Maistre, 1970, p.95), ce sont des difficultés qui concernent les connaissances déclaratives puisque le scripteur ignore que des morphèmes identiques existent pour marquer des phénomènes différents: par exemple le s du pluriel du nom et celui du verbe à la deuxième personne du singulier. Il y a alors un manque de connaissances déclaratives.

4) Les opérations mentales exigées par l'observation de l'orthographe grammaticale (de Maistre, 1970, p.96) font appel aux trois types de connaissances ainsi qu'aux stratégies nécessaires au respect des règles de l'orthographe grammaticale, mais aussi à l'apprentissage de celles-ci. Le scripteur n'étant pas capable de réflexion sur ses écrits ne peut s'approprier l'orthographe grammaticale.

À travers notre étude, nous essaierons de relever les difficultés de nos sujets ainsi que les types de connaissances qui leur font défaut.

2.8 Surcharge cognitive

Comme nous l'avons dit précédemment, écrire est un processus complexe, car le scripteur doit tenir compte de différents éléments en même temps: le message à livrer, le destinataire, l'organisation du texte, l'orthographe, etc. Il ne peut faire attention à tous ces aspects simultanément. Il se trouve dans une situation où il doit gérer plusieurs aspects à la fois. Il doit choisir, consciemment ou non, sur quel aspect il porte son attention, quitte à revoir son texte en portant attention sur un autre aspect plus tard.

Étudiant plus précisément ce phénomène, Fayol a mené deux études (Fayol, 1991, 1994) qui tentent de reproduire expérimentalement certaines erreurs d'accord du verbe avec le sujet que commettent des adultes «cultivés» (Fayol, 1991), c'est-à-dire des adultes qui connaissent les règles de grammaire. L'expérience comporte deux tâches: celle de se rappeler et d'écrire une phrase dont l'accord verbe-sujet est du type N1 de N2 V, où

N1 et N2 sont ou ne sont pas du même nombre, soit par exemple: *Le chien des voisins court*. La deuxième tâche est de se rappeler et d'écrire une liste de cinq mots à la suite d'une phrase.

Les résultats de l'expérience qui intéressent notre recherche sont que les adultes cultivés ne font pas d'erreur d'accord verbe-sujet dans les phrases du type N1 de N2 V lorsqu'ils n'ont qu'à accorder le verbe, mais ils n'appliquent pas la règle lorsqu'ils doivent écrire la liste de mots suivant la phrase (1991, p.202). Fayol constate que lorsque N1 et N2 sont du même nombre, par exemple: *les chiens des voisins courent.*, le taux d'erreurs d'accord verbe-sujet est plus faible que lorsque N1 et N2 sont de nombre différent (1991, p.202). L'auteur constate aussi que dans une inversion lorsqu'un groupe adverbial est placé au début de la phrase et que le sujet suit le verbe à la fin de cette phrase, le taux d'erreurs d'accord verbe-sujet est plus élevé (1994, p.458).

Fayol explique ces résultats par le fait que les tâches d'écriture «s'opposent quant à leur caractère plus ou moins automatique ou contrôlé» (1991, p.201). Par exemple, l'application de la règle d'accord du verbe avec le sujet serait automatique pour les adultes cultivés. Alors pourquoi ceux-ci feraient-ils des erreurs? Fayol a posé l'hypothèse de la surcharge cognitive, c'est-à-dire que lorsqu'une tâche automatique est accompagnée d'une deuxième tâche telle que le rappel et l'écriture d'une liste de mots, l'adulte cultivé va augmenter le taux d'erreurs d'accord sur la tâche automatique en fonction du degré de difficulté de la deuxième tâche.

Donc, s'il en va ainsi de l'adulte cultivé, nous pensons que nos scripteurs qui ont acquis certains automatismes concernant des règles d'accord, mais qui ne connaissent pas toutes les règles d'accord grammatical, n'appliquent peut-être pas correctement les quelques règles connues à cause d'une surcharge cognitive. L'exemple donné à la page 3 rejoint les recherches de Fayol. Les scripteurs des cours particuliers de français appliquent la règle d'accord du verbe avec le sujet dans la première partie de la phrase mais ne l'appliquent pas dans la deuxième partie: * *Le printemps revient et les oiseaux chante pour saluer son retour*. De même dans la phrase inversée suivante: **Derrière la maison, coule des ruisseaux.*, l'inversion créant une surcharge cognitive, nous pensons que cela pourrait empêcher nos scripteurs d'appliquer l'accord du verbe avec le sujet.

Ce chapitre montre que l'individu en situation de production écrite ne peut porter son attention uniquement sur l'orthographe grammaticale. En effet, tel que mentionné ci-haut dans le modèle d'Hayes et Flower, le scripteur a à tenir compte de son intention de communication et des destinataires; il doit référer à ses connaissances sur le sujet et organiser son texte. L'utilisation de l'orthographe grammaticale devient nécessaire lorsque le scripteur est rendu aux étapes de la mise en texte et de la révision. À ces moments, il doit faire appel à ses connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles; il doit faire aussi ce que Tardif nomme le transfert de ses connaissances. Aussi, comme le rappelle Fayol, plus le contenu d'une phrase est grand, plus il provoque une surcharge cognitive

qui fait produire des erreurs même chez des adultes cultivés. Comme cette étude concerne la réflexion des individus sur certains cas de morphologie verbale qu'ils ont eux-mêmes produits en situation d'écriture, nous essaierons d'observer s'ils possèdent des connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles relatives à ces cas de morphologie. Nous tenterons également de savoir s'ils transfèrent leurs connaissances d'un cas d'accord à d'autres cas d'accord. Le chapitre suivant détaille la procédure suivie pour répondre aux questions de recherche.

CHAPITRE TROISIÈME

MÉTHODOLOGIE

La présente étude vise à connaître les réflexions des scripteurs concernant les accords des verbes en situation d'écriture. Il s'agit d'une recherche descriptive qui a, comme démarche centrale d'investigation, une stratégie d'observation qui est l'analyse de contenu.

Dans ce chapitre, nous décrivons les sujets que nous avons observés et interrogés et nous expliquons les critères qui ont présidé au choix de ceux-ci. Nous décrivons également nos instruments de cueillette des données, soit un test de classement, une situation d'écriture et des questions d'entrevue. Par la suite, des explications sont données sur la façon dont les données recueillies par ces instruments sont analysées. Enfin, le déroulement de l'expérimentation est explicité.

3.1. Les sujets

Dès le début de cette recherche, nous voulions interroger des sujets comparables aux jeunes adultes qui s'inscrivent à des cours particuliers de français que nous offrons. Nous avons tenté de comparer nos clients aux sujets étudiés dans diverses recherches. Fayol (1995, 1991) est l'auteur qui définit le mieux ses sujets de recherche et il permet ainsi de catégoriser nos clients.

Dans ses recherches, Fayol utilise des termes tels que "expert" et "novice" pour désigner la clientèle dont il parle. Les experts sont ceux qui, en situation d'écriture, respectent l'orthographe de la langue, qui révisent pour s'assurer que le texte convient au destinataire et qui répondent à l'intention de communication alors que les novices sont ceux qui éprouvent

des difficultés d'orthographe tant lexicale que grammaticale ainsi que de choix des mots de vocabulaire. Les novices ont tendance à réviser pour corriger "les erreurs de surface" (Humes *ibid.*, Stallard *ibid.* cités par Fayol, 1987, p.86) plutôt que le fond du texte.

En ce qui concerne notre recherche, il est important de souligner que les scripteurs retenus ne sont pas experts dans le sens employé par Fayol. Nos clients sont du type novice puisque ce sont des individus qui s'arrêtent davantage à l'orthographe des mots qu'au destinataire et à l'intention de communication. Toutefois, nous pensons qu'ils savent qu'ils devraient respecter cela. En effet, nos clients écrivent seulement lorsqu'ils ont un besoin réel de communiquer par écrit. Cette communication s'établit donc avec une intention claire et précise à des destinataires connus et choisis par eux. Puisqu'ils sont du niveau des novices, nous appelons nos clients: «les scripteurs en difficulté». Ce sont des sujets comparables à nos clients que nous avons recrutés pour les fins de notre recherche. Les critères que nous avons retenus pour les sélectionner sont définis au point suivant.

3.2 Le choix des sujets

Pour participer à notre recherche, les individus devaient répondre aux critères de sélection suivants: être un scripteur en difficulté, être de langue maternelle française, être âgé de 25 à 35 ans et détenir soit un diplôme d'études secondaires (D.E.S.), soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

avons placé des annonces dans les journaux locaux, sur les babillards des endroits publics tels que les banques, les centres d'emploi et les locaux d'éducation aux adultes. Nous avons ainsi recruté douze femmes intéressées par la recherche malgré le fait que l'annonce s'adressait aux deux sexes (Annexe A). En général, la clientèle qui s'inscrit à des cours particuliers cherche un centre de formation dans l'annuaire téléphonique ou dans les annonces des journaux locaux et elle est constituée uniquement d'individus motivés désireux d'améliorer leurs écrits. Il importait donc d'avoir dans notre échantillon des sujets également motivés pour ne pas biaiser les résultats. Même si au départ nous cherchions autant des hommes que des femmes, seules des femmes se sont présentées. La recherche demeure pertinente malgré le fait qu'elle n'est constituée que d'individus de sexe féminin, car les participantes sont venues de leur plein gré. Nos observations et conclusions concernent donc essentiellement les femmes. Chaque sujet est identifié par un numéro de référence.

3.3 Les instruments de collecte des données

Dans cette partie, nous présentons les instruments de collecte des données qui ont permis de répondre aux questions de recherche. Les trois instruments retenus sont un test de classement, une situation d'écriture et des questions d'entrevue.

3.3.1 Le test de classement

Le test de classement est un test que nous avons créé uniquement pour cette recherche (Annexe B). Il a servi à identifier les individus voulant participer à la recherche et à vérifier leurs performances afin de savoir s'ils étaient vraiment des scripteurs en difficulté. Il a permis également de savoir le niveau de connaissances de ces sujets concernant les règles d'accords du verbe.

Ce test comprend trois parties. La première partie fournit des renseignements sur le sujet, la deuxième partie est un texte comprenant 50 erreurs que le sujet devait corriger et la troisième partie est un questionnaire sur les règles d'accords du verbe. Ce test de classement a été distribué à tous les volontaires. Ceux-ci devaient obtenir une note inférieure à 33 mots corrigés sur 50 dans la deuxième partie intitulée: «Texte à corriger» (voir le point 3.3.1.2) afin d'être retenu pour les autres étapes de la cueillette des données.

3.3.1.1 La description des sujets

Dans la première partie du test, le sujet donne des renseignements personnels: âge, sexe, degré et domaine de scolarité, langue maternelle, langue parlée présentement à la maison. Ces questions sont posées dans le but de connaître davantage les participants et de s'assurer qu'ils répondent aux critères de sélection (voir le point 4.1.1 pour le recrutement des sujets de l'étude).

3.3.1.2 Le texte à corriger

Créé uniquement pour cette recherche, le texte: «Quoi de mieux qu'une bicyclette?» contenait environ 500 mots dont 50 mots étaient mal orthographiés. Les erreurs étaient celles répertoriées dans les études rapportées au premier chapitre. Elles concernaient les accords de verbe, les accords de participes passés, les accords en genre et en nombre, l'orthographe d'usage, les homophones grammaticaux et d'autres erreurs d'orthographe grammaticale (Roy et Lafontaine, 1992; M.E.Q., 1989; Girolami-Boulinier, 1984; de Maistre, 1970). L'épreuve consistait à relever les erreurs et à les corriger. Les sujets ne savaient pas combien d'erreurs contenait ce texte et de quel type elles étaient. Le fait d'avoir plusieurs types d'erreur à relever empêchait les sujets de détecter quels mots il leur fallait corriger. Cette partie du test a été préalablement expérimentée sur une population de 36 étudiants qui suivaient un cours de récupération en français et qui étaient inscrits au premier trimestre de la première année du baccalauréat en enseignement au primaire, à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal. Tout comme les sujets interrogés pour cette recherche, ces étudiants étaient de langue maternelle française et avaient obtenu un D.E.C. Ils ont passé seulement la deuxième partie du test de classement, c'est-à-dire qu'ils ont complété l'exercice de correction de texte. Les résultats qu'ils ont obtenus à cette partie du test ont démontré que le test était pertinent pour évaluer les candidats de notre recherche. Le Tableau VII présente les résultats obtenus par les étudiants universitaires.

TABLEAU VII
Résultats au test de classement lors de la pré-expérimentation

| # réf. des sujets: | Mots correctement corrigés (sur 50 mots) | Mots corrects injustement corrigés |
|--------------------|---|------------------------------------|
| A- 002 | 32 | 2 |
| A- 003 | 32 | 2 |
| A- 004 | 37 | 10 |
| A- 005 | 31 | 4 |
| A- 006 | 39 | 3 |
| A- 007 | 38 | 8 |
| A- 008 | 36 | 3 |
| A- 009 | 30 | 11 |
| A- 010 | 35 | 16 |
| A- 011 | 33 | 14 |
| A- 012 | 35 | 12 |
| A- 013 | 32 | 3 |
| A- 014 | 25 | 8 |
| A- 015 | 32 | 12 |
| A- 016 | 29 | 9 |
| A- 017 | 40 | 5 |
| A- 018 | 30 | 2 |
| A- 019 | 26 | 5 |
| A- 020 | 28 | 11 |
| A- 021 | 38 | 8 |
| A- 022 | 31 | 6 |
| A- 023 | 23 | 4 |
| A- 024 | 34 | 7 |
| A- 025 | 35 | 2 |
| A- 026 | 37 | 5 |
| A- 027* | 33 | 4 |
| A- 036* | 24 | 7 |
| A- 037 | 35 | 2 |
| A- 038 | 31 | 9 |
| A- 039 | 32 | 1 |
| A- 040 | 44 | 12 |
| A- 041 | 35 | 2 |
| A- 042 | 35 | 5 |

| | | |
|---------|-------|------|
| A- 043 | 40 | 7 |
| A- 044 | 34 | 7 |
| A- 045 | 35 | 2 |
| Moyenne | 33,22 | 6,38 |

* La distribution des copies déjà numérotées est responsable de l'écart entre les numéros.

Les étudiants universitaires ont trouvé en moyenne 33 erreurs sur 50 erreurs dissimulées dans le texte et ils les ont corrigées correctement; la meilleure note étant de 44/50 et la plus faible étant de 23/50. Ils ont cependant en moyenne corrigé abusivement 6 mots qui étaient bien orthographiés sur l'ensemble des mots du texte; la meilleure note étant de 1 mot surcorrigé et la note la plus faible étant de 16 mots surcorrigés. À la suite à la note moyenne obtenue par ces étudiants, nous avons fixé le seuil à ne pas dépasser par les sujets qui désiraient participer à notre recherche à 33 mots correctement corrigés sur les 50 mots erronés.

Nous aurions pu ne conserver que les mots que nous avons volontairement mal écrits, mais il nous a semblé que prendre en considération les mots indûment corrigés était tout aussi instructif. Le texte devait donc se corriger en deux étapes puisque le total de la surcorrection des mots correctement orthographiés dans le texte ne devait pas à notre avis être soustrait du total des mots erronés correctement corrigés par les étudiants. Des sujets auraient pu surcorriger au-delà de 50 mots. Pour éviter des notes inférieures à 0, nous avons préféré noter cette épreuve en deux parties. Par exemple: l'étudiant qui a corrigé 38 mots erronés sur 50 mots et qui a surcorrigé 4 mots correctement orthographiés sur l'ensemble des mots du texte a deux notes, soit 38/50 et -4. Lui accorder une note de 34/50 ne permet pas de distinguer les surcorrections des corrections bien

faites. L'individu a repéré des erreurs dans le texte et il est noté pour cela. La surcorrection doit ressortir dans les observations parce que cela montre une incompréhension ou un manque de connaissance tout aussi indicatif que celui fourni par un manque de repérage et de correction à un mot erroné. Le Tableau VIII présente la distribution des corrections par mots erronés.

TABLEAU VIII

Distribution de la correction des mots au test de classement lors de la pré-expérimentation

| Mot | Correction exacte | Correction erronée | Aucune correction |
|-------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| 1- accompagnée | 33 | 1 | 2 |
| 2- pénétrer | 20 | 1 | 15 |
| 3- leurs | 25 | 0 | 11 |
| 4- étendues | 22 | 2 | 12 |
| 5- molletonnée | 31 | 0 | 5 |
| 6- sentait | 34 | 0 | 2 |
| 7- habiller | 32 | 0 | 4 |
| 8- vert | 2 | 1 | 33 |
| 9- entouraient | 30 | 2 | 4 |
| 10- pu | 22 | 2 | 12 |
| 11- promesses | 23 | 0 | 13 |
| 12- là | 31 | 1 | 4 |
| 13- ses <i>rêveries</i> | 15 | 0 | 21 |
| 14- à | 29 | 2 | 5 |
| 15- fit | 29 | 4 | 3 |
| 16- réalité | 19 | 0 | 17 |
| 17- vit | 31 | 0 | 5 |
| 18- envie | 26 | 1 | 9 |

| | | | |
|----------------------------|----|---|----|
| 19- ces <i>gros</i> | 12 | 0 | 24 |
| 20- filait | 9 | 1 | 26 |
| 21- occupé | 35 | 0 | 1 |
| 22- placer | 33 | 1 | 2 |
| 23- attendaient | 36 | 0 | 0 |
| 24- sains | 26 | 5 | 5 |
| 25- un <i>éclair</i> | 20 | 0 | 16 |
| 26- remisé | 21 | 0 | 15 |
| 27- usagées | 32 | 0 | 4 |
| 28- cent | 18 | 0 | 18 |
| 29- <i>quatre - vingts</i> | 21 | 0 | 15 |
| 30- vingts | 7 | 0 | 29 |
| 31- réclamaient | 30 | 3 | 3 |
| 32- avaient | 33 | 0 | 3 |
| 33- ces <i>machines</i> | 32 | 2 | 2 |
| 34- rouillées | 32 | 2 | 2 |
| 35- vélos | 28 | 0 | 8 |
| 36- devrait | 30 | 0 | 6 |
| 37- trouvée | 6 | 0 | 30 |
| 38- rayons | 19 | 0 | 17 |
| 39- rouillés | 31 | 3 | 2 |
| 40- telles | 5 | 4 | 27 |
| 41- cassés | 31 | 0 | 5 |
| 42- passé | 28 | 1 | 7 |
| 43- la | 5 | 1 | 30 |
| 44- éléments | 33 | 1 | 2 |
| 45- fluorescents | 10 | 5 | 21 |
| 46- son | 24 | 0 | 12 |
| 47- se | 17 | 0 | 19 |
| 48- travail | 24 | 0 | 12 |
| 49- cet <i>air</i> | 28 | 0 | 8 |
| 50- choisissez | 28 | 2 | 6 |

Les chiffres dans les colonnes du Tableau VIII indiquent le nombre de sujets. L'observation de ce tableau permet de constater que les 50 mots erronés ont tous été repérés. En effet, le mot erroné le moins repéré est le mot «vert» trouvé par 2 étudiants alors que le mot erroné le plus repéré est le mot «attendaient» reconnu par les 36 étudiants. Le nombre moyen d'étudiants qui ont repéré un mot erroné est de 24.

En ce qui concerne la surcorrection, seulement un mot bien orthographié a fait l'objet de 23 surcorrections de la part des étudiants, il s'agit du mot «tendre» dans l'épithète composé «vert tendre». Nous associons cette surcorrection massive au fait que la règle d'accord des adjectifs de couleur n'est pas sue. En outre, il est à noter que 6 mots ont été abusivement corrigés par 5 à 11 étudiants et plusieurs mots ont fait l'objet de corrections abusives de la part de 2 à 4 étudiants: 4 étudiants sur 36 ont corrigé 6 mêmes mots bien orthographiés, 3 étudiants sur 36 ont corrigé 8 mêmes mots bien orthographiés à l'intérieur du texte et 2 étudiants sur 36 ont fait la correction de 12 mêmes mots qui étaient bien orthographiés. Le Tableau IX présente ces mots et le nombre de fois que chacun de ceux-ci ont été injustement corrigés.

TABLEAU IX

Distribution du nombre de corrections erronées par mots bien orthographiés

| Nb | Mots corrects avec correction erronée |
|----|--|
| 1 | a <i>cet air</i> , réveillée, chaton, aucune, vivifiant, parfait, faites, aube, pièce, se faire, bécane, monde, aspirait, en bas, chaque |
| 2 | venir, minuscule, auparavant, bien sûr, leur, rare, pédale, la <i>fit</i> , ajouté, s'agit, empêcher, il y <i>en</i> , |
| 3 | poussant, toutes, sortes, quelques, blancs, cherché, décoration, caoutchouc, |
| 4 | éclair, sentit, ses, s'emplissant, colline, miroir, |
| 5 | à, |
| 6 | parmi, |
| 7 | silhouettes, |
| 8 | gris bleu |
| 10 | l'a |
| 11 | bleu |
| 23 | tendres |

Suite à cette préexpérimentation, le test a été soumis à 14 sujets de sexe féminin qui avaient donné leur nom pour participer à notre recherche. «Le texte à corriger» a permis d'éliminer 2 sujets qui ont eu une première note trop élevée à cette épreuve. Leur note était de 36 et 38 mots correctement corrigés sur 50 mots mal orthographiés, donc 3 et 5 points au-dessus du seuil que nous avons fixé pour participer à notre recherche.

3.3.1.3 Le questionnaire sur les règles de grammaire

Dans cette partie du test de classement, les 12 sujets retenus ont eu à réciter par écrit cinq règles de grammaire. Nous voulions savoir si les scripteurs en difficulté connaissaient les règles concernant les accords de verbe avec le sujet et les règles qui régissent les accords des participes passés employés seuls, employés avec l'auxiliaire avoir et avec l'auxiliaire être (annexe B). Il s'agit de connaissances déclaratives.

Les participants ont dû répondre par oui ou non s'ils connaissaient la règle. Si oui, ils ont récité la règle par écrit et en ont donné un exemple. La correction s'est effectuée de la manière suivante: d'abord nous avons noté sur une copie vierge les réponses auxquelles nous nous attendions pour les 5 questions. Nous avons ensuite comparé les règles récitées par chaque sujet à celles déjà écrites et ce, dans le but d'éviter des erreurs de biais lors de la correction. Pour qu'une règle soit considérée comme exacte, il fallait que tous les éléments de réponse soient inclus dans la récitation écrite. S'il y avait des éléments manquants, il s'agissait d'une règle classée comme étant incomplète; s'il y avait des éléments erronés dans la récitation écrite, il s'agissait d'une règle classée comme étant inexacte. Dans les cas où rien n'était écrit, il s'agissait alors d'une règle inconnue.

Cette partie n'a pas fait l'objet d'une note chiffrée parce qu'elle nous a servi à savoir si les sujets connaissaient parfaitement les règles, s'ils les connaissaient partiellement ou encore s'ils ne les connaissaient pas du tout. Cette partie nous a permis de savoir si les scripteurs avaient ou s'ils

n'avaient pas les connaissances déclaratives concernant les accords de verbe et de participe passé. Seule la récitation de la règle a été prise en compte dans la correction parce que les exemples donnés par les scripteurs n'apportaient pas d'autres informations. Donc, cette partie du test de classement nous a permis de recueillir des éléments de réponse concernant la première question spécifique de recherche à savoir si les scripteurs connaissaient les règles grammaticales.

3.3.2 La situation d'écriture

Les sujets retenus au test de classement ont été incités à rédiger un texte qu'ils pourraient être appelés à écrire dans leur vie courante. Les scripteurs en difficulté étaient seuls au moment de leur rédaction et n'avaient en leur possession aucun ouvrage de référence tel un dictionnaire ou une grammaire.

Après avoir lu les écrits de Dabène (1987) sur les typologies des pratiques scripturales liées à la profession, il nous semblait pertinent de faire produire un texte en relation avec le type d'emploi que les sujets recherchent ou occupent. Quatre thèmes écrits sur une feuille remise aux sujets avant leur production ont été proposés. Il s'agissait de thèmes susceptibles de s'appliquer dans plusieurs domaines de travail afin de faciliter la production d'un texte (Annexe C). Après le choix d'un des thèmes, les scripteurs en difficulté ont procédé à la rédaction de leur texte. Ils ont écrit un texte d'environ deux pages à double interligne en prenant le temps dont ils avaient besoin.

Les sujets ont écrit sur des feuilles posées sur du papier carbone et ce dans le but d'avoir des traces de cacographies immédiatement corrigées durant la production. Les erreurs relevées sur la copie au carbone ont parfois aidé au choix des mots sur lesquels a porté l'entrevue. Entre deux mots de même classe grammaticale, le chercheur qui menait l'entrevue choisissait en général le mot sur lequel le scripteur en difficulté avait buté. Aucune question n'était posée aux scripteurs durant la production de leur texte car nous pensions que cela aurait pu les déranger dans leur travail.

Nous avons privilégié la production d'un texte susceptible d'être produit en milieu de travail plutôt qu'une dictée car c'est en rédigeant ce type de texte que l'exercice était le plus réel possible. Cependant la dictée (corpus de phrases choisies et déterminées à l'avance tel qu'utilisé par Ariaux-Maroux, 1985) nous aurait permis de questionner tous les sujets sur les mêmes mots alors qu'avec le texte libre, nous devions constamment faire un choix de verbes sur lesquels interroger les sujets afin de connaître leur réflexion.

Pour tous les scripteurs de notre recherche, nous avons sélectionné dans leur propre texte les verbes impliquant les mêmes types d'accord, soit les accords de verbes employés avec un ou plusieurs sujets ou les accords de verbes employés au participe passé. Premièrement cela permettait d'interviewer le scripteur sur les verbes dont il avait eu à réciter la règle précédemment dans le questionnaire sur les règles de grammaire, donnant ainsi des éléments de réponse à la question spécifique #3: «Existe-t-il des liens entre les performances obtenues par le scripteur à la récitation des règles d'accord des verbes d'une part et l'application et

l'explication des cas de morphologie verbale produits par le scripteur d'autre part?». Deuxièmement le fait de sélectionner les mêmes types d'accords de verbes pour tous les sujets de la recherche permettait de savoir si ceux-ci avaient les mêmes réflexions et ce, dans le but de répondre à notre question spécifique 4, soit: «Est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits?»

De plus, nous pensons que le fait même d'écrire un texte que ce soit une dictée ou une rédaction a au moins deux avantages: cela permet de voir quels sont les accords qui ont été faits et comment ils ont été marqués, cela permet également d'avoir des écrits qui restent par comparaison à un travail oral.

3.3.3 Les questions d'entrevue

Suite à la production du texte, nous avons interrogé les scripteurs en difficulté pour savoir comment ils avaient pensé les accords des verbes avec leur sujet, comment ils avaient réfléchi aux accords des participes passés employés seuls ou avec les auxiliaires être et avoir. Il s'agissait d'entrevues «off-line», c'est-à-dire menées après la production. Nous pouvions ainsi recueillir leurs connaissances procédurales et conditionnelles.

Nous avons choisi une technique de verbalisation qui se tenait après l'activité d'écriture pour éviter de déranger les scripteurs durant leur production écrite. Ainsi leur tâche d'écriture ressemblait davantage aux situations d'écriture quotidiennes qu'ils ont à vivre. Cette méthode implique toutefois que les réflexions des scripteurs soient saisies non pas au

moment où ils appliquent les règles mais quelques instants plus tard. La difficulté pour les scripteurs était de se rappeler ce qu'ils avaient pensé alors qu'ils appliquaient ces règles d'accord. Néanmoins, la rédaction et l'entrevue ayant eu lieu l'une après l'autre, les sujets pouvaient encore avoir en mémoire les raisons des accords écrits.

Une dizaine d'erreurs ou de ratures qui concernaient les accords du verbe avec le sujet et les accords de participes passés employés avec ou sans auxiliaire dans les textes des sujets ont été retenues. Nous avons choisi des mots correctement accordés et d'autres qui étaient erronés afin de voir si les scripteurs étaient certains de leur réflexion concernant ces accords. Nous nous doutions que si nous questionnions sur des mots bien orthographiés, les sujets auraient tendance à penser que ces mots contenaient une erreur. Nous pensions qu'ils pourraient essayer de surcorriger certains mots. Il nous a semblé également important d'interroger sur d'autres types d'accord pour deux raisons: nous voulions savoir si le scripteur en difficulté distinguerait le verbe d'un mot appartenant à une autre classe grammaticale et deuxièmement, nous ne voulions pas que les scripteurs en difficulté découvrent notre sujet de recherche car cela aurait pu biaiser leurs réponses.

Étant donné que nous désirions savoir ce qu'avaient pensé les scripteurs lorsqu'ils avaient indiqué les accords, nous avons opté pour des questions ouvertes leur permettant ainsi de récupérer leurs réflexions. Les questions choisies pour l'entrevue avaient été préexpérimentées afin de connaître la quantité et la qualité de réponses qu'elles suscitaient. Elles ont ensuite été transcrites sur une feuille et le chercheur n'a posé que ces questions lors

de l'entrevue. Lorsque le chercheur s'adressait aux scripteurs en difficulté, il le faisait toujours avec la formule suivante:

« Durant l'entrevue, je vais vous poser des questions sur certains mots de votre texte. Les mots que j'ai choisis sont soit bien écrits, soit mal écrits. Le premier mot, vous avez écrit: «exemple», (le chercheur épelle le mot). Pouvez-vous me dire pourquoi vous avez écrit le mot de cette manière? Pouvez-vous me dire ce que vous avez pensé en écrivant le mot de cette manière-là?»

Pendant que le scripteur répondait à toutes ces questions, le chercheur notait sur la grille d'entrevue le mot sur lequel portait la question et il notait également des éléments de réponse que donnait le scripteur (voir la grille de réponse en Annexe D). Enfin, le chercheur pouvait reprendre une formulation et en tirer une autre question, par exemple:«Oui, vous dites avoir observé une règle d'accord, pouvez-vous me nommer cette règle?» ou ce dernier encourageait le scripteur en difficulté à parler en faisant des: «oui, oui» et des signes de la tête.

Dans certains cas, le questionnement a amené le scripteur à s'autocorriger. Nous lui avons permis de se corriger tout en lui demandant pour quelles raisons il changeait la terminaison d'un verbe. Par exemple:«Voilà, vous vous apercevez qu'il y a une erreur. Pourquoi, selon vous, y a-t-il une erreur? Qu'est-ce qui vous fait penser qu'il y a une erreur? Quelle règle de grammaire peut justifier cet accord?» Dans les cas d'autocorrection, le chercheur notait sur la grille (annexe D) les mots autocorrigés, que la correction soit exacte ou non et il notait aussi les nouveaux éléments de réflexion donnés par le scripteur.

Pour recueillir les réflexions durant les entrevues, deux méthodes ont été utilisées. Premièrement un enregistrement audio a été fait, enregistrement qui récupérait tout ce qui était dit par le chercheur et par le scripteur en difficulté. Deuxièmement, une grille d'entrevue a été complétée où étaient notées par la chercheuse toutes les informations recueillies simultanément à l'entrevue telles que les autocorrections du scripteur en difficulté. Ces deux outils de cueillette des données ont permis de transcrire le verbatim des réflexions des scripteurs en difficulté. C'est principalement ce verbatim qui a été analysé pour catégoriser les réflexions des scripteurs.

3.3.3.1 Traitement des réponses aux questions d'entrevue

À partir des réflexions recueillies, nous avons regroupé celles-ci en 5 catégories qui contiennent chacune des sous-catégories. Afin de valider ces catégories et le classement des réflexions, une enseignante dont le domaine d'enseignement était le français langue maternelle a fait l'exercice de classer les réflexions d'un sujet à l'aide de ces catégories créées pour cette recherche. Comme l'enseignante a classé 9 réflexions sur 10 de la même manière que l'auteure de cette étude, la conclusion que les catégories étaient claires et bien découpées et que d'autres chercheurs pourraient classer les réflexions des sujets de façon identique est apparue.

La première catégorie s'intitule «Fait allusion aux règles grammaticales». Toutes les réflexions où nous décelions un recours à une règle de grammaire étaient inscrites dans cette rubrique. Quelques nuances étaient cependant apparues et c'est ce qui a formé les sous-catégories suivantes:

A-1 Récitation d'une règle dans ses mots: le scripteur en difficulté récitait et expliquait une règle de grammaire. L'explication n'était pas toujours fluide, mais tous les éléments de la règle étaient là et de façon exacte. Par exemple, le sujet B-111 réfléchit sur le mot «réalisé» et dit: «...c'est un participe passé seul, sans auxiliaire, fa que il s'accorde avec son sujet, eh... projet, un projet».

A-2 Récitation d'une règle de façon inexacte ou incomplète: le scripteur en difficulté récitait et expliquait une règle de grammaire, mais il manquait des éléments et/ou certains étaient incorrects. Par exemple, le sujet B-108 réfléchit sur le mot «motivé» et dit: «...les employés seront ainsi motivé à bien faire leur travail... seront motivé, bon motivé à quoi? à bien faire leur travail - est après, ne s'accorde pas, j'mets é».

A-3 Récitation de plusieurs règles erronées: le scripteur en difficulté récitait une règle qui était un amalgame de plusieurs éléments de règles de grammaire. Par exemple, le sujet B-115 réfléchit sur le mot «qualifiés» et dit: « par rapport à l'accord avec les employés placés avant et «és» j'pu sure que c'est pas «er»... malgré que quand on prend le battre ou battu, ça serait les employés battus».

A-4 Aucun souvenir d'une règle de grammaire ou incapable d'appliquer une règle: le scripteur en difficulté admettait ne plus se souvenir d'une règle ou il avouait ne pas savoir quelle était la règle qu'il fallait appliquer à cet endroit. Par exemple, le sujet B-103 réfléchit sur le mot «étais» et dit: «...j'me souviens pas. Ça se peut que ç'aurait pris un «t», mais je me souviens plus de la règle».

A-5 Allusion à une règle inexistante dans la grammaire: le scripteur en difficulté inventait une règle à partir d'un truc ou il récitait une règle qu'il avait inventée, mais il croyait que celles-ci étaient exactes. L'exemple le plus fréquent est celui de la règle suivante: «Lorsque deux verbes se suivent, le deuxième verbe prend «er».

La deuxième catégorie s'intitule «Dit: je ne sais pas». Nous avons trouvé 4 raisons pour lesquelles les scripteurs en difficulté ignoraient comment orthographier ou accorder un verbe.

B-1 «Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit»: le scripteur en difficulté donnait cette raison pour expliquer l'orthographe du mot. Il croyait qu'il n'y avait aucune raison, que le mot était invariable.

B-2 «Il n'y a pas d'accord»: le scripteur en difficulté prétendait qu'il n'y avait pas d'accord à faire à ce mot.

B-3 «N'est pas certain que le mot est bien écrit»: le scripteur en difficulté n'était pas certain, il hésitait quant à l'orthographe du mot. Parfois, il essayait de s'autocorriger sans toutefois y parvenir.

B-4 «C'est bien écrit, mais ne sait pas pourquoi»: le scripteur en difficulté était certain de l'orthographe, il voyait le mot écrit de cette manière et pas autrement, mais sans savoir pourquoi ou sans savoir s'il existait une règle grammaticale à appliquer pour ce mot.

La troisième catégorie est appelée: «Nomme...» parce que les scripteurs en difficulté dans plusieurs cas nommaient ce qu'ils voyaient sous leurs yeux sans pouvoir donner d'autres explications ou sans pouvoir réciter des règles de grammaire.

C-1 «Nomme le temps de verbe»: le scripteur dit dans ses mots «le mot, c'est avoir».

C-2 «Nomme la personne à laquelle est conjugué le verbe»: «...il est à la deuxième personne», de dire le scripteur.

C-3 «Nomme la personne et le temps du verbe»: le scripteur dit par exemple que le verbe est au passé composé à la deuxième personne du pluriel.

C-4 «Nomme le mot avec lequel il y a l'accord du verbe»: par exemple pour le mot «encadré», le scripteur B-101 s'explique ainsi: « C'est un milieu. Oui, je l'accorde avec «milieu».

C-5 «N'est pas certain du mot avec lequel se fait l'accord»: cette sous-catégorie diffère des sous-catégories B-2: «Il n'y a pas d'accord» et B-3: «N'est pas certain que le mot est bien écrit» parce que les scripteurs ne jugeaient pas de l'exactitude du mot ou pas, mais ils semblaient n'être pas certains d'avoir accordé le verbe avec le bon mot. Toutefois, il nommait un mot avec lequel l'accord aurait pu être fait. Dans cette sous-catégorie, les scripteurs ne pensaient pas à s'autocorriger. Par exemple, le scripteur B-105 a écrit le mot «indiqué» dans la phrase «Tout est indiqué...» Sa

réflexion est la suivante: «...j'sais pas si ce serait pluriel ou singulier... j'hésite, mais j'le sais pas... Tout est indiqué: c'est pas c'qui a fait mais c'est l'évènement d'après moi qui est indiqué, qui a prouvé des choses-là, c'est un évènement qui est indiqué...»

La quatrième catégorie s'intitule: «Questionne...». La particularité de cette catégorie est que les scripteurs se questionnent réellement sur les mots à accorder et le font à voix haute. Deux sous-catégories se présentaient alors:

D-1 Le scripteur en difficulté se questionnait pour trouver avec quel mot il devait faire l'accord, mais il ne trouvait pas de mot et il ne commentait pas l'orthographe du mot.

D-2 Le scripteur en difficulté se questionnait pour trouver avec quel mot il devait faire l'accord, il trouvait le mot et il s'autocorrigeait.

Enfin, la cinquième catégorie s'intitule: «Réfère à des trucs». Nous avons gardé l'appellation «trucs» tel qu'expliquée par nos sujets. Toutefois, nous considérons les «trucs» comme des procédés de substitution.

E-1 «Remplacement: Battre- battu, Vendre- vendu, Mordre- mordu»: le scripteur écrivait le morphème «er» lorsqu'il pouvait remplacer le mot par un de ces verbes du troisième groupe dont la terminaison de l'infinitif est différente à l'oral. Il écrivait le morphème «é» lorsqu'il remplaçait le mot par un participe passé dont on pouvait entendre la finale «u» à l'oral.

E-2 «Masculin- Féminin, Singulier- Pluriel»: le scripteur en difficulté choisissait de mettre une marque du féminin ou une marque du pluriel s'il trouvait que le mot avec lequel le verbe s'accordait était soit au féminin ou soit au pluriel. Par exemple, le scripteur B-114 qui a écrit le mot «certaine» de façon erronée a donné la réflexion orale suivante: «... au départ, j'écrivais avec mon, ma personne au féminin...» d'où la raison de l'accord féminin à «certain» malgré le fait que la production est une lettre signée au masculin.

E-3 «Homophones»: le scripteur en difficulté utilisait la substitution de deux homophones pour choisir lequel convenait dans la phrase. Deux homophones sont ressortis: «on» et «à». Par exemple, le scripteur B-108 a écrit le mot «a» et il donne comme réflexion que « ...le verbe avoir va pas bien... a gagné beaucoup de temps et avait bénéficié d'un travail ... ça se dit pas» Ici, ce scripteur tente de façon maladroite de remplacer le verbe avoir au présent par le verbe à l'imparfait, mais il estime que le verbe n'est pas bon et qu'il faudrait écrire le «a» avec un accent telle que la préposition l'exige.

Enfin, nous avons rassemblé les résultats des épreuves pour chacun des 12 scripteurs en difficulté sur une fiche appelée la «fiche du scripteur» qui contient les 3 points suivants: 1- les résultats obtenus au questionnaire sur les règles de grammaire, 2- la distribution des erreurs dans la production de texte du scripteur, 3- les catégories de réflexions. La raison principale de cette fiche du scripteur est de regrouper pour un même individu ses résultats afin de répondre à la troisième question spécifique: « Existe-t-il des liens entre les performances obtenues par le scripteur à la récitation

des règles d'accord des verbes d'une part et l'application et l'explication des cas de morphologie verbale produits par le scripteur d'autre part?». L'analyse et l'interprétation des données cas par cas est faite dans le cinquième chapitre de la recherche.

3.4 Expérimentation

Le déroulement complet de l'expérience a été le suivant: d'abord les sujets se sont inscrits au test de classement. Seuls les scripteurs ayant obtenu une note inférieure au seuil fixé à 33 mots correctement corrigés sur 50 ont été rappelés pour participer à la suite des épreuves. Ceux-ci ont été ensuite rencontrés individuellement pour rédiger un texte et répondre aux questions d'entrevue.

Au début de la rencontre individuelle, le scripteur en difficulté a rédigé un texte en choisissant un des 4 thèmes proposés (Annexe C). L'entrevue semi-dirigée suivait tout de suite après la production de texte. Elle commençait par des explications au scripteur concernant le fonctionnement de l'entrevue puis l'entrevue proprement dite avait lieu. Les entrevues ont duré environ trente à quarante-cinq minutes. Les scripteurs ont été enregistrés sur cassette audio durant la période de questions et le chercheur a écrit certaines informations sur la grille d'entrevue. Pour chaque entrevue, le verbatim a été transcrit sur papier. Le chapitre 4 analyse les données recueillies durant l'expérimentation.

CHAPITRE QUATRIÈME

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE

Ce chapitre fait état de l'analyse et de l'interprétation des données recueillies par les trois instruments de collecte des données présentés au chapitre précédent et ce, dans le but de répondre à 3 des 4 questions spécifiques de recherche, soit: 1- Quelles sont les connaissances du scripteur concernant les accords de verbe? 2- Comment le scripteur explique-t-il les cas de morphologie verbale qu'il a lui-même produits en situation de production de texte? et la quatrième question: Est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits? Dans cette partie, les résultats des douze sujets de l'étude sont rassemblés afin d'obtenir une tendance générale des connaissances et des réflexions des scripteurs en difficulté concernant l'accord des verbes.

Dans un premier temps, les données issues du test de classement sont présentées. Ensuite les résultats des douze scripteurs sont résumés pour deux parties du test de classement, c'est-à-dire le texte à corriger et le questionnaire sur les règles grammaticales. Puis vient l'examen des résultats de la situation d'écriture, soit les notes obtenues à la production de texte par les scripteurs en difficulté. Enfin, les réflexions recueillies durant l'entrevue à partir des mots choisis dans les textes des scripteurs sont analysées et catégorisées. Et dans la deuxième partie de ce chapitre, ces données sont résumées et interprétées afin d'y trouver les réponses à nos questions de recherche.

À l'occasion, pour faciliter l'analyse des données, nous utilisons le numéro de référence des scripteurs. Ainsi nous pouvons voir les résultats dans l'ensemble ou connaître plusieurs résultats d'un scripteur en particulier.

Alors que les numéros de référence des sujets qui ont participé à la validation du test de classement commençaient par la lettre A, ceux des scripteurs en difficulté de notre recherche commencent par la lettre B.

4.1 Le test de classement

4.1.1 L'identification des sujets

La première partie du test de classement concerne l'identification des sujets ayant participé à la recherche. Les sujets de notre recherche tel que cela a été mentionné précédemment sont tous de sexe féminin. Ils parlent tous le français à la maison et sont tous de langue maternelle française. Ils ont une moyenne d'âge de 31 ans. 7 sujets sur 12 ont obtenu un diplôme d'études collégiales alors que les 5 autres ont obtenu un diplôme d'études secondaires. Les domaines d'études des sujets sont la santé, le secrétariat et le diplôme général tant au collégial qu'au secondaire.

L'analyse des parties corrigibles du test de classement se fait en deux temps: tout d'abord le relevé et la correction des 50 erreurs disséminées dans le texte à corriger, ensuite le classement des réponses des scripteurs à un questionnaire sur les règles de grammaire: les règles d'accord du verbe avec le ou les sujets et les règles d'accord des participes passés.

4.1.2 Le texte à corriger

Le Tableau X présente les résultats des douze scripteurs à la première partie de test de classement, soit le texte à corriger.

TABLEAU X

Résultats à la première partie du test de classement «Texte à corriger» des sujets du groupe expérimental

| # réf.: | Mots correctement corrigés (sur 50 mots) | Mots corrects injustement corrigés |
|----------------|---|------------------------------------|
| B-101 | 23 | 4 |
| B-102 | 29 | 8 |
| B-103 | 13 | 10 |
| B-105 | 28 | 5 |
| B-106 | 8 | 2 |
| B-107 | 26 | 8 |
| B-108 | 18 | 1 |
| B-109 | 30 | 14 |
| B-111 | 31 | 4 |
| B-112 | 23 | 7 |
| B-114 | 29 | 2 |
| B-115 | 24 | 6 |
| Moyenne | 23.5 | 5.9 |

Les nombres de ce tableau montrent que les scripteurs ont corrigé en moyenne 24 mots sur les 50 mots erronés disséminés dans le texte et ils ont surcorrigé 6 mots en moyenne dans un texte d'environ 500 mots. La meilleure performance est de 31 mots corrigés sur 50 mots erronés. Rappelons que le seuil d'acceptation pour participer à la recherche devait être inférieur à 33 mots corrigés sur 50 mots erronés. La note la moins élevée pour cette correction est de 8 mots corrigés sur 50 mots erronés. La meilleure note pour les surcorrections est d'un seul mot injustement corrigé alors que le résultat le plus élevé est de 14 mots injustement corrigés.

Cette activité de correction de texte n'ayant pour but que de déterminer les sujets qui pouvaient participer aux entrevues, nous ne retenons que les informations suivantes:

Le sujet qui a le mieux corrigé les mots (31/50) n'est pas celui qui a la note la moins élevée dans la surcorrection. De même que le sujet qui a corrigé le moins de mots (8/50) n'est pas celui qui a la note la plus élevée dans la surcorrection. Nous ne pouvons pas conclure que les scripteurs ayant corrigé correctement le plus de mots sont ceux qui en ont corrigé faussement le moins. De même qu'il ne serait pas exact de dire que tous ceux qui ont corrigé faussement le plus de mots sont aussi ceux qui en ont corrigés correctement le plus. Il ne semble pas y avoir de liens directs entre les corrections exactes de mots erronés et les corrections abusives de mots bien orthographiés.

Le Tableau XI présente les mots corrects qui ont été corrigés abusivement. Parmi ceux-là, les mots sur lesquels les scripteurs ont fait des erreurs d'accord grammatical sont soulignés.

Tableau XI

Distribution des mots corrects ayant subi une correction erronée

| Nombre d'étudiants sur 12 corrigeant le mot | Mots corrects abusivement corrigés |
|---|--|
| 1 | poussant, <u>empêcher</u> , sa, <u>toutes</u> , <u>sortes</u> , havre, <u>médiocre</u> , éclair, <u>menait</u> , <u>monde</u> , <u>naturels</u> , éviter, <u>pièce</u> , <u>familiale</u> , la, <u>voulait</u> , auparavant, leur, s'y, qu'à |
| 2 | ses, de, <u>cherché</u> , chaton |
| 3 | <u>décidé</u> , <u>bleu</u> , <u>pédale</u> , <u>parmi</u> , il, <u>aurait</u> , <u>bleus et blancs</u> , <u>tendre</u> |
| 4 | <u>ajouté</u> , <u>faites</u> |

Étant donné que les mots corrects abusivement corrigés (les mots soulignés dans le tableau XI) sont en majeure partie des mots ainsi orthographiés en raison de l'application d'une règle d'accord; le fait de les surcorriger indique que le sujet soit ne connaît pas la règle, soit ne sait pas l'appliquer.

4.1.3 Le questionnaire sur les règles de grammaire

La deuxième partie analysable du test de classement est le questionnaire sur les règles de grammaire. Il y avait 5 questions qui portaient chacune sur une règle d'accord du verbe ou du participe passé. Le scripteur devait réciter la règle par écrit. La correction s'est faite de façon objective telle que mentionnée dans la méthodologie.

TABLEAU XII

Résultats par scripteur de la correction des définitions des cinq règles grammaticales

| scripteur | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|--------------------|--------|------------|----------|----------|
| B-101 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| B-102 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| B-103 | 0 | 1 | 0 | 4 |
| B-105 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| B-106 | 1 | 0 | 0 | 4 |
| B-107 | 3 | 1 | 0 | 1 |
| B-108 | 1 | 3 | 1 | 0 |
| B-109 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| B-111 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| B-112 | 0 | 0 | 4 | 1 |
| B-114 | 0 | 4 | 1 | 0 |
| B-115 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| Sur 60 rép. | 5/60 | 22/60 | 10/60 | 23/60 |

Il ressort du Tableau XII que les scripteurs ont émis 5 fois seulement des réponses complètes, c'est-à-dire qu'ils n'ont récité de façon complète et exacte des règles d'accord du verbe avec son sujet ou des règles d'accord des participes passés qu'à 5 reprises. De ce nombre, 1 sujet en a écrit 3. Donc, seuls 3 sujets possèdent au moins 1 règle intégralement. Les réponses les plus nombreuses apparaissaient aux colonnes «récitations incomplètes» (22 réponses) ou «règles inconnues» (23 réponses). Ces dernières étaient du genre: « je ne sais plus la règle», «le participe passé, c'est mon point faible» ou le scripteur cochait «non» et n'écrivait rien sur les lignes. 10 réponses sur 60 ont été considérées comme inexactes car elles contenaient des erreurs: par exemple, le scripteur avait écrit la règle du

participe passé employé avec avoir à la question sur le participe passé employé avec être.

Il ressort également du Tableau XII deux cas intéressants. Le cas B-107 apparaît comme étant le scripteur qui connaît le mieux ses règles alors que le B-109 dit ne connaître aucune règle puisque après vérification, nous apercevons qu'il a coché «non» à toutes les questions sans même essayer de réciter les règles.

Étant donné que les scripteurs ne récitent pas toutes les règles de façon exacte, incomplète ou de façon inexacte, il nous paraissait important de faire ressortir comment les règles avaient été récitées par chacun des scripteurs. Le Tableau XIII présente les 5 règles sur lesquelles les scripteurs en difficulté étaient questionnés. Il montre également quelles règles le scripteur a bien récitées, a récitées de façon incomplète ou inexacte et celles que le scripteur n'a pas récitées du tout.

TABLEAU XIII

Distribution des règles corrigées par scripteur

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|-------------------------|--|-------------------------|---|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | B-107 | B-101 B-102 B-103 B-105 B-108 B-115 B-114 B-111 | B-112 | B-106 B-109 |
| Accord du verbe - phrase plusieurs sujets | | B-101 B-102 B-105 B-107 B-108 B-115 B-114 | B-112 | B-103 B-106 B-109 B-111 |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | B-115 B-111 B-114 | B-101 B-108 | B-102 B-103 B-105 B-106 B-107 B-109 B-112 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | B-106 B-107 B-108 | B-105 B-114 | B-115 B-112 B-111 | B-101 B-102 B-103 B-109 |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | B-107 | B-108 B-111 | B-105 B-112 B-114 | B-101 B-102 B-103 B-106 B-109 B-115 |

Deux scripteurs ne connaîtraient pas du tout les 2 règles d'accord du verbe avec son ou ses sujets, soit le B-106 et le B-109. Plusieurs scripteurs ne connaîtraient pas au moins 2 règles sur 3 concernant les participes passés, soit le B-101, le B-102, le B-103, le B-106 et le B-109. D'autres encore seraient en mesure de réciter de façon incomplète au moins 3 des 5 règles, soit le B-105, le B-115, le B-114, le B-111 et le B-108.

Si l'on tente de classer ces 5 règles de la plus connue à la moins connue, la règle d'accord du verbe avec un sujet unique arriverait en tête.

Mentionnons que cette règle la plus simple n'a été récitée exactement que par un seul scripteur alors qu'elle a été récitée de façon incomplète par 8 scripteurs sur 12. La règle d'accord du verbe dans une phrase à plusieurs sujets n'a été réussie de façon exacte par aucun scripteur, toutefois 7 scripteurs sur 12 l'ont récitée de façon incomplète. Ces 2 règles ont été récitées de façon incomplète par les scripteurs suivants: B-101, B-102, B-105, B-108, B-114 et B-115.

Des 3 règles concernant les participes passés, c'est l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être qui est le mieux connu (3 réponses parfaites et 2 incomplètes). L'accord du participe passé sans auxiliaire est très peu connu (partiellement connu de 3 sujets), il en est quasiment de même pour l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir (1 bonne réponse, 2 réponses partielles). Plus précisément, 7 scripteurs sur 12 disent ne pas connaître la règle d'accord du participe passé employé seul auxquels s'ajoutent 2 réponses incorrectes, 4 scripteurs sur 12 ne connaîtraient pas la règle de l'accord du participe passé employé avec être auxquels s'ajoutent encore 3 réponses inexactes et 6 scripteurs sur 12 ne connaîtraient pas la règle de l'accord du participe passé employé avec avoir auxquels s'ajoutent 3 réponses inexactes.

4.2 La situation d'écriture

Dans leur production de texte, les scripteurs ont fait en moyenne 6 fautes de tout genre sur un nombre moyen de 127 mots par production. Dans

l'ensemble, la longueur des textes est variable: de 88 mots à 170 parce que nous n'avions pas donné de consigne à cet effet. Il est à remarquer qu'il ne semble pas y avoir de relation entre la longueur du texte et le nombre d'erreurs incluses dans les textes. Les Tableaux XIV et XV indiquent la distribution des erreurs dans les productions.

TABLEAU XIV
Nombre de mots et d'erreurs dans les textes des scripteurs

| Scripteur | # mots par texte | # erreurs totales | # v conjugués par texte | # erreurs de verbe par texte |
|-----------|------------------|-------------------|-------------------------|------------------------------|
| B-101 | 153 | 7 | 17 | 1 |
| B-102 | 114 | 4 | 10 | 2 |
| B-103 | 150 | 13 | 11 | 5 |
| B-105 | 125 | 6 | 20 | 2 |
| B-106 | 88 | 8 | 7 | 4 |
| B-107 | 157 | 8 | 12 | 1 |
| B-108 | 94 | 8 | 6 | 2 |
| B-109 | 125 | 4 | 11 | 1 |
| B-111 | 101 | 0 | 8 | 0 |
| B-112 | 115 | 1 | 12 | 0 |
| B-114 | 170 | 4 | 16 | 1 |
| B-115 | 141 | 9 | 13 | 3 |

N.B.: 1- Le tableau ne tient pas compte des participes présents
2- Les fautes/verbes: l'auxiliaire et le participe passé comptent séparément pour la compilation des fautes.

Il ressort du Tableau XIV que le nombre d'erreurs générales varie de 0 à 13; un texte n'a aucune erreur. Il est intéressant de faire ressortir le nombre de verbes conjugués par rapport au nombre de mots. Le nombre de verbes est variable d'une copie à l'autre. Il y a en moyenne 12 verbes conjugués sur un total moyen de 127 mots par texte. Quant aux erreurs sur les verbes conjugués, la moyenne s'établit à 2 verbes mal écrits. Ces chiffres montrent que les erreurs concernant les verbes conjugués ne sont pas celles qui sont majoritaires. Analysant plus à fond les cacographies, nous avons remarqué que les erreurs sont liées à l'orthographe d'usage et à d'autres types d'erreurs d'orthographe grammaticale que les verbes.

Par exemple: Un scripteur avait écrit un nom au singulier alors que son déterminant était pluriel, un autre scripteur avait écrit un adjectif possessif «ses» au lieu d'écrire un adjectif démonstratif «ces», c'est-à-dire qu'il avait fait une erreur d'homophone.

TABLEAU XV

Distribution des erreurs sur les verbes dans les textes des scripteurs

| scrip- teur | fautes sujet - verbes | verbes infini- tifs | fautes verbes infini- tifs | p.p. seuls | fautes p.p. seuls | p.p. être | fautes p.p. être | p.p. avoir | fautes p.p. avoir |
|----------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------------|---------------|-------------------------|--------------|------------------------|---------------|-------------------------|
| B-101 | 0 | 6 | 0 | 2 | 0 | 2 | 1 | 5 | 0 |
| B-102 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| B-103 | 3 | 12 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| B-105 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 0 |
| B-106 | 3 | 4 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| B-107 | 1 | 8 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 4 | 1 |
| B-108 | 0 | 7 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| B-109 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 4 | 0 |
| B-111 | 0 | 3 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B-112 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| B-114 | 1 | 8 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| B-115 | 2 | 12 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Le Tableau XV présente plus en détail la répartition des verbes dans diverses catégories et les erreurs portant sur ces verbes. Nous avons distribué ces erreurs comme suit: erreur d'accord sujet-verbe, erreur concernant les verbes à l'infinitif, erreur concernant les participes passés employés seul, erreur concernant les participes passés employés avec l'auxiliaire être, erreur concernant les participes passés employés avec l'auxiliaire avoir; les nombres apparaissant dans la zone grise du tableau indiquent les erreurs. Nous avons relevé dans chaque production le nombre de verbes selon ces catégories. Les colonnes non ombrées indiquent le nombre de verbes à l'infinitif et le nombre de participes passés présents dans chacune des productions de texte. Tous les textes avaient au moins 2 verbes à l'infinitif. 5 textes sur 12 n'avaient aucun participe passé employé seul. 7 textes sur 12 n'avaient aucun participe passé employé avec être et 1 texte sur 12 n'avait pas de participe passé employé avec avoir. Ces chiffres montrent que les participes passés employés avec l'auxiliaire avoir au temps passé composé et les verbes à l'infinitif sont les plus fréquents dans les textes des scripteurs en difficulté de notre recherche. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que les erreurs se situent davantage dans ces deux catégories (5 erreurs au total pour les participes passés employés avec l'auxiliaire avoir et 4 erreurs au total pour les verbes à l'infinitif). Toutefois, le plus grand nombre d'erreurs se retrouve dans la catégorie des accords verbe-sujet où l'on compte 13 erreurs au total sur les 12 textes.

Le nombre d'occurrences de verbes conjugués et plus particulièrement de participes passés par rapport au nombre de verbes à l'infinitif nous semblait peu élevé. Nous avons donc poussé l'analyse jusqu'à faire ressortir les verbes choisis et écrits par les scripteurs dans chaque production de texte pour savoir s'il y avait répétition d'un même verbe ou d'un même temps de verbe. Le Tableau XVI présente à cette fin la distribution des verbes ou des temps de verbe les plus utilisés dans les 12 productions de texte.

TABLEAU XVI

Distribution des verbes et temps de verbe utilisés plus d'une fois

| scripteur | verbes et temps de verbe | fréquence d'utilisation |
|-----------|---|-------------------------|
| B-101 | énumération de verbes au passé composé | 5 |
| B-102 | recevoir énumération de verbes à l'infinitif | 2 10 |
| B-103 | j'ai travaillé énumération de verbes à l'infinitif | 4 12 |
| B-105 | - | - |
| B-106 | travail | 3 |
| B-107 | j'ai occupé travail, travaillé, travaille consistait préposée | 3 5 3 5 |
| B-108 | travail | 4 |
| B-109 | - | - |
| B-111 | - | - |
| B-112 | énumération de verbes au passé composé énumération de verbes à l'infinitif | 3 4 |
| B-114 | - | - |
| B-115 | - | - |

Il ressort de ce tableau que 7 scripteurs sur 12 ont utilisé un ou plusieurs verbes ou temps de verbe à plusieurs reprises dans leur texte. Par exemple: Le scripteur B-102 avait choisi la lettre d'accompagnement à un curriculum vitae et il a énuméré ses emplois antérieurs en utilisant les verbes à l'infinitif. On pouvait compter 10 verbes à l'infinitif dans son texte de 114 mots. Le même phénomène s'est reproduit dans les textes des scripteurs B-101, B-103, B-107 et B-112. Si les scripteurs ne varient pas les temps de verbe et les verbes à l'intérieur de leur texte, il ne faut pas se

surprendre de retrouver des productions où aucun participe passé employé seul ou avec les auxiliaires ne soient présents comme c'est le cas pour les scripteurs B-102, B-103, B-112 (0 participe passé seul, 0 participe passé avec être), B-111 (0 participe passé avec être, 0 participe passé avec avoir) par exemple.

4.3 L'entrevue

Durant les entrevues, les scripteurs ont donné verbalement leurs réflexions quant à l'orthographe des mots qu'ils avaient écrits dans leur texte, celles-ci ont été enregistrées sur cassettes audio. Ensuite le chercheur a transcrit ces réflexions. De cette manière, elles devenaient plus facile à traiter. Chaque scripteur a été interviewé sur une dizaine de mots bien ou mal orthographiés. Au total, nous avons relevé 123 mots sur lesquels les scripteurs ont été interrogés à propos de l'accord de ces mots. Nous avons classé ces 123 réflexions en 5 catégories (définies plus longuement au chapitre 3):

- A) Fait allusion aux règles grammaticales
- B) Dit: «je ne sais pas»
- C) Nomme...
- D) Questionne...
- E) Réfère à des trucs

TABLEAU XVII
Distribution du nombre de réflexions par sous-catégories

| sous-catégorie | nombre de réflexions | scripteur donne au moins 1 réflexion dans la sous-catégorie |
|---|----------------------|---|
| A-1: Récite une règle dans ses mots | 9 | B-111, B-112, B-114 |
| A-2: Récite une règle inexacte ou incomplète | 6 | B-108, B-112, B-114, B-115 |
| A-3: Récite plusieurs règles erronées | 1 | B-115 |
| A-4: Ne se souvient pas de la règle ou ne sait pas l'utiliser | 5 | B-103, B-105, B-106, B-112 |
| A-5: Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire | 5 | B-107, B-112, B-114 |
| TOTAL CATÉGORIE A | 26 | |
| B-1: Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit | 6 | B-101, B-102, B-103, B-109 |
| B-2: Il n'y a pas d'accord | 3 | B-101, B-108, B-112 |
| B-3: N'est pas certain que c'est bien écrit | 9 | B-101, B-102, B-103, B-105, B-106, B-109, B-114 |
| B-4: C'est bien écrit, mais ne sait pas pourquoi | 1 | B-111 |
| TOTAL CATÉGORIE B | 19 | |
| C-1: Nomme le temps de verbe | 7 | B-101, B-106, B-107, B-111 |
| C-2: Nomme la personne du verbe | 8 | B-105, B-108, B-111, B-112, B-114, B-115 |
| C-3: Nomme le temps et la personne du verbe | 3 | B-101, B-111, B-114 |
| C-4: Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe | 9 | B-101, B-102, B-105, B-107, B-108, B-111 |
| C-5: N'est pas certain du mot avec lequel il y a accord | 4 | B-105, B-115 |
| TOTAL CATÉGORIE C | 31 | |
| D-1: Le sujet se questionne pour trouver avec quel mot on fait l'accord | 2 | B-105, B-107 |
| D-2: Le sujet se questionne pour trouver avec quel mot on fait l'accord et il fait la correction du mot accordé | 6 | B-106, B-107, B-108, B-109 |
| TOTAL CATÉGORIE D | 8 | |
| E-1: Remplacement (battre-battu, mordre-mordu, vendre-vendu) | 25 | B-101, B-102, B-103, B-106, B-107, B-108, B-109, B-111, B-115 |
| E-2: Masculin- féminin, singulier- pluriel | 10 | B-102, B-105, B-106, B-107, B-112, B-114, B-115 |

| | | |
|--------------------------|-----------|----------------------------|
| E-3: Homophone | 4 | B-105, B-107, B-108, B-109 |
| TOTAL CATÉGORIE E | 39 | |

Le Tableau XVII fait ressortir le nombre de réflexions par catégorie et sous-catégorie. La catégorie A: «Fait allusion aux règles grammaticales» regroupe 26 réflexions, la catégorie B: «Dit: «je ne sais pas» regroupe 19 réflexions, la catégorie C: «Nomme...» regroupe 31 réflexions, la catégorie D: «Questionne...» regroupe 8 réflexions et enfin, la catégorie E: «Réfère à des trucs» regroupe 39 réflexions. Cette dernière est plus fréquente, particulièrement le remplacement du verbe du premier groupe (en «er») par un verbe du troisième groupe (en «re»), c'est-à-dire pour un verbe dont la terminaison du participe passé s'entend à l'oral. Vient ensuite la catégorie «Nomme...». 10 sujets sur 12 y recourent au moins une fois. La troisième catégorie la plus utilisée par les sujets est celle où il est fait allusion aux règles grammaticales (catégorie A). Vient en quatrième position, la catégorie: « Dit: «Je ne sais pas», utilisée au moins une fois par neuf sujets pour un total de 20 réflexions. La catégorie dans laquelle le sujet se questionne et vérifie si le mot qu'il a sous les yeux est bien orthographié est la moins fréquente, c'est-à-dire qu'il n'y a que cinq sujets qui ont donné au moins une réflexion dans une de ces deux sous-catégories.

À cette première catégorisation des réponses succède un deuxième regroupement qui est présenté au Tableau XVIII. Les 19 sous-catégories sont réparties en trois grandes catégories. 1- Catégorie où le scripteur n'est pas en mesure d'appliquer et d'expliquer une règle. 2- Catégorie où le scripteur explique en tout ou en partie une règle. 3- Catégorie où le

scripteur utilise des trucs pour expliquer l'orthographe des mots de son texte.

TABLEAU XVIII

Distribution du nombre de réflexions par sous-catégories - deuxième regroupement

| Sous-catégories | Nombre de réflexions | Scripteur donne au moins 1 réflexion dans la sous-catégorie |
|--|----------------------|---|
| 1. Catégorie où le scripteur n'est pas en mesure d'appliquer et d'expliquer une règle | 42 | B-108 |
| | | B-112 |
| A-2: «Récite une règle inexacte ou incomplète» | | B-114 |
| A-3: «Récite plusieurs règles erronées» | | B-115 |
| A-4: «Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser» | | B-103 |
| | | B-105 |
| A-5: «Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire» | | B-106 |
| | | B-107 |
| B-1: «Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit» | | B-101 |
| | | B-102 |
| B-2: «Il n'y a pas d'accord» | | B-109 |
| B-3: «N'est pas certain que c'est bien écrit» | | B-111 |
| B-4: «C'est bien écrit, mais ne sait pas pourquoi» | | |
| C-5: «N'est pas certain du mot avec lequel faire l'accord» | | |
| D-1: «Le sujet se questionne pour savoir avec quel mot faire l'accord» | | |

| | | | |
|---|----|-------|-------|
| 2. Catégorie où le scripteur explique en tout ou en partie une règle | 42 | B-111 | B-102 |
| A-1: «Récite une règle dans ses mots» | | B-112 | B-109 |
| C-1: «Nomme le temps du verbe» | | B-114 | |
| C-2: «Nomme la personne du verbe» | | B-101 | |
| C-3: «Nomme le temps et la personne du verbe» | | B-106 | |
| C-4: «Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe» | | B-107 | |
| D-2: «Le sujet se questionne pour trouver avec quel mot on fait l'accord et il fait la correction du mot accordé» | | B-105 | |
| | | B-108 | |
| | | B-115 | |
| 3. Utilisation des trucs par le scripteur pour expliquer l'orthographe des mots de son texte | 39 | B-101 | B-109 |
| E-1: «Remplacement (battre-battu, mordre-mordu, vendre-vendu) | | B-102 | B-111 |
| E-2: «Masculin-féminin, singulier-pluriel» | | B-103 | B-115 |
| E-3: «Homophone» | | B-106 | B-105 |
| | | B-107 | B-112 |
| | | B-108 | B-114 |

Il est intéressant de remarquer que le premier regroupement de 10 sous-catégories laisse supposer que par leurs réflexions, certains scripteurs ne sont pas en mesure d'appliquer une règle d'accord, soit parce que leurs connaissances sont inexactes, soit par ignorance des règles. Ces réflexions qui prouvent ce fait sont classées dans les sous-catégories suivantes: A-2: «Récite une règle inexacte ou incomplète», A-3: «Récite plusieurs règles erronées», A-4: Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser, A-5: Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire, B-1:«Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit», B-2: «Il n'y a pas d'accord», B-3: «N'est pas certain que c'est bien écrit», B-4: C'est bien écrit, mais ne sait pas pourquoi», C-5: «N'est pas certain du mot avec lequel faire l'accord» et D-1: «Le sujet se questionne pour trouver avec quel mot on fait l'accord». 42 des 123 réflexions se retrouvent dans ce regroupement. Il s'agit de 34% des réflexions qui indiquent que les

scripteurs ne sont pas certains de ce qu'ils ont écrit.

Le deuxième regroupement rassemble 6 autres sous-catégories où le scripteur fait appel à l'une ou l'autre de ses connaissances grammaticales avec plus d'exactitude (règle complète et exacte ou éléments d'une règle de grammaire). Il s'agit des sous-catégories: A-1:«Récite une règle dans ses mots», C-1: «Nomme le temps du verbe», C-2: «Nomme la personne du verbe», C-3: «Nomme le temps et la personne du verbe», C-4: «Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe» et D-2: «Le sujet se questionne pour trouver avec quel mot on fait l'accord et il fait la correction du mot accordé». 42 réflexions sur 123 se retrouvent dans ses 6 sous-catégories, il s'agit de 34 % des réflexions qui indiquent que les scripteurs sont en mesure d'appliquer et d'expliquer une règle en tout ou en partie et ce correctement.

Enfin, il y a les sous-catégories E-1: «Remplacement:(battre-battu, mordre-mordu, vendre-vendu)», E-2:«Masculin-féminin, singulier-pluriel» et E-3: «Homophone» qui concernent des procédés de substitution que les scripteurs se donnent pour expliquer l'orthographe des mots. Ces sous-catégories recueillent 39 réflexions sur 123, soit 32%.

4.4 L'interprétation des données du groupe

À l'aide des données analysées dans les pages précédentes, cette partie du chapitre tente de répondre à trois des quatre questions spécifiques de cette recherche en interprétant la tendance générale des connaissances et des réflexions des 12 sujets de l'étude.

Question 1: Quelles sont les connaissances du scripteur concernant les accords de verbe?

Le Tableau XII présente les résultats par scripteur de la correction des définitions des cinq règles grammaticales. Il ressort de cette correction que le taux de réponses exactes ou complètes est très faible. Ce tableau présente des résultats qui indiquent en général que les scripteurs ne connaîtraient pas les règles d'accord sur lesquelles ils étaient questionnés. Le Tableau XIII présente pour sa part la distribution des règles corrigées pour chacun des scripteurs afin de voir précisément quelles sont les règles d'accord qui sont les plus méconnues et celles que les scripteurs peuvent réciter de façon plus exacte. La règle d'accord la plus connue est celle qui est la plus simple, soit celle de l'accord du verbe avec son sujet et la règle d'accord la moins connue est celle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Les connaissances déclaratives du scripteur concernant les accords de verbe sont selon les résultats du Tableau XII en majorité soit incomplètes, soit nulles. Selon le Tableau XIII, la règle récitée de façon exacte par le nombre le plus élevé de scripteur (soit trois sujets) est celle de l'accord du

participe passé employé avec l'auxiliaire être. Nous avons donc des scripteurs qui ont très peu de connaissances déclaratives concernant ces cinq règles d'accord du verbe et du participe passé.

Question 2: Comment le scripteur explique-t-il les cas de morphologie verbale qu'il a lui-même produits en situation de production de texte?

Afin de répondre à cette question, les réflexions données par les scripteurs lors des entrevues et l'analyse du «verbatim» c'est-à-dire le mot à mot qui a conduit à la classification en cinq catégories sont utilisées. Le Tableau XVII présente la distribution du nombre de réflexions par sous-catégorie. Il ressort de ce tableau que les sujets interviewés sur une dizaine de mots choisis dans leur texte, expliquent le plus souvent l'orthographe des mots sur lesquels ils étaient questionnés par des procédés de substitution qui font appel aux trois types de connaissances: déclaratives, procédurales et conditionnelles (définitions de Tardif dans le cadre théorique de cette recherche). Les sujets l'ont tous fait au moins une fois sauf le scripteur B-110. Le procédé de substitution le plus utilisé, soit par neuf sujets sur douze est celui du «remplacement par battre-battu, mordre-mordu, vendre-vendu». On retrouve cette réflexion en moyenne trois fois sur dix dans les entrevues des sujets qui ont utilisé les procédés de substitution. Par rapport au procédé de substitution utilisé par les sujets, une connaissance déclarative est le fait de savoir la classe grammaticale du mot rencontré, soit un verbe et de savoir quel est le procédé de substitution qu'il est possible d'utiliser. Une connaissance conditionnelle est par exemple le fait de repérer un verbe dont la terminaison orale fait «é» à l'infinitif et au

participe passé et une connaissance procédurale est l'utilisation du procédé qui permet de remplacer ce verbe par un autre tel que battre, mordre ou vendre dont la terminaison orale varie à l'infinitif et au participe.

Toujours selon les chiffres du Tableau XVII, en deuxième position, la catégorie C: «nomme...» est utilisée pour 25% des réflexions, soit 31 mots sur 123. De ces 31 mots, neuf ont été classifiés dans la sous-catégorie: «nomme le mot avec lequel on accorde le verbe». Cette catégorie fait appel aux connaissances déclaratives. En troisième position vient la catégorie A avec 26 réflexions où neuf réflexions sont classées dans la sous-catégorie A-1: «Récite une règle dans ses mots» (connaissance déclarative); en quatrième position, la catégorie B avec 19 réflexions dont neuf sont classées dans la sous-catégorie B-3: «N'est pas certain que c'est bien écrit» et la dernière position est occupée par la catégorie D, soit huit réflexions.

Ces données permettent de constater que les scripteurs donnent des explications de l'orthographe de leurs mots s'apparentant à une certaine connaissance des règles dans les réflexions de la catégorie C et de la sous-catégorie A-1. Il s'agit de 40 réflexions au total sur les 123 qui sont représentatives des connaissances déclaratives.

Le Tableau XVIII qui présente un autre regroupement des sous-catégories de réflexions en trois grandes catégories distingue le nombre de réflexions selon qu'elles réfèrent à des connaissances inexactes ou à des méconnaissances (première catégorie), à des connaissances exactes ou partiellement exactes (deuxième catégorie) ou qu'elles utilisent des

procédés de substitution (troisième catégorie).

Il ressort de ce tableau que 42 réflexions sont classées dans la catégorie qui regroupe des sous-catégories où les scripteurs ne peuvent expliquer l'orthographe de leurs mots par une règle. Ces 42 réflexions ont été données par les 12 sujets. Ensuite la catégorie qui regroupe les sous-catégories où les scripteurs faisaient des réflexions tirées d'une règle récitée en partie ou en totalité pour expliquer l'orthographe de leurs mots contient 42 réflexions, c'est le cas de 11 sujets sur 12. Seul le scripteur B-103 n'apparaît dans aucune de ces sous-catégories. Et enfin, la catégorie qui réfère aux procédés par substitution utilisés par les 12 sujets de l'étude et qui contient seulement 3 sous-catégories parvient à ramasser 39 des réflexions des scripteurs. Voilà pourquoi il ressortait du Tableau XVII une si grande proportion des explications attribuées aux procédés de substitution.

Nous constatons donc que les 12 scripteurs ne sont pas en mesure de réfléchir sur l'application d'une règle d'accord exacte et complète immédiatement après la production d'un texte. Ils expliquent en général leurs accords par des procédés de substitution ou des éléments d'une règle qu'ils ont peut-être appliquée, mais dont on ne peut être certain dans cette présente recherche parce qu'on ne l'a pas vérifié durant l'exercice de production.

Question 4: Est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits?

La question précédente préparait celle-ci puisqu'elle y réfère pour les pourcentages de mots classifiés dans chaque catégorie. En général, les scripteurs ont donné des réponses semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits. Dans un premier temps, les 123 réflexions données pour expliquer la morphologie des mots sur lesquels les sujets étaient questionnés ont été rassemblées en cinq catégories (Tableau XVII). Tel que mentionné ci-haut, c'est la sous-catégorie E-1, soit l'explication par des procédés de substitution qui revient le plus avec 25 réflexions. Vient ensuite une sous-catégorie comprenant dix réflexions et ensuite trois sous-catégories comprenant chacune neuf réflexions. Seulement deux sous-catégories ne contiennent qu'une réflexion concernant la morphologie verbale. Dans l'ensemble, les sujets recourent à des explications du même genre. Si les scripteurs ont des réflexions qui sont semblables, nous remarquons qu'ils ont tous beaucoup de variété dans leurs explications car 19 sous-catégories ont été établies pour classer toutes les réflexions des 12 scripteurs.

De façon générale, les réflexions des scripteurs se rassemblent dans cinq catégories. Les nombres totaux par catégorie indiquent que plusieurs sujets donnent des réflexions similaires. Leur niveau de connaissance des règles d'accord de verbe est faible. Puisqu'ils ne peuvent pratiquement pas réciter les règles d'accord, ils ne peuvent sûrement pas les appliquer lorsqu'ils les rencontrent et cela les empêche aussi d'en donner les

explications. Dans le prochain chapitre, nous nous intéressons à chaque scripteur en particulier pour connaître dans le détail les liens qui existent entre les connaissances, l'application et l'explication d'une règle.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS CAS PAR CAS

Dans ce chapitre, nous tenterons de répondre à la question spécifique de recherche #3: «Existe-t-il des liens entre les performances obtenues par le scripteur à la récitation des règles d'accord des verbes d'une part et l'application et l'explication des cas de morphologie verbale produits par le scripteur d'autre part?». Pour ce faire, nous rassemblons sur une même fiche les résultats et les réflexions de chaque sujet individuellement.

5.1 Étude des résultats cas par cas

Tel que mentionné dans la méthodologie, les résultats de la récitation des règles d'accord des cinq verbes, les résultats de la production de texte ainsi que les réflexions de chaque scripteur sont réunis sur une fiche; soit la «Fiche du scripteur». Cette fiche est utilisée afin de connaître de façon individuelle si les résultats à ces trois épreuves concordent et si la performance du scripteur à la production écrite reflète ses connaissances des règles d'accord de verbe. Les pages qui suivent présentent donc une fiche pour chaque scripteur suivie de la réponse à la question trois et des commentaires servant à interpréter les liens entre les trois types de résultats fournis par la fiche du scripteur.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-101

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | 1 | |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | | 2 | 1 | 2 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjonction | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 153 | 17 | 7 | 2 | 2 | 2 | 1 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit: *plaisant*
- B-2 Il n'y a pas d'accord: *rendu*
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: *joint*
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe: *eu*
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe: *pris*
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: *encadré, préféré*
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu): *remarqué, adapter, porté, payer*
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel:
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-101 n'a réitéré aucune règle de façon exacte. Il a réitéré les deux règles d'accord du verbe de façon incomplète et il ignore celles du participe passé. Dans sa production, il a fait deux erreurs concernant les verbes sur un total de 17 verbes dans un texte qui contient 153 mots. Il a aussi utilisé cinq fois des verbes au passé composé (voir Tableau XVI) sur un total de 17 verbes. Nous supposons donc également qu'il utilise des temps de verbe qu'il connaît pour éviter de commettre des erreurs.

En examinant les réflexions de ce scripteur, il apparaît que celui-ci utilise des procédés de substitution à quatre reprises (sous-catégorie E-1) et qu'il nomme les temps, les personnes ou les verbes dans ses explications orales pour quatre mots sur lesquels il était questionné. Ceci indique qu'il ne réfère pas aux règles d'accord de verbe dans ses réflexions ou lorsqu'il réfléchit à l'orthographe de ses mots. Les quatre substitutions de règles d'accord par le procédé «battre- battu» sont exactes, le scripteur n'a pas fait d'erreur. Toutefois, pour «remarqué» qui aurait pu s'accorder si le c.o.d. avait été placé devant, le scripteur n'a fait aucune mention de la possibilité de faire un accord et ses réflexions ne permettent pas de dire s'il savait qu'un accord aurait pu être nécessaire dans le cas d'un c.o.d. placé devant le verbe.

Dans le cas de ce scripteur, les cinq règles d'accord de verbe ne sont pas connues de façon exacte et de ce fait, elles ne sont pas utilisées pour corriger efficacement le texte écrit.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-102

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | 0 | 2 | 0 | 3 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjugaison | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 114 | 10 | 4 | 2 | 0 | 1 | 1 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle *inexacte* ou *incomplète*:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit: **acquise**, **apprendre**
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: **travaillé**
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: **travaillante**, **étaient**, **(les) comptes**
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord: **emploie**

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu): **composer**
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **obtenue**
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-102 avoue ne pas connaître 3 des 5 règles d'accord du verbe, soit les 3 règles du participe passé. Ses connaissances des règles d'accord du verbe avec son sujet sont incomplètes. Dans son texte, il a fait 2 erreurs sur 4 qui concernent les verbes. Son texte comprend un total de 114 mots et on y repère 10 verbes à l'infinitif. Ses réflexions classées, 3 mots vont dans la catégorie «Dit:Je ne sais pas», 4 mots dans «Nomme...» et 2 mots dans «Réfère à des trucs». Des 4 mots qui sont classés dans «Nomme...», 3 sont classés dans la sous-catégorie C-4: «Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe». Ces 3 mots sont: *travaillante* (épithète), *étaient* (verbe être) et *les comptes* (nom commun). Ce scripteur a confondu l'épithète et le nom commun avec des verbes dans au moins 2 phrases de son texte et il a utilisé de façon incomplète la règle de l'accord du verbe avec son sujet pour expliquer oralement comment il avait accordé ces mots.

Ce scripteur sait partiellement les 2 règles d'accord du verbe avec le sujet, mais il n'arrive pas toujours à repérer les bons mots pour appliquer cet accord comme nous le constatons pour les 2 mots sur lesquels il a fait des erreurs dans son texte. Toutefois, le mot *étaient* (verbe être) a bien été repéré par ce sujet et il a su nommer correctement le mot avec lequel s'accordait *étaient*.

Nous pensons que ce scripteur a plus de difficulté à repérer les bons mots pour faire les accords qu'à appliquer la règle d'accord même s'il la récite de façon incomplète.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-103

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | | | 1 |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | 0 | 1 | 0 | 4 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjugaison | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 150 | 11 | 13 | 5 | 6 | 2 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser: **étais**
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit: **appartient**
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: **arrête, ces**
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu): **travaillé, employé, engagé, entraîner, payé**
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel:
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-103 a récité une règle et ce, de façon incomplète. Il s'agit de la règle de l'accord du verbe avec son sujet. Il prétend ne pas connaître les quatre autres règles. Le Tableau XVI indique qu'il a énuméré 12 verbes à l'infinitif dans son texte qui contient 150 mots. Une seule fois dans ses réflexions, il fait allusion aux règles grammaticales, mais c'est pour dire que s'il y a une règle à appliquer il ne s'en souvient plus (sous-catégorie: A-4). Pour trois mots, sur lesquels il a été interrogé, il ignore pourquoi il les a écrits ainsi (catégorie B). Pour les cinq autres mots sur lesquels il a été questionné, il a fait de la substitution de mot (sous-catégorie: E-1 «Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu)»). Sur cinq mots, un mot était un nom commun «un employé» pour lequel le scripteur n'avait aucune raison d'utiliser le procédé de substitution. Les verbes «engagé» et «payé» aurait dû s'écrire à l'infinitif, mais le scripteur trouvait que la substitution «battre» «sonnait mieux» que «battu». Enfin, les verbes «travaillé» à l'indicatif passé composé et «entraîner» à l'infinitif sont orthographiés correctement et le procédé de substitution a été utilisé adéquatement.

Il apparaît donc que ce scripteur ne peut réciter des règles d'accord de verbe et qu'effectivement il ne peut en appliquer ou même en expliquer de temps en temps. Il peut cependant utiliser correctement un procédé de substitution (remplacement par battre- battu) deux fois sur cinq.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-105

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | 1 | | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | 1 | |
| Total | 0 | 3 | 1 | 1 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjugaison | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 125 | 20 | 6 | 2 | 1 | 2 | 1 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser: **choisi**
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: **mis**
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe: **prends, tiens**
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: **réalisé**
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord: **indiqué, prendra**

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord: **attend**
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Les trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu):
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **travaillant**
- E-3 Homophone: **ont**

Le scripteur B-105 est en mesure de réciter de façon incomplète trois des cinq règles d'accord de verbe. Il en récite une quatrième, mais la réponse est inexacte. Il n'y a que l'accord du participe passé employé seul qu'il avoue ne pas connaître. Son texte comprend 125 mots dont une vingtaine de verbes. Il a fait six erreurs dont deux concernent les verbes. Ses réflexions sont regroupées surtout dans la catégorie «Nomme...».

Ce scripteur connaît en partie les règles d'accord et il les explique en partie également puisqu'il ne fait pas allusion aux règles dans ses réflexions. Mais par contre, il indique sa préoccupation grammaticale en nommant soit la personne à laquelle est conjugué le verbe, soit le mot avec lequel s'accorde le verbe.

On retrouve en outre une réflexion qui n'est pas claire: il sait qu'il existe une règle, mais ne sait plus comment l'appliquer (choisi) ; dans un autre cas, il n'est pas certain que le mot est bien écrit (mis) et dans un dernier cas, il pose des questions pour trouver le mot avec lequel faire l'accord, mais il ne le fait pas (attend). On constate que ses réflexions reflètent ses résultats à la récitation des règles grammaticales.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-106

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | | | 1 |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | | | 1 |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | 1 | | | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | 1 | 0 | 0 | 4 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjugaison | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 88 | 7 | 8 | 3 | 0 | 1 | 4 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser: **coupé, a**
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: **ces**
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe: **accomplir, transporter**
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction: **tailles**

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu): **coupé, installé, arrivé**
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **pris**
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-106 dit ne connaître qu'une règle; celle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être et il la récite de façon exacte. Les quatre autres règles, il ne les connaît pas. Il a fait trois erreurs de verbes sur un total de sept erreurs dans son texte qui contient 88 mots au total.

Dans son texte n'apparaît aucun participe passé employé avec l'auxiliaire être. Nous ne pouvons analyser l'application de la seule règle qu'il connaît parfaitement. À l'entrevue, il avoue ne plus se souvenir de la règle pour accorder les mots suivants: *coupé* et *a*. Il nomme correctement les temps de verbe pour *accomplir* et *transporter*. Il sait qu'il n'y a pas de conjugaison ou d'accord puisqu'ils sont à l'infinitif. Enfin pour trois verbes en é, il recourt à de la substitution de mot (sous-catégorie E-1: «Remplacement par vendre-vendu»). Dans deux cas, la réponse est exacte. Pour le troisième cas le verbe est erroné, mais le scripteur se doute qu'il y a une erreur et suggère une correction. Dans ses réflexions, le scripteur mentionne même qu'il s'agit d'un «truc» pour remplacer une règle qu'il a oubliée.

Il semble donc que ce scripteur, puisqu'il ne peut réciter plusieurs règles, remplace l'application d'une règle par l'utilisation de procédés de substitution. Il semble également que ce scripteur soit prudent et, parce qu'il ne connaît pas les règles, il écrit peu (88 mots), répète trois fois le mot «travail», utilise les verbes à l'infinitif; ce sont peut-être des moyens d'évitement pour ne pas avoir à appliquer une règle qu'il ne connaît pas.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-107

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | exacte | incomplète | inexacte | inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | 1 | | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | 1 | | | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | 1 | | | |
| Total | 3 | 1 | 0 | 1 |

2- DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de conjugaison | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 157 | 12 | 8 | 3 | 5 | 0 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire: **préparer**

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit:
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe: **occuper, travaillé, occupé**
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: **joint**
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord: **mené**
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction: **connu**

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre-vendu, mordre-mordu): **féliciter**
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **préposée**
- E-3 Homophone: à

Pour le scripteur B-107, il n'y a que la règle du participe passé sans auxiliaire qui est inconnue car il connaît de façon incomplète la règle d'accord du verbe avec plusieurs sujets et il connaît parfaitement les trois autres règles sur lesquelles il était questionné. Il a produit 12 verbes dans son texte de 157 mots. Cependant, le tableau XVI indique qu'il a énuméré cinq fois les mots *travail* (écrit de manières différentes) et *préposée*, trois fois les verbes *consistait* et *ai occupé*. Il semble toujours avoir une explication à l'orthographe d'un mot car, dans aucun cas, il répond «Je ne sais pas». Cependant durant l'entrevue, il ne récite aucune règle d'accord pour montrer qu'il l'aurait appliquée afin de bien orthographier un mot. Dans trois de ses réflexions, il réfère à des procédés de substitution (catégorie E) qu'il utilise adéquatement.

Donc ce scripteur peut réciter des règles d'accord et si jamais il les applique, il ne peut les expliquer oralement. Ce scripteur possède des connaissances déclaratives et certaines connaissances procédurales et conditionnelles notamment celles relatives au procédé de substitution.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-108

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | 1 | |
| Accord participe passé - auxiliaire être | 1 | | | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | 1 | | |
| Total | 1 | 3 | 1 | 0 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 94 | 6 | 8 | 2 | 0 | 4 | 2 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète: *motivé*
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord: *bénéfique*
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit:
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe: *tiens*
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: *accompli*
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction: *réalisé*

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu): *gagner, spécifier, envoyer, féliciter*
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel:
- E-3 Homophone: *a*

Le scripteur B-108 dit savoir les cinq règles sur lesquelles il était questionné. Seule la règle du participe passé employé avec l'auxiliaire être est récitée de façon exacte. La règle du participe passé sans auxiliaire est récitée de façon inexacte et les trois autres règles de façon incomplète. Dans son texte de 94 mots, il a fait huit erreurs dont deux concernent les verbes, alors que la moitié de ses erreurs concernent l'orthographe d'usage.

Durant l'entrevue, les réponses orales qu'il donne corrobore les réponses écrites formulées lors du test de connaissance sur les règles de grammaire. Pour le mot «motivé», il récite une règle incomplète; pour l'épithète «bénéfique» (bien orthographié), il mentionne qu'il n'y a pas d'accord; pour «accompli», il nomme le mot avec lequel on l'accorde etc... Toutefois, pour cinq des dix mots sur lesquels il était questionné, il réfère à des procédés de substitution (catégorie E) pour expliquer leur orthographe. De ces procédés, trois sur cinq sont utilisés adéquatement.

Ce scripteur a des connaissances concernant les règles d'accord des verbes, il applique ces règles d'accord et il peut parfois les expliquer. Cependant les procédés de substitution sont pour lui un outil qu'il utilise fréquemment. Il semble aussi que pour ce scripteur, l'orthographe d'usage soit une difficulté plus grande que l'accord des verbes.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-109

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | | | 1 |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | | | 1 |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | | | | 5 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 125 | 11 | 4 | 1 | 2 | 1 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit: *été, acharné*
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: *tenacité*
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe:
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord+correction:
abandonné, avaient, tient

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu): *sensibilisé, apporter, gérer*
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel:
- E-3 Homophone: *su*

Le scripteur B-109 dit ne connaître aucune des cinq règles sur lesquelles il était questionné. Dans son texte de 125 mots, sur quatre erreurs au total, une seule concerne les verbes.

Par six de ses réflexions orales, ce scripteur montre qu'effectivement il ne connaît pas les règles d'accord de verbe. En aucun cas, il fait allusion à des règles de grammaire. Un tiers de ses réflexions sont classées dans la catégorie B «Dit: Je ne sais pas», trois autres mots sont classés dans la catégorie «Réfère à des trucs»; précisément dans la sous-catégorie E-1. Les verbes concernés sont écrits correctement. Enfin le dernier tiers des mots est intéressant parce que ces trois mots sont des verbes et ils sont classés dans la sous-catégorie D-2: «Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction». Le scripteur se questionne donc sur l'orthographe des verbes, il trouve le mot avec lequel le verbe s'accorde et il tente de s'auto-corriger. L'auto-correction est cependant erronée. Par exemple, le scripteur maintient l'orthographe du verbe tenir: *«je tient». Dans les deux autres cas de verbe: *«... le reste des membres de l'équipe avaient abandonné», le scripteur ne découvre pas le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir et se questionne sur les verbes séparément. Ainsi, il hésite entre «le reste» et «les membres» pour accorder «avaient» et il retire le «s» qu'il avait mis à «abandonné» puisqu'il semble faire l'accord avec «le reste» au lieu de trouver le complément d'objet direct placé devant le verbe tel que la règle l'indique.

Donc, par ses réflexions, il est clair que ce scripteur ne peut expliquer les règles d'accord, pas plus qu'il ne peut soit les réciter, soit les appliquer.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-111

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | | | 1 |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | 1 | | |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | 1 | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | 1 | | |
| Total | 0 | 3 | 1 | 1 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 101 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots: *réalisé, activités, apprendre, intéressés, intéressés*
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète:
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit:
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi: *intéressant*

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe: *apprendre*
- C-2 Nomme la personne du verbe: *envoie*
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe: *ai*
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe: *peuvent*
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu): *féliciter*
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel:
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-111 prétend connaître quatre règles, toutefois trois de ses récitations sont incomplètes et une est inexacte. Dans son texte de 101 mots, on ne compte aucune erreur. Le Tableau XVI indique qu'il n'utilise de façon abusive aucun mot.

Ses réflexions orales expliquent avec pertinence l'orthographe des mots sur lesquels il était questionné. Dans cinq cas, il nomme une règle dans ses mots pour expliquer l'accord. Dans quatre cas, il nomme soit le verbe, soit la personne, soit le verbe et la personne et enfin le mot avec lequel le verbe s'accorde, dans tous ces cas, la réponse est juste. Enfin, le dixième mot est expliqué par le procédé de substitution «battre-battu» (sous-catégorie E-1) et il est orthographié correctement.

Il apparaît donc que ce scripteur sache davantage appliquer et expliquer une règle que de la réciter comme le montre son texte sans erreur et ses réflexions appropriées.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-112

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | | 1 | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | | 1 | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | | | 1 |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | 1 | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | 1 | |
| Total | 0 | 0 | 4 | 1 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 115 | 12 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots: **était, rédiger**
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète: **travail**
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser: **terminé**
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire: **travailler, communiquer**

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord: **rendez**
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit:
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe: **dirigeait**
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu):
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **médicale, travail, employés**
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-112 a bien voulu réciter 4 des 5 règles, mais les 4 récitations sont inexactes. Son texte de 115 mots ne contient aucune erreur qui concerne les verbes, il ne renferme qu'une erreur d'orthographe d'usage.

À l'entrevue, plus de la moitié de ses réflexions sont classées dans la catégorie A: «Fait allusion aux règles grammaticales». Il semble, que pour ce scripteur, l'orthographe d'un verbe soit en rapport avec une règle et, même s'il ne connaît pas celle-ci comme c'est le cas pour le verbe «terminé» par exemple, il sait qu'il doit y en avoir une qui régit l'orthographe du mot.

Il existe donc, pour ce scripteur, un lien entre les récitations de règles, l'application de celles-ci et leurs explications. Il ne peut cependant réciter ni expliquer aussi parfaitement des règles qu'il ne les applique, mais il est conscient qu'elles existent.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-114

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | 1 | | |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | 1 | | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | 1 | |
| Total | 0 | 4 | 1 | 0 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 170 | 16 | 4 | 1 | 2 | 1 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots: **appris, continuer**
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète: **entendu, fait, accompagné**
- A-3 Récite plusieurs règles erronées:
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire: **parler, apporter**

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit: **espérer, fier**
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe: **reçois**
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe: **plaira**
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord:

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu):
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **certaine**
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-114 récite de façon incomplète 4 règles sur 5, la cinquième étant inexacte (celle du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir). Dans son texte de 170 mots, il ne fait qu'une erreur qui concerne les verbes. Dans ses réflexions, il explique l'orthographe en faisant allusion à des règles pour 7 mots. De plus pour le verbe «reçois», il nomme la personne à laquelle ce verbe s'accorde (sous-catégorie C-2) et pour le verbe «plaira», il nomme le temps et la personne du verbe (sous-catégorie C-3). Il doute de l'orthographe de 2 mots seulement.

Les récitations incomplètes corroborent les réflexions incomplètes ou les doutes du scripteur sur certains mots. Toutefois, il semble que l'application soit plus exacte que les récitations et que les réflexions.

FICHE DU SCRIPTEUR: B-115

1. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DÉFINITION DES RÈGLES D'ACCORD

| Définition | Exacte | Incomplète | Inexacte | Inconnue |
|---|--------|------------|----------|----------|
| Accord du verbe - phrase à un sujet | | 1 | | |
| Accord du verbe - phrase à plusieurs sujets | | 1 | | |
| Accord participe passé sans auxiliaire | | 1 | | |
| Accord participe passé - auxiliaire être | | | 1 | |
| Accord participe passé - auxiliaire avoir | | | | 1 |
| Total | 0 | 3 | 1 | 1 |

2. DISTRIBUTION DES ERREURS DANS LE TEXTE DU SCRIPTEUR

| Nombre de mots | Nombre de verbes | Erreurs au total | Erreurs de verbes | Erreurs de grammaire | Erreurs d'usage | Erreurs d'homophones |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 141 | 13 | 9 | 3 | 4 | 2 | 0 |

3. CATÉGORIES DE RÉFLEXIONS

A) Fait allusion aux règles grammaticales

- A-1 Récite une règle dans ses mots:
- A-2 Récite une règle inexacte ou incomplète: **poser**
- A-3 Récite plusieurs règles erronées: **qualifiés**
- A-4 Ne se souvient pas de la règle ou ne sait comment l'utiliser:
- A-5 Fait allusion à une règle inexistante dans la grammaire:

B) «Dit: Je ne sais pas»

- B-1 Il n'y a pas de raison, c'est comme cela que ça s'écrit:
- B-2 Il n'y a pas d'accord:
- B-3 N'est pas certain que c'est bien écrit:
- B-4 C'est bien écrit mais ne sait pas pourquoi:

C) Nomme...

- C-1 Nomme le temps du verbe:
- C-2 Nomme la personne du verbe: **ferais, voudrais**
- C-3 Nomme le temps et la personne du verbe:
- C-4 Nomme le mot avec lequel on accorde le verbe:
- C-5 N'est pas certain du mot avec lequel il y a l'accord: **partie**

D) Questionne...

- D-1 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord:
- D-2 Question pour trouver avec quel mot on fait l'accord + correction:

E) Réfère à des trucs

- E-1 Remplacement (battre-battu, vendre- vendu, mordre- mordu): **rencontrer, concrétiser, relever**
- E-2 Masculin - féminin, singulier - pluriel: **employés, lue**
- E-3 Homophone:

Le scripteur B-115 a récité trois règles de façon incomplète, une règle de façon inexacte et une règle lui est inconnue. Il a fait trois erreurs de verbes dans son texte qui contient 141 mots et neuf erreurs au total. Ses réflexions concernant l'orthographe de ses mots sont dispersées dans trois des cinq catégories, soit deux explications erronées dans la catégorie A: «Fait allusion aux règles grammaticales», trois explications dans la catégorie C: «Nomme...» et les cinq autres explications sont classées dans la catégorie E: «Réfère à des trucs». Sur cinq utilisations du procédé de substitution, il y en a quatre qui sont exactes et une qui est erronée.

Au questionnaire sur les règles grammaticales, il affirme pouvoir réciter quatre règles sur cinq, mais n'y parvient pas. Son texte écrit contient plusieurs erreurs et ses réflexions sont inexactes quant aux règles de grammaire, mais exactes quatre fois sur cinq lorsque ses réflexions sont faites à partir des procédés de substitution. Il apparaît donc que ce scripteur a de la difficulté tant à réciter, à appliquer qu'à expliquer l'orthographe des mots de son texte à partir de règles grammaticales.

5.2 Les liens entre la récitation d'une règle, son application et l'explication de celle-ci

Après avoir passé en revue les résultats de chacun des scripteurs, nous sommes en mesure de constater que pour certains scripteurs, il existe réellement un lien entre la capacité à réciter une règle d'accord et la capacité à l'appliquer et à l'expliquer avec exactitude. Le Tableau XIX présente le sommaire des fiches des scripteurs qui indique la tendance de chacun des scripteurs quant aux capacités de récitation, d'application et d'explication des règles d'accord.

TABLEAU XIX
Sommaire des fiches des 12 scripteurs

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|-----------|-------------------------------|-----------------------------------|--|---|--|---|--------------------------------------|
| Scripteur | Nombre de définitions exactes | Nombre de définitions incomplètes | Nombre de définitions inexactes, inconnues | Nombre de réflexions exactes, incomplètes | Nombre de réflexions inexactes, explications inconnues | Nombre de réflexions qui sont des trucs | Nombre d'erreurs de verbe dans texte |
| B-101 | 0 | 2 | 3 | 4 | 3 | 4 | 2 |
| B-102 | 0 | 2 | 3 | 3 | 4 | 2 | 2 |
| B-103 | 0 | 1 | 4 | 0 | 4 | 5 | 5 |
| B-105 | 0 | 3 | 2 | 3 | 5 | 2 | 2 |
| B-106 | 1 | 0 | 4 | 3 | 3 | 4 | 3 |
| B-107 | 3 | 1 | 1 | 5 | 2 | 3 | 3 |
| B-108 | 0 | 3 | 1 | 4 | 1 | 5 | 2 |

| | | | | | | | |
|-------|---|---|---|---|---|---|---|
| B-109 | 0 | 0 | 5 | 3 | 2 | 4 | 1 |
| B-111 | 0 | 3 | 2 | 9 | 0 | 1 | 0 |
| B-112 | 0 | 0 | 5 | 4 | 4 | 3 | 0 |
| B-114 | 0 | 4 | 1 | 7 | 4 | 1 | 1 |
| B-115 | 0 | 3 | 2 | 3 | 2 | 5 | 3 |

Le tableau XIX montre que si des scripteurs ne récitent pas ou ne connaissent pas les règles tel que l'indiquent les chiffres de la colonne 4, ils ne peuvent logiquement appliquer ces règles et les expliquer de façon exacte (colonne 6). Les scripteurs B-102, B-103, B-106 sont de ceux qui ont un nombre plus élevé de définitions inexactes ou inconnues et ce sont ceux qui ont également un nombre de réflexions inexactes et d'explications inconnues plus élevées. Toutefois le scripteur B-106 a expliqué ses accords par des procédés de substitution et ces mêmes accords sont exacts. De la même manière, plus le scripteur peut réciter les règles efficacement, soit exactement, en totalité ou en partie (colonnes 2 et 3), plus il peut les expliquer correctement (colonne 5), c'est le cas des scripteurs B-107, B-108, B-111, B-114 et B-115. Ce sont aussi des scripteurs qui en général ont utilisé des procédés de substitution avec succès.

Les scripteurs B-101, B-109 et B-112 ne suivent pas cette tendance car ils semblent bien expliquer les règles en situation d'écriture sans être en mesure soit de les réciter exactement, soit en partie ou en totalité. Pour eux, il ne semble pas y avoir de liens entre une récitation exacte d'une règle et la capacité de l'expliquer correctement lorsqu'ils la rencontrent. En

outre, leur production de texte dans laquelle ils n'ont pas fait beaucoup d'erreurs (soit un maximum de deux erreurs) montre peut-être une capacité à appliquer des règles sans toutefois savoir réciter celles-ci. Cependant, il s'agit pour les trois scripteurs de productions fort simples dans lesquelles toutes les règles qu'ils devaient réciter n'apparaissent pas.

Le cas du scripteur B-105 est le contraire des trois derniers cas. Pour celui-ci, la récitation partielle de règles (colonne 3) est égale à l'explication correcte (colonne 5); toutefois ses réflexions incorrectes (colonne 6) plus élevées montrent que même si ce scripteur peut réciter des règles en tout ou en partie, il ne peut les expliquer chaque fois qu'il en rencontre.

Viennent ensuite les cas d'utilisation de procédés de substitution. Dans le chapitre précédent, il est apparu que c'est l'explication la plus courante fournie par la plupart des scripteurs. Le Tableau XIX présente les chiffres exacts de cette tendance. Pour trois scripteurs, 50% de leurs réponses mentionnent qu'ils ont substitué le participe passé par un autre verbe du type «battre-battu». Pour cinq autres scripteurs il s'agit de 30 à 40% de leurs réflexions qui y font référence. Considérant un texte de 100 à 125 mots contenant un maximum de 15 verbes c'est une explication qui revient très régulièrement. C'est définitivement l'explication la plus courante. Or, existe-t-il un lien entre les règles qui devraient être sues et ces procédés de substitution si abondamment utilisés? C'est en tout cas une stratégie facile d'application et qui permet d'éviter des erreurs car la majorité des scripteurs qui ont utilisé des procédés de substitution l'ont fait correctement.

Le Tableau XIX montre également que les scripteurs à avoir autant de difficulté à réciter une règle qu'à l'appliquer et qu'à l'expliquer sont plus nombreux (sept individus sur douze) que ceux qui éprouvent moins de difficulté (soit deux individus sur douze). Nous constatons donc que les scripteurs en difficulté que nous avons rencontrés dans cette recherche ont des lacunes quant aux connaissances des règles d'accord de verbe et que ceci influence leur production écrite, soit parce qu'ils font des erreurs, soit parce qu'ils n'utilisent que des mots simples sur lesquels ils sont certains de ne faire aucune faute.

CONCLUSION

Cette étude a été entreprise dans le but de répondre aux questions suivantes: Quelles sont les connaissances du scripteur adulte en difficulté concernant les accords de verbe? Comment le scripteur explique-t-il les cas de morphologie verbale qu'il a lui-même produits en situation de production de texte? Existe-t-il des liens entre les performances obtenues par le scripteur à la récitation des règles d'accord des verbes d'une part et l'application et l'explication des cas de morphologie verbale produits par le scripteur d'autre part? Et enfin, est-ce que les scripteurs ont donné des explications semblables concernant les cas de morphologie verbale qu'ils ont produits? 12 sujets de sexe féminin ont accepté de passer différentes épreuves: un test de connaissances, une correction de texte et une production écrite suivie d'un questionnaire sur leurs réflexions métalinguistiques concernant certains cas de morphologie verbale.

L'analyse des résultats amène à constater que dans l'ensemble, les sujets ne connaissent et ne maîtrisent que très peu les règles d'accord des verbes. Les explications qu'ils fournissent quant aux accords qu'ils ont produits dans leur écrit sont très peu suscitées par des règles grammaticales. Le recours au remplacement d'un verbe par un autre est le moyen le plus fréquemment exploité pour expliquer les accords faits. Il ressort de cette recherche que, pour certains scripteurs, il existe un lien entre la capacité à réciter une règle d'accord et celle de l'expliquer oralement. Donc, pour certains scripteurs les règles étant connues ou partiellement connues, l'explication y correspond, mais quand les règles sont ignorées, les explications font allusion à des procédés de substitution tel que le «Remplacement par battre-battu» par exemple, et en général le scripteur utilise adéquatement le procédé de substitution. Toutefois, les

données recueillies montrent que pour d'autres scripteurs, il n'y a aucun lien entre la récitation des règles qu'elle soit exacte ou pas et les applications correctes ou erronées qu'ils peuvent produire dans leur texte et les explications qu'ils en donnent. Enfin, les données recueillies montrent que, pour combler leurs lacunes concernant les connaissances déclaratives (la récitation d'une règle), les scripteurs ont une forte tendance à utiliser des procédés de substitution.

Dans cette étude, le questionnement sur les verbes s'est fait à partir de verbes produits par les scripteurs dans un texte libre. La production de texte telle que demandée est l'activité la plus proche de ce que les sujets interrogés sont appelés à produire dans leur vie professionnelle.

Cependant elle oblige le sujet à tenir compte de différents aspects de son texte (intention de communication, destinataire, syntaxe...).

Comparativement aux recherches de Legros et d'Ariaux-Maraux où les sujets étaient interrogés à partir d'un test centré sur l'orthographe ou d'une dictée, nos sujets ont produit un texte. Ils ont été questionné uniquement sur les verbes qu'ils avaient écrits, ainsi il est arrivé que certains sujets ne produisent pas de temps de verbes sur lesquels nous aurions aimé les interroger, par exemple: certains sujets n'ont pas utilisé de participe passé employé avec avoir. Par ailleurs, le fait de laisser libre le thème de la production a donné des textes qui contenaient plusieurs mêmes verbes conjugués aux mêmes temps. Il s'agissait probablement pour les sujets d'utiliser ce moyen pour éviter de faire des erreurs. Malgré le fait que la recherche est éclairante, notre échantillon, même s'il s'agissait d'une étude de cas, n'était pas très grand et nos résultats ne sont applicables qu'aux femmes âgées de 25 à 35 ans.

Dans le prolongement de cette étude, il serait intéressant d'étudier les réflexions des sujets dans une situation de dictée ou lors d'un test de connaissances centrés sur les accords de verbes et de participes passés. Une production de texte pourrait aussi être reprise tout en interviewant les sujets durant leur production plutôt qu'après, car les sujets n'ont peut-être pas livré ce qu'ils ont pensé au moment de l'accord. Afin de comparer les sujets, il serait également intéressant d'interroger des sujets de sexe masculin.

Enfin, il découle de cette étude que de connaître les réflexions d'étudiants adultes lors de cours particuliers de récupération en français permet un repérage de leurs carences, mais également oriente vers des interventions plus adaptées pour répondre aux besoins de chacun des étudiants.

L'apport de cette recherche à la pédagogie pourrait permettre éventuellement la création de matériel pédagogique pour les adultes. Ce matériel tiendrait compte des connaissances déjà acquises par les étudiants de cette catégorie d'âge qui retournent à l'école pour terminer leurs études. La pédagogie qui soutiendrait l'ouvrage serait celle qui chercherait à renforcer les connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles de l'étudiant plutôt que celle qui propose l'emploi de «trucs» qui facilitent l'application des accords sans qu'ils soient réellement compris par les étudiants. La connaissance et la compréhension des règles de grammaire devraient être prioritaires dans l'enseignement car celles-ci sont nécessaires à une bonne réflexion métalinguistique pour produire des textes sans erreurs.

BIBLIOGRAPHIE

ARIAUX-MARAUX, Isabelle. (1985). «Choix orthographiques de dysorthographiques». Pratiques, #46, p.67 à 76.

BIBEAU, Gilles & al. (1975). Enquête sur le français écrit dans les cégeps. Montréal: Collège de Maisonneuve, 168 pages.

BOUDREAU, Guy. (1995). «Les processus cognitifs en production de textes et l'intervention pédagogique». In Jean-Yves Boyer & al. (dir.), La production de textes: vers un modèle d'enseignement de l'écriture. Montréal: Éditions Logiques, p.221 à 253.

CATACH, Nina & al. (1980). L'enseignement de l'orthographe: l'alphabet phonétique international, la typologie des fautes, la typologie des exercices. France: Nathan, 96 pages.

DABÈNE, Michel. (1987). L'adulte et l'écriture: contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle. Bruxelles: Éditions De Boeck Université, 270 pages.

DESMARAIS, Lise. (1993). Proposition d'une didactique de l'orthographe ayant recours au correcteur orthographique. Université de Montréal: Faculté des études supérieures, 401 pages. [Thèse de doctorat non-publiée]

DUBOIS, Jean & al. (1973). Dictionnaire de linguistique. Paris: Larousse, 516 pages.

ELUERD, Roland. (1977). Pour aborder la linguistique initiation-recyclage. Paris: Les éditions ESF, 154 pages.

FAYOL, Michel. (1995). «Des modèles de production du langage à l'étude du fonctionnement du scripteur, enfant et adulte». In Jean-Yves Boyer & al. (dir.), La production de textes: vers un modèle d'enseignement de l'écriture. Montréal: Éditions Logiques, p.17 à 48.

FAYOL, Michel. (1994). «Cognitive overload and orthographic errors: when cognitive overload enhances subject-verb agreement errors. A study in french written language». The quarterly journal of experimental psychology, #47, p.437 à 464.

FAYOL, Michel & GOT, Constance. (1991). «Automatisme et contrôle dans la production écrite/ les erreurs d'accord sujet-verbe chez l'enfant et l'adulte». L'année psychologique. Tome 91, #2, p.187 à 205.

FAYOL, Michel. (1987). «Le retour de l'auteur sur son texte: bilan provisoire des recherches psycholinguistiques». Repères, #73, p. 85 à 95.

GIROLAMI-BOULINIER, Andrée. (1984). Les niveaux actuels dans la pratique du langage oral et écrit. Paris: Masson, 254 pages.

GREVISSE, Maurice. (1986). Le bon usage. Paris: Duculot, 1768 pages. [11 ième édition].

HAYES, John R. (1995). «Un nouveau modèle du processus d'écriture». In Jean-Yves Boyer & al. (dir.), La production de textes: vers un modèle d'enseignement de l'écriture. Montréal: Éditions Logiques, p.49 à 72.
[Traduit par Gilles Fortier]

LEGENDRE, Renaud. (1988). Dictionnaire actuel de l'éducation. Montréal: Larousse, 680 pages.

LEGROS, Catherine. (1993). Analyse du discours métalinguistique d'étudiants des ordres postsecondaires en situation de repérage d'erreurs d'accords de genre et de nombre. Université de Sherbrooke, Faculté de l'éducation, 113 pages. [Mémoire de maîtrise]

MAISTRE, Marie de. (1970). Dyslexie, dysorthographe; analyse des troubles et techniques de rééducation. Paris: Éditions Universitaires, 404 pages.

MINISTÈRE de l'éducation. (1996). Programme d'études Le français enseignement secondaire. Québec: Gouvernement du Québec, 179 pages.

MINISTÈRE de l'éducation. (1989). Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième année du secondaire administrée au mois de mai 1988 Rapport global. Québec: Gouvernement du Québec, 60 pages.

MOFFET, Jean-Denis. (1993). Effets d'un modèle d'enseignement et d'aide à l'écriture sur le transfert de l'habileté d'écrire au collégial.

Montréal: Université de Montréal, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, 223 pages. [Thèse de doctorat non-publiée]

RIEGEL, M.; PELLAT, J.-C.; RIOUL, R. (1994). Grammaire méthodique du français. Paris: PUF, 646 pages.

ROY, Gérard-Raymond & LAFONTAINE, Louise. (1992). Étude de la maîtrise du français écrit à l'université. Université de Sherbrooke: Éditions du CRP, 128 pages.

TARDIF, Jacques. (1992). Pour un enseignement stratégique L'apport de la psychologie cognitive. Montréal: Éditions Logiques, 474 pages.

REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de recherche, Madame Nicole Van Grunderbeeck, pour l'enseignement que j'ai reçu d'elle, pour son professionnalisme et sa patience durant ce long travail accompli sous sa direction.

Je remercie les 14 sujets de cette étude qui se sont prêtés à tous les exercices en essayant de faire au mieux de leur connaissance. Je remercie également l'enseignante qui a bien voulu faire l'exercice de repertorier les réflexions des scripteurs dans les catégories de classement.

Enfin, je remercie spécialement tous mes proches qui m'ont soutenu et encouragé. Je les remercie aussi des sacrifices qu'ils ont dû faire pour me permettre de réaliser ce mémoire de maîtrise.

ANNEXE A

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Cherchons individus, hommes et femmes dont la langue maternelle est le français et qui éprouvent des difficultés en orthographe pour participer à une recherche sur le français écrit.

CRITÈRES:

- Avoir entre 25 et 35 ans
- Posséder un D.E.S. (diplôme d'étude secondaire) ou posséder un D.E.C. (diplôme d'étude collégiale)

Un test de classement et une entrevue se feront dans les locaux du Centre du Français écrit enr. Suite à la participation à l'entrevue, une session de cours de français écrit sera offerte gratuitement à tous les participants.

**Contactez Nathalie Bellerive
au Centre du Français écrit enr.**

446-0216

ANNEXE B

réf.:

Test de classement

| |
|------------------------|
| Description des sujets |
|------------------------|

1- Âge: _____

2- Sexe: _____F _____M

3- Degré de scolarité obtenu: _____ Diplôme d'études secondaires

_____ Diplôme d'études collégiales

4- Domaine de la scolarité: _____

5- Est-ce que votre langue maternelle est le français: _____ Oui _____ Non

6- Langue présentement parlée à la maison: _____

réf.: _____

Test de classement

| |
|------------------|
| Texte à corriger |
|------------------|

Ce texte contient des erreurs, vous devez les souligner et réécrire le mot correctement au-dessus du mot erroné.

Quoi de mieux qu'une bicyclette?

Ce matin-là, la jeune femme accompagné d'un minuscule chaton sentit un rayon de soleil pénétré par la fenêtre de sa chambre et venir réchauffer leur silhouettes étendus sur une douillette molletonné. Elle était réveillée depuis peu, mais elle sentais la vie, un appel en elle la poussant à sauter du lit et à s'habillée en vitesse pour sortir dehors sur le balcon et respirer l'air vivifiant; cette petite brise qui agitait doucement les nouvelles feuilles vertes tendre des arbres qui entourais la demeure familiale depuis des générations.

Aucune pièce d'or, pas une victoire n'aurait pus l'empêcher de s'émerveiller devant la grâce de la nature s'épanouissant à l'aube de ce printemps riche en promesse de toutes sortes. Elle en était la dans ces rêveries quand un bruit insolite a ce havre de paix, le klaxon d'une vieille bagnole la fis sursauter et la ramena à la réalité...

Alors elle vie, juste là en bas de la colline qui menait à sa maison, la ville, ses citadins, ses tours, ses édifices, sa pollution. La jeune femme n'avait aucune envi de s'y rendre, elle voulait fuir ses gros monstres blancs et bleus s'emplissant de monde qui filaient au boulot, elle voulait fuir le commerçant plus occupés à jaser de la nouvelle taxe qu'à placé et à vendre sa marchandise et encore elle voulait fuir les misérables qui attendais là sur le coin des rues dans le but de se faire

offrir l'aumône. Plus que jamais, elle voulait éviter cette routine médiocre et sombre. Vraiment, elle aspirait de tout son être à respirer la joie de vivre, à profiter des espaces saines et naturels.

Brusquement et rapidement comme une éclair, elle revit son père et sa mère quelques années auparavant. À eux deux, ils avaient remisés de vieilles bicyclettes usagés. Plutôt que de déboursier les cents quatre vingt dollars que réclamais les éboueurs, ses parents avais décidé d'encombrer le grenier du vieux hangar de c'est machines tant inutiles que rouiller.

Une lueur d'espoir traversa les yeux gris bleu de la jeune femme. Parmi les vélo, il y en aurait sûrement un qui devraient être parfait pour ses déplacements. Bien sûr elle a cherché, mais elle l'a trouvé sa perle rare: la guidon n'a pas de caoutchouc, les roues sont sans rayon ou presque, les maillons de la chaîne sont rouillée tels les feuilles à l'automne, les réflecteurs de pédales sont cassées et il n'y a plus de miroir depuis fort longtemps. La jeune femme a passée des heures à le nettoyer, elle a même ajouté quelques élément de décoration fluorescent pour améliorer sont allure. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une vieille bécane.

Cependant, la jeune femme l'enfourche chaque matin pour ce rendre au travaille et chaque matin, elle a cette air heureux au visage. Son regard semble vouloir dire: «Faites comme moi, choisissier!»

réf.: _____

Test de classement

Questionnaire sur les règles de grammaire

Dans cette partie, vous devez répondre aux questions au meilleur de votre connaissance.

EXEMPLE:

Connaissez-vous la règle d'accord de l'épithète?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

L'épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Donnez-en un exemple:

une belle table

1) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à un seul sujet?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

réf.: _____

Test de classement

2) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à plusieurs sujets?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

3) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé sans auxiliaire?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

#réf.: _____

Test de classement

4) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

5) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

réf.: _____

Test de classement

CORRIGÉ

| |
|------------------|
| Texte à corriger |
|------------------|

Ce texte contient des erreurs, vous devez les souligner et réécrire le mot correctement au-dessus du mot erroné.

Quoi de mieux qu'une bicyclette?

Ce matin-là, la jeune femme accompagnée d'un minuscule chaton sentit un rayon de soleil pénétrer par la fenêtre de sa chambre et venir réchauffer leurs silhouettes étendues sur une douillette molletonnée. Elle était réveillée depuis peu, mais elle sentait la vie, un appel en elle la poussant à sauter du lit et à s'habiller en vitesse pour sortir dehors sur le balcon et respirer l'air vivifiant; cette petite brise qui agitait doucement les nouvelles feuilles vert tendre des arbres qui entouraient la demeure familiale depuis des générations.

Aucune pièce d'or, pas une victoire n'aurait pu l'empêcher de s'émerveiller devant la grâce de la nature s'épanouissant à l'aube de ce printemps riche en promesses de toutes sortes. Elle en était là dans ses rêveries quand un bruit insolite à ce havre de paix, le klaxon d'une vieille bagnole la fit sursauter et la ramena à la réalité...

Alors elle vit, juste là en bas de la colline qui menait à sa maison, la ville, ses citadins, ses tours, ses édifices, sa pollution. La jeune femme n'avait aucune envie de s'y rendre, elle voulait fuir ces gros monstres blancs et bleus s'emplantant de monde qui filait au boulot, elle voulait fuir le commerçant plus occupé à jaser de la nouvelle taxe qu'à placer et à vendre sa marchandise et encore elle voulait fuir les misérables qui attendaient là sur le coin des rues dans

le but de se faire offrir l'aumône. Plus que jamais, elle voulait éviter cette routine médiocre et sombre. Vraiment, elle aspirait de tout son être à respirer la joie de vivre, à profiter des espaces sains et naturels.

Brusquement et rapidement comme un éclair, elle revit son père et sa mère quelques années auparavant. À eux deux, ils avaient remisé de vieilles bicyclettes usagées. Plutôt que de déboursier les cent quatre-vingts dollars que réclamaient les éboueurs, ses parents avaient décidé d'encombrer le grenier du vieux hangar de ces machines tant inutiles que rouillées.

Une lueur d'espoir traversa les yeux gris bleu de la jeune femme. Parmi les vélos, il y en aurait sûrement un qui devrait être parfait pour ses déplacements. Bien sûr elle a cherché, mais elle l'a trouvée sa perle rare: la guidon n'a pas de caoutchouc, les roues sont sans rayons ou presque, les maillons de la chaîne sont rouillés telles les feuilles à l'automne, les réflecteurs de pédales sont cassés et il n'y a plus de miroir depuis fort longtemps. La jeune femme a passé des heures à la nettoyer, elle a même ajouté quelques éléments de décoration fluorescents pour améliorer son allure. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une vieille bécane.

Cependant, la jeune femme l'enfourche chaque matin pour se rendre au travail et chaque matin, elle a cet air heureux au visage. Son regard semble vouloir dire: «Faites comme moi, choisissez!»

réf.: _____

Test de classement

Questionnaire sur les règles de grammaire

Dans cette partie, vous devez répondre aux questions au meilleur de votre connaissance.

EXEMPLE:

Connaissez-vous la règle d'accord de l'épithète?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

L'épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Donnez-en un exemple:

une belle table

1) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à un seul sujet?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet exprimé ou sous-entendu.

Donnez-en un exemple:

réf.: _____

Test de classement

2) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à plusieurs sujets?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Le verbe se met au pluriel en tenant compte éventuellement de la propriété des personnes.

Donnez-en un exemple:

3) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé sans auxiliaire?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Le P.P. sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom dont il dépend selon les règles d'accord de l'épithète.

Donnez-en un exemple:

#réf.: _____

Test de classement

4) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Le P. P. employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Donnez-en un exemple:

5) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ?

Oui _____ Non _____

Écrivez la règle:

Le p.p. employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le C.O.D. du verbe placé devant le verbe. Si le C.O.D. est placé après le verbe ou s'il n'y a pas de C.O.D. le p.p. ne s'accorde pas.

Donnez-en un exemple:

ANNEXE C

Vous devez produire un texte sur un des sujets suivants:

- Lettre accompagnant un Curriculum vitae où vous décrivez votre expérience antérieure

- Lettre de félicitations adressées à un compagnon de travail pour un projet réalisé

- Lettre de plainte concernant une machinerie qui met en péril la sécurité des travailleurs

- Description d'un accident de travail envoyée à la compagnie d'assurance

ANNEXE D

#réf.: _____

GRILLE D'ENTREVUE

1- Accord: _____
accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
réflexion: _____

2- Accord: _____
accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
réflexion: _____

3- Accord: _____
accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
réflexion: _____

4- Accord: _____
accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
réflexion: _____

5- Accord: _____
accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
réflexion: _____

6- Accord: _____

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: _____

7- Accord: _____

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: _____

8- Accord: _____

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: _____

9- Accord: _____

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: _____

10- Accord: _____

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: _____

ANNEXE E

réf.: B-102**Test de classement****Description des sujets**1- Âge: 312- Sexe: F M3-Degré de scolarité obtenu: Diplôme d'études secondaires (D. E. S.) Diplôme d'études collégiales (D. E. C.)4- Domaine de la scolarité: Général5- Est-ce que votre langue maternelle est le français: Oui Non6- Langue présentement parlée à la maison: français

réf.: _____

+ 29

- 8 .

Test de classement

Texte à corriger

Le texte contient des erreurs, vous devez les souligner et réécrire le mot correctement au-dessus du mot erroné.

Quoi de mieux qu'une bicyclette?

Le matin-là, la jeune femme accompagnée d'un minuscule chaton sentit un rayon de soleil ^{Pénétrer} pénétrer par la fenêtre de sa chambre et venir réchauffer ^{leurs} leur silhouettes tendus sur une douillette ^{molletonnée.} molletonnée. Elle était réveillée depuis peu, mais elle ^{Sentait} sentais sa vie, un appel en elle la poussant à sauter du lit et à ^{S'habiller} s'habillée en vitesse pour sortir dehors sur le balcon et respirer l'air vivifiant; cette petite brise qui agitait doucement les nouvelles feuilles vertes tendre des arbres qui ^{entouraient} entourais la demeure familiale depuis des générations.

+ | + |

+ | + |

+ |

+ |

Aucune pièce d'or, pas une victoire n'aurait ^{pu} pus l'empêcher de s'émerveiller devant la grâce de la nature s'épanouissant à l'aube de ce printemps riche en promesse de toutes sortes. Elle en était ^{là} la dans ces rêveries quand un bruit insolite a ^{fit} fait se lever de ce havre de paix, le klaxon d'une vieille bagnole la ^{fit} fis sursauter et la ramena à la ^{réalité...} réalité... égalité...

+ |

+ |

+ |

+ |

Alors elle vie, juste là en bas de la colline qui menait à sa maison, la ville, ^{ces} ses citadins, ^{ces} ses tours, ^{ces} ses édifices, ^{sa} sa pollution. La jeune femme n'avait aucune ^{envie} envi de s'y rendre, elle voulait fuir ses gros monstres blancs et bleus s'emplantant de monde qui filaient au ^{troulot} troulot, elle voulait fuir le commerçant plus ^{occupé} occupés à jaser de la nouvelle taxe qu'à ^{Placer} placé

+ |

+ |

+ |

t à vendre sa marchandise et encore elle voulait fuir les misérables qui ^{attendaient} attendaient là sur ⁺ |
 coin des rues dans le but de se faire offrir l'aumône. Plus que jamais, elle voulait éviter
 cette routine médiocre et sombre. Vraiment, elle aspirait de tout son être à respirer la joie ⁺ |
 e vivre, à profiter des espaces ^{sains} saines et naturels.

brusquement et rapidement comme ^{un} une éclair, elle revit son père et sa mère quelques ⁺ |
 années auparavant. À eux deux, ils avaient remisés de vieilles bicyclettes ^{usagées,} usagés. Plutôt ⁺ |
~~se~~ de déboursier les ^{cent} cents quatre vingt dollars que réclamais les éboueurs, ses parents ⁺ |
^{avait} décidées. ^{ces} mais décidé d'encombrer le grenier du vieux hangar de c'est machines tant inutiles que ⁺ |
rouillées. ⁺ |
rouiller. ⁺ |

Une lueur d'espoir traversa les yeux gris ^{bleus} bleu de la jeune femme. Parmi les ^{vélos,} vélo, il y en ⁺ |
 avait sûrement un qui ^{devrait} devraient être parfait pour ses déplacements. Bien sûr elle a ⁺ |
 cherché, mais elle l'a trouvé sa perle rare: le guidon n'a pas de caoutchouc, les roues ⁺ |
 ont sans ^{rayons} rayon ou presque, les maillons de la chaîne sont ^{rouillées telles} rouillée tels les feuilles à ⁺ | ⁺ |
 automne, les réflecteurs de ^{Pédale} pédales sont ^{cassés} cassées et il n'y a plus de miroir depuis fort ⁺ |
 longtemps. La jeune femme a passée des heures à le nettoyer, elle a même ^{ajoutée} ajouté ⁺ |
 quelques ^{éléments} élément de décoration fluorescent pour améliorer son allure. Il n'en reste pas ⁺ |
 moins qu'il s'agit d'une vieille bécane.

Cependant, la jeune femme l'enfourche chaque matin pour se rendre au travail et ⁺ |
 chaque matin, elle a ^{cet} cette air heureux au visage. Son regard semble vouloir dire: « Faites ⁺ |
 comme moi, choisirer! » ⁺ |
choisissez!

réf.: _____

Test de classement**Questionnaire sur les règles de grammaire**

Dans cette partie, vous devez répondre aux questions au meilleur de votre connaissance.

EXEMPLE:

Connaissez-vous la règle d'accord de l'épithète?

oui non _____

Écrivez la règle:

L'épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Donnez-en un exemple:

une belle table

1) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à un seul sujet?

oui non _____

Écrivez la règle:

Le verbe s'accorde avec le sujet auquel il se rapporte.

Donnez-en un exemple:

une table brisée

réf.: _____

Test de classement

2) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à plusieurs sujets?

oui _____ non _____

Écrivez la règle:

Le verbe s'accorde avec le sujet

Donnez-en un exemple:

Les reflecteurs de sécurité sont cassés

3) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé sans auxiliaire?

oui _____ non

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

réf.: _____

Test de classement

4) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être?

oui _____

non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

5) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir?

oui _____

non _____

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

A qui de droit,

Suite à la parution de votre "offre
 d'emploi¹ ^{US} vous transmet sous pli mon
 curriculum vitae. J'ai acquise² ^{PPA} beaucoup
 d'expérience pouvant convenir au poste qui
 est présentement disponible.

Je suis une personne ponctuelle, honnête,
 travaillante³ et j'aime apprendre de
 nouvelles connaissances. J'ai travaillé⁵
 comme serveuse et aide-cuisinière, pour
 payer⁶ mes études et par la suite j'ai
 obtenu⁷ ^{PPA} un poste de secrétaire, mes
 tâches étaient la facturation, les achats,
 répondre au téléphone, composer et taper⁸

10
Les lettres français et anglais, les comptes
à payer, les comptes à recevoir, recevoir
et acheminer le courrier.

Pour toutes ^{des} raisons, je considère
que je serai une très bonne candidate.

réf.: B-102

GRILLE D'ENTREVUE

1- Accord: emploie
 accord correct: _____ accord erroné: ✓ auto-correction: _____
 réflexion: pas certaine une "e"

2- Accord: acquise
 accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
 réflexion: instinctif.

3- Accord: travaillante
 accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
 réflexion: accordé une sept je font

4- Accord: apprendre
 accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
 réflexion: peut être commença

5- Accord: travaillé
 accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____
 réflexion: passé il y avait des "e" par exemple quel y a il un autre "e"

6- Accord: payeraccord correct: accord erroné: _____ auto-correction: _____réflexion: pour parler d'une action**7- Accord:** obtenue

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: parlait au féminin.**8- Accord:** Composer

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: me composer
je dois parler pour le temps du verbe**9- Accord:** étaientaccord correct: accord erroné: _____ auto-correction: _____réflexion: mes tâches qui étaient plusieurs
"ent" est le pluriel**10- Accord:** comptesaccord correct: accord erroné: _____ auto-correction: _____réflexion: les comptes
m devant o, p.

NTREVUE B-102· emploie:

athalie:- Tu as écrit «emploie» e, m, p, l, o, i, e. Peux-tu me dire pour quelles raisons?

-102:- Eh! c'est sûr que je ne suis pas certaine. Je ne suis pas certaine si c'est un offre d'emploi ou une offre d'emploie.

· acquise:

athalie:- Le deuxième mot c'est «acquise» tu l'as écrits a, c, q, u, i, s, e. Peux-tu me dire ce que tu as pensé en écrivant «acquise» de cette manière-là?

-102:- Ça, ça été instinctif, comme ça là. Il m'est venu comme ça.

· travaillante:

athalie:- Le numéro 3, c'est le mot «travaillante», t, r, a, v, a, i, l, l, a, n, t, e. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit le mot de cette manière-là?

-102:- Parce que on va l'accorder avec le sujet qui est «je».

· apprendre:

athalie:- Alors, le quatrième mot «apprendre» a, p, p, r, e, n, d, r, e. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit le mot ainsi?

-102: *rire*

- J'ai écrit apprendre eh! au présent parce que ça s'écrit comme ça.

· travaillé:

athalie:- Le cinquième mot «travaillé» t, r, a, v, a, i, l, l, é. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit ce mot de cette manière-là?

-102:- Parce que c'est au passé. Il va y avoir un accent aigu, j'imagine, je parle de moi.

athalie:- Donc tu pense que ton mot a une erreur.

-102:- Eh!... Je suis vraiment pas certaine s'il doit prendre un «e»

athalie:- T'es pas certaine qu'il y ait une erreur.

-102:- Non, j'ai été travaillé «é» c'est pas «er», je suis certaine de ça là, mais s'il va y avoir un autre «e» là, j'suis pas certaine.

· payer:

athalie:- Le sixième mot «payer». Tu as écrit «payer» p, a, y, e, r. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit «payer» de cette manière-là?

-102:- Quand on dit « pour battre», bon c'est «er»

· obtenue:

athalie:- Le septième mot, c'est le mot «obtenue», o, b, t, e, n, u, e. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit obtenue de cette manière-là?

-102:- Cette fois, j'ai mis un «e» parce que je parlais au féminin.

8- composer:

Nathalie: - Ensuite, c'est le mot «composer», tu as écrit le mot «composer» c, o, m, p, o, s, e, r. Peux-tu me dire pour quelles raisons?

B-102: - Ça prend un «m» à cause du «p» qui est après et «composer» «er» c'est parce qu'on peut dire «battre», c'est battre.

9- étaient:

Nathalie: - Ensuite, on a le mot «étaient», le numéro neuf. Tu l'as écrit: é, t, a, i, e, n, t. Peux-tu me dire à quoi tu as pensé quand tu as écrit ce mot-là?

B-102: - C'est mes tâches qui étaient... donc il y en a plusieurs, on le met au pluriel.

Nathalie: - Qu'est-ce que tu entends par pluriel dans le mot «étaient»?

B-102: - Ben eh... le «ent» c'est le pluriel.

10- Comptes:

Nathalie: - O.K., le numéro dix qui se trouve sur l'autre page, c'est le mot «comptes». Tu as écrit le mot: c, o, m, p, t, e, s. Peux-tu me dire pour quelles raisons?

B-102: - Ben «comptes», je l'ai écrit avec un «s». C'est les comptes eh... on parle de comptes à recevoir donc c'est «compte», il va y avoir encore un «m» devant le «p».

réf.: B-111**est de classement****Description des sujets**

- Âge: 33
- Sexe: F M
- Degré de scolarité obtenu: Diplôme d'études secondaires (D. E. S.)
 Diplôme d'études collégiales (D. E. C.)
- Domaine de la scolarité: _____
- Est-ce que votre langue maternelle est le français: Oui Non
- Langue présentement parlée à la maison: Français

réf.: _____

+ 31
- 4**st de classement****texte à corriger**

Le texte contient des erreurs, vous devez les souligner et réécrire le mot correctement au-dessus du mot erroné.

Quoi de mieux qu'une bicyclette?

Un matin-là, la jeune femme accompagnée d'un minuscule chaton sentit un rayon de soleil pénétrer par la fenêtre de sa chambre et venir réchauffer leurs silhouettes endormies sur une douillette molletonnée. Elle était réveillée depuis peu, mais elle sentait une voix, un appel en elle la poussant à sauter du lit et à s'habiller en vitesse pour sortir courir sur le balcon et respirer l'air vivifiant; cette petite brise qui agitait doucement les nouvelles feuilles vertes tendres des arbres qui entouraient la demeure familiale depuis des générations.

+1
+1 +1
+1 +1
+1
+1

Aucune pièce d'or, pas une victoire n'aurait pu l'empêcher de s'émerveiller devant la beauté de la nature s'épanouissant à l'aube de ce printemps riche en couleurs et en senteurs. Elle en était là dans ces rêveries quand un bruit insolite au milieu d'un silence de paix, le klaxon d'une vieille bagnole la fit sursauter et la ramena à la réalité...

+1
+1
+1

Mais elle vivait, juste là en bas de la colline qui menait à sa maison, la ville, ses citadins, ses tours, ses édifices, sa pollution. La jeune femme n'avait aucune envie de s'y rendre, elle voulait fuir ses gros monstres blancs et bleus s'empressant de monde qui filaient au volant, elle voulait fuir les commerçants plus occupés à jaser de la nouvelle taxe qu'à placer

+1
+1
+1

t à vendre sa marchandise et encore elle voulait fuir les misérables qui attendais^{ent} là sur
 le coin des rues dans le but de se faire offrir l'aumône. Plus que jamais, elle voulait éviter
 cette routine médiocre et sombre. Vraiment, elle aspirait de tout son être à respirer la joie
 de vivre, à profiter des espaces saines et naturels.

+1

+1

rusquement et rapidement comme un éclair, elle revit son père et sa mère quelques
 années auparavant. À eux deux, ils avaient remis^s de vieilles bicyclettes usagés^s. Plutôt
 que de débours^{er} les cents quatre-vingt dollars que réclama^{it} les éboueurs, ses parents
 ont^{re} décidé d'encombrer le grenier du vieux hangar de ces^s machines tant inutiles que
 puill^{es}.

+1 +1

+1

+1

+1

+1

+1

+1

ne lueur^e d'espoir traversa les yeux gris bleu^s de la jeune femme. Parmi les vélos^s, il y en
 avait sûrement un qui devraient être parfait pour ses déplacements. Bien sûr elle a
 cherché, mais elle l'a trouvé sa perle rare: le guidon n'a pas de caoutchouc, les roues
 sont sans rayon^s ou presque, les maillons de la chaîne sont rouillés^s tels les feuilles à
 l'automne, les réflecteurs de pédales sont cassés^s et il n'y a plus de miroir depuis fort
 longtemps. La jeune femme a passée des heures à le nettoyer, elle a même ajouté
 quelques élément^s de décoration fluorescent^s pour améliorer son allure. Il n'en reste pas
 moins qu'il s'agit d'une vieille bécane.

+1

+1

+1

+1

+1

ependant, la jeune femme l'enfourche chaque matin pour se rendre au travail^e et
 chaque matin, elle a cet air heureux au visage. Son regard semble vouloir dire: « Faites
 comme moi, choisissez^s »

+1

+1

+1

réf.: _____

test de classement**Questionnaire sur les règles de grammaire**

Dans cette partie, vous devez répondre aux questions au meilleur de votre connaissance.

EXEMPLE:

Connaissez-vous la règle d'accord de l'épithète?

oui _____ non _____

Écrivez la règle:

L'épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Donnez-en un exemple:

une belle table

Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à un seul sujet?

oui non _____

Écrivez la règle:

Le verbe s'accorde avec son sujet placé devant.

Donnez-en un exemple:

Les enfants jouent dans la cour de l'école.

réf.: _____

Test de classement

) Connaissez-vous la règle d'accord du verbe dans une phrase à plusieurs sujets?

oui _____

non

Écrivez la règle:

Donnez-en un exemple:

) Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé sans auxiliaire?

oui _____

non _____

Écrivez la règle:

Il s'accorde avec le nom ou sujet
placé devant.

Donnez-en un exemple:

Les demoiselles¹ occupées à faire leurs
beautés.

réf.: _____

est de classement

Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être?

oui non

Écrivez la règle:

Le participe passé employé avec l'aux.
être s'accorde en genre et en nombre avec
son sujet placé avant

Donnez-en un exemple:

Les filles sont allées à la ville.

Connaissez-vous la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir?

oui non

Écrivez la règle:

Le participe passé employé avec l'aux. avoir
s'accorde seulement si
complément est placé devant ou si
non il reste invariable.

Donnez-en un exemple:

Les fleurs du jardin ont fleuri dernièrement
ne s'accorde pas.

Cher confrère,

Je vous envoie ce petit ~~mot~~ pour
 pour féliciter, pour votre ¹⁰ ~~travaux~~ intéressant
 projet ³réalisé dans le cadre des
 activités ⁴de l'école. Ce projet est
 digne d'une grande culture et d'un
 développement un peu spécial chez
 les enfants. Ils auront beaucoup
 à ⁵apprendre d'un projet comme
 celui-ci. D'ailleurs, ¹¹ il ⁶ ai des
 enfants qui sont ^{seul} être très intéressés
 par ce beau travail. Dans une
 école ^{comme} ~~par~~ la nôtre, ~~les parents~~ ^{et il} aura
 plusieurs ⁸ jeunes intéressés car
 la plupart ⁹ ne peuvent pas se
 permettre une activité comme
 celle-ci gratuitement. Un voyage
 à la découverte de notre
~~dans une~~ province est fondamental

réf.: B-111

GRILLE D'ENTREVUE

1- Accord: envoie

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: 1^{er} pers. Sing. ça prend un e au prés.2- Accord: féliciter

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: pour battre - er
battu - é3- Accord: réalisé

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: prop. parti seul. → sujet → projet.4- Accord: activités

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: parce que des devant → noms5- Accord: apprendre

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: parce infinitif à accent devant
préposition

5- Accord: al

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: verbe avoir plus 1^e pers7- Accord: intéressés

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: acc. des enfants. part. passé employé seul.3- Accord: intéressés

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: plusieurs jeunes acc. sujet pp seul3- Accord: peuvent

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: plusieurs jeunes, ne peuvent pas.10- Accord: intéressant

accord correct: _____ accord erroné: _____ auto-correction: _____

réflexion: ? quel temps verbe est.
A

ENTREVUE B-111:**1- envoie:**

Nathalie: - Le premier mot que tu as écrit c'est «envoie». Tu as écrit: e, n, v, o, i, e.

Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit ce mot-là de cette manière-là?

B-111: - Ben parce qu'à la première personne au singulier ça prend un «e», au présent.

2- féliciter:

Nathalie: - Le numéro 2, tu as écrit «féliciter»: f, é, l, i, c, i, t, e, r. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit ce mot-là de cette manière-là?

B-111: - Parce que j'ai toujours comme exemple pour battre, quand je peux dire pour battre, ça prend «er», sinon c'est battu «é» fa que là j'ai mis «er» parce que c'est battre.

3- réalisé:

Nathalie: - Le numéro 3, c'est «réalisé». Tu as écrit: r, é, a, l, i, s, é. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit le mot de cette manière-là?

B-111: - Ben c'est un participe passé seul, sans auxiliaire, fa que il s'accorde avec son sujet, eh,,, projet, un projet.

4- activités:

Nathalie: - Le numéro 4, c'est le mot «activités». Tu as écrit: a, c, t, i, v, i, t, é, s. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit le mot de cette manière-là?

B-111: - Tu veux dire avec un «s», ben parce qu'y a «des» devant, ça prend toujours un «s».

Nathalie: - Qu'est-ce qui prend toujours un «s» quand il y a «des» devant?

B-111: - N'importe quel mot quand il y a «des» devant prend un «s», un nom!

5- apprendre:

Nathalie: - Le numéro 5, c'est le mot «apprendre». Tu as écrit: a, p, p, r, e, n, d, r, e. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit le mot de cette manière-là?

B-111: - Parce qu'il est à l'infinitif. Il y a le «à» avec un accent devant, y reste, y reste à l'infinitif.

Nathalie: - D'accord, le «à», c'est quoi comme mot?

B-111: - Je pense que c'est une préposition

6- ai:

Nathalie: - Le numéro 6, c'est «ai»: a, i. Tu l'as écrit a, i, pourquoi?

B-111: - Ben le verbe avoir au présent à la première personne c'est «ai».

1- intéressés:

Nathalie: - Le numéro 7, c'est le mot «intéressés». Tu as écrit i, n, t, é, r, e, s, s, é, s.
Pourquoi tu as écrit ton mot de cette manière-là?

3-111: - Parce que je l'ai fait accordé avec «des enfants». Des enfants intéressés.

Nathalie: - Quelle sorte de mot, le mot «intéressés»?

3-111: - Ça se trouve à être un participe passé, employé seul

1- intéressés:

Nathalie: - Le numéro 8, c'est encore un mot «intéressés». Tu l'as écrit encore:
i, n, t, é, r, e, s, s, é, s. Cette fois-là, pourquoi tu l'as écrit de cette manière-
à?

3-111: - Ça c'est parce que c'est plusieurs jeunes qui sont intéressés. Y s'accorde avec
son sujet, c'est un participe passé employé seul.

1- peuvent:

Nathalie: - Le numéro 9, c'est le mot «peuvent». Tu as écrit: p, e, u, v, e, n, t. Pourquoi,
tu l'as écrit de cette manière-là?

3-111: - Ben parce que y a plusieurs jeunes qui peuvent pas, je l'ai accordé avec
plusieurs jeunes.

Nathalie: - Ta phrase c'est: «Dans une école comme la nôtre, il y aura plusieurs jeunes
intéressés, car la plupart ne peuvent pas se permettre une activité...» Toi tu
trouves que le sujet de peuvent c'est: «plusieurs jeunes».

3-111: - C'est plusieurs jeunes qui ne peuvent pas.

0- intéressant:

Nathalie: - Ensuite, le numéro 10, c'est «intéressant». Tu as écrit:
i, n, t, é, r, e, s, s, a, n, t. Peux-tu me dire pourquoi tu as écrit ce mot-là de
cette manière-là?

3-111: - Je ne sais pas quel temps, si c'est le verbe. Je sais pas quoi répondre.

Nathalie: - Si t'avais écrit «ent» à la place de «ant»?

3-111: - Non, j'aurais pas pu écrire «ent» parce que y s'accordait pas avec son sujet à la
troisième personne du pluriel. Parce que le «ent» aurait été à la troisième
personne du pluriel mais là c'est votre projet intéressant, y s'accorde plutôt avec
son sujet qui est troisième personne du singulier, c'est pour ça que j'ai mis «ant».
Si y avait eu «des projets», j'y aurait mis un «s»

Nathalie: - Alors, c'est quoi ce genre de mot-là?

3-111: - C'est un verbe mais à quel temps, je ne le sais pas.